Nº 91-214-X au catalogue
ISSN 1920-8162

Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales

2014

par la Division de la démographie

Date de diffusion : le 11 février 2015

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2011, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de l'accroissement démographique pour la période allant du 10 mai 2011 à la date de l'estimation.

Ces estimations ne doivent pas être confondues avec les comptes du Recensement de 2011.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours des prochaines années, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent suite à ces révisions. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette publication.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

L'analyse de cette publication a été préparée par Patrick Charbonneau et Geneviève Caron de la Section des estimations démographiques de la Division de la démographie à Statistique Canada. Les auteurs aimeraient remercier les personnes suivantes pour leurs judicieux commentaires : André Lebel, Hubert Denis et Marc Lachance. Finalement, la réalisation de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'aide et l'expertise des personnes suivantes : Stéphane Mongeau, Sylvie DeBlois, Gordon Song, Marc Trudel et Phillip Ross.

Table des matières

Avis aux lecteurs **1**
Remerciements **2**
Faits saillants **4**
Section 1 : Régions métropolitaines de recensement **5**
Une croissance inégale des RMR d'est en ouest 5
Les RMR des Prairies continuent d'afficher les plus forts accroissements démographiques du pays 7
Des diminutions de la population dans les régions à l'extérieur des RMR de plusieurs provinces ainsi qu'à Saint John 8
La population des RMR plus jeune que celle du reste du Canada 11
Les RMR avec les populations les plus jeunes se trouvent dans l'ouest du pays 11
Les RMR qui vieillissent le plus rapidement proviennent du Québec et de l'Ontario 14
Section 2 : Régions économiques et portraits régionaux **16**
Portrait régional : Provinces de l'Atlantique 16
Portrait régional : Québec 23
Portrait régional : Ontario 30
Portrait régional : Prairies 36
Portrait régional : Colombie-Britannique 43
Portrait régional : Territoires 48
Tableau Récapitulatif 54
Section 3 : Divisions de recensement **56**
Les divisions de recensement (DR) ayant connu les plus fortes croissances au cours de la dernière année 56
Les divisions de recensement ayant connu les plus fortes décroissances au cours de la dernière année 57
Les divisions de recensement les plus jeunes 58
Les divisions de recensement les plus âgées 59
Section 4 : Cartes **68**
Qualité des données démographiques **73**
Méthodologie **84**
Appendice A : Lexique **94**
Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux **99**
Appendice C : Sources et commentaires **102**
Produits connexes **103**

Faits saillants

Régions métropolitaines de recensement

- Au 1er juillet 2014, 24 858 600 personnes vivaient dans une région métropolitaine de recensement (RMR), soit près de 7 Canadiens sur 10 (69,9 %).
- Au cours de la dernière année, la population de la RMR de Toronto a franchi le cap des 6 millions (atteignant 6 055 700 personnes) alors que la population de la RMR de Montréal a dépassé la barre des 4 millions (atteignant 4 027 100 personnes).
- Entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014, parmi les RMR du Canada, celle de Calgary a affiché l'accroissement démographique le plus élevé (35,5 pour mille).
- En 2013-2014, pour une troisième année consécutive, les quatre RMR de l'Alberta et de la Saskatchewan ont présenté les accroissements démographiques les plus soutenus au pays. Au chapitre de la croissance de la population, la RMR de Calgary était suivie par les RMR d'Edmonton (32,5 pour mille), de Saskatoon (32,3 pour mille) et de Regina (27,6 pour mille).
- Saint John (N.-B.) a été la seule RMR à connaitre une baisse significative de sa population (-5,3 pour mille) entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014.

Régions économiques

- La région économique (RÉ) de Calgary en Alberta a affiché la plus forte croissance (34,3 pour mille) en 2013-2014. La diminution de population la plus prononcée a été enregistrée dans la région économique de South Coast-Burin Peninsula (-16,0 pour mille) à Terre-Neuve-et-Labrador.
- En date du 1er juillet 2014, la région économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine au Québec était celle avec l'âge médian le plus élevé, à 50,8 ans.

Divisions de recensement

- La Division No. 16 en Alberta (Wood Buffalo) était la division de recensement (DR) ayant enregistré l'accroissement démographique le plus soutenu (40,2 pour mille) au pays entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014. La plus forte baisse de la population a eu lieu dans la DR de Guysborough (-29,8 pour mille) en Nouvelle-Écosse.
- Au 1er juillet 2014, la DR d'Haliburton était celle avec l'âge médian le plus élevé, à 55,5 ans. Elle avait aussi la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, à 30,8 %. La DR du Keewatin au Nunavut était celle avec la plus forte proportion de jeunes de moins de 15 ans (34,0 %) et avec l'âge médian le moins élevé (23,5 ans).

Section 1 : Régions métropolitaines de recensement

Au 1er juillet 2014, 24 858 600 personnes vivaient dans une région métropolitaine de recensement (RMR), soit près de 7 Canadiens sur 10 (69,9 %). À elles seules, les trois plus grandes RMR du pays – Toronto, Montréal et Vancouver – étaient le lieu de résidence de plus d'un Canadien sur trois (35,3 %).

Entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 (période 2013-2014), la population totale des RMR de Toronto et de Montréal a atteint des plateaux importants. Le cap des 6 millions a été franchi dans la RMR de Toronto alors que la barre des 4 millions a été dépassée dans la RMR de Montréal, ces deux RMR comptant respectivement 6 055 700 et 4 027 100 personnes en date du 1er juillet 2014.

La croissance de la population des RMR (14,1 pour mille) a largement dépassé celle des régions situées à l'extérieur des RMR (3,6 pour mille) au cours de la période 2013-2014. Pour une troisième année consécutive, les quatre RMR enregistrant les plus fortes croissances étaient situées en Alberta et en Saskatchewan.

Parmi l'ensemble des RMR du Canada, entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014, l'accroissement démographique le plus élevé a été observé à Calgary (35,5 pour mille). Saint John a été la seule RMR dont la population a diminué (-5,3 pour mille). La croissance globale des RMR a été légèrement inférieure au cours de la période 2013-2014 (14,1 pour mille) que lors de la période 2012-2013 (15,1 pour mille) – une tendance similaire à celle qui a été observée pour le pays en entier.

> Un taux qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Une croissance inégale des RMR d'est en ouest

Dans les provinces de l'Atlantique, l'accroissement démographique le plus élevé au cours de la période 2013-2014 a été enregistré dans la RMR de St. John's (11,9 pour mille). Le taux de croissance de la population dans les RMR de Moncton (11,5 pour mille) et de Halifax (10,7 pour mille) s'apparentait à celui de la moyenne nationale (10,9 pour mille). Par contre, la seule RMR du pays à avoir connu une baisse significative de sa population était située dans les provinces de l'Atlantique. Il s'agissait de Saint John, au Nouveau-Brunswick, où le taux d'accroissement démographique se chiffrait à -5,3 pour mille, soit une diminution de 700 personnes.

Au Québec, l'accroissement démographique des RMR de la partie québécoise d'Ottawa-Gatineau (11,1 pour mille) et de Montréal (10,6 pour mille) était similaire à celui du Canada en entier, tandis que la croissance des RMR de Sherbrooke (9,3 pour mille), de Québec (7,7 pour mille) et de Trois-Rivières (4,5 pour mille) était inférieure à celle du pays. Quant à la RMR de Saguenay, sa population a peu varié (-0,8 pour mille) au cours de la dernière période.

En Ontario, la population de quatre RMR sur quinze a crû à un rythme supérieur à celui du pays. La RMR de Toronto (14,9 pour mille) a enregistré le plus fort accroissement démographique de la province. Néanmoins, il s'agit du plus faible taux d'accroissement démographique enregistré par la RMR de Toronto depuis le début des années 1990. Le taux de croissance de la population des RMR d'Oshawa (13,3 pour mille), de Barrie (12,2 pour mille) et de la partie ontarienne d'Ottawa-Gatineau (11,8 pour mille) a également surpassé la croissance moyenne enregistrée à l'échelle nationale.

À l'instar des tendances démographiques observées à l'échelle des provinces, la région des Prairies s'est démarquée par de fortes croissances de population. Les cinq RMR des provinces des Prairies présentaient toutes des taux d'accroissement démographique supérieurs à celui du Canada. De surcroit, la croissance de la population dans les RMR de Calgary (35,5 pour mille), d'Edmonton (32,5 pour mille) et de Saskatoon (32,3 pour mille) était environ trois fois plus élevée comparativement à l'accroissement démographique moyen du pays au cours de la même période.

En Colombie-Britannique, la population des RMR de Kelowna et de Vancouver a augmenté à un rythme plus soutenu que celui du Canada, ces deux RMR affichant des taux d'accroissement de 17,8 pour mille et 12,8 pour mille

respectivement. Les RMR de Victoria et d'Abbotsford-Mission ont affiché une faible croissance démographique (3,0 pour mille et 2,7 pour mille respectivement), en baisse par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Graphique 1.1
Taux d'accroissement de la population selon la région métropolitaine de recensement, Canada

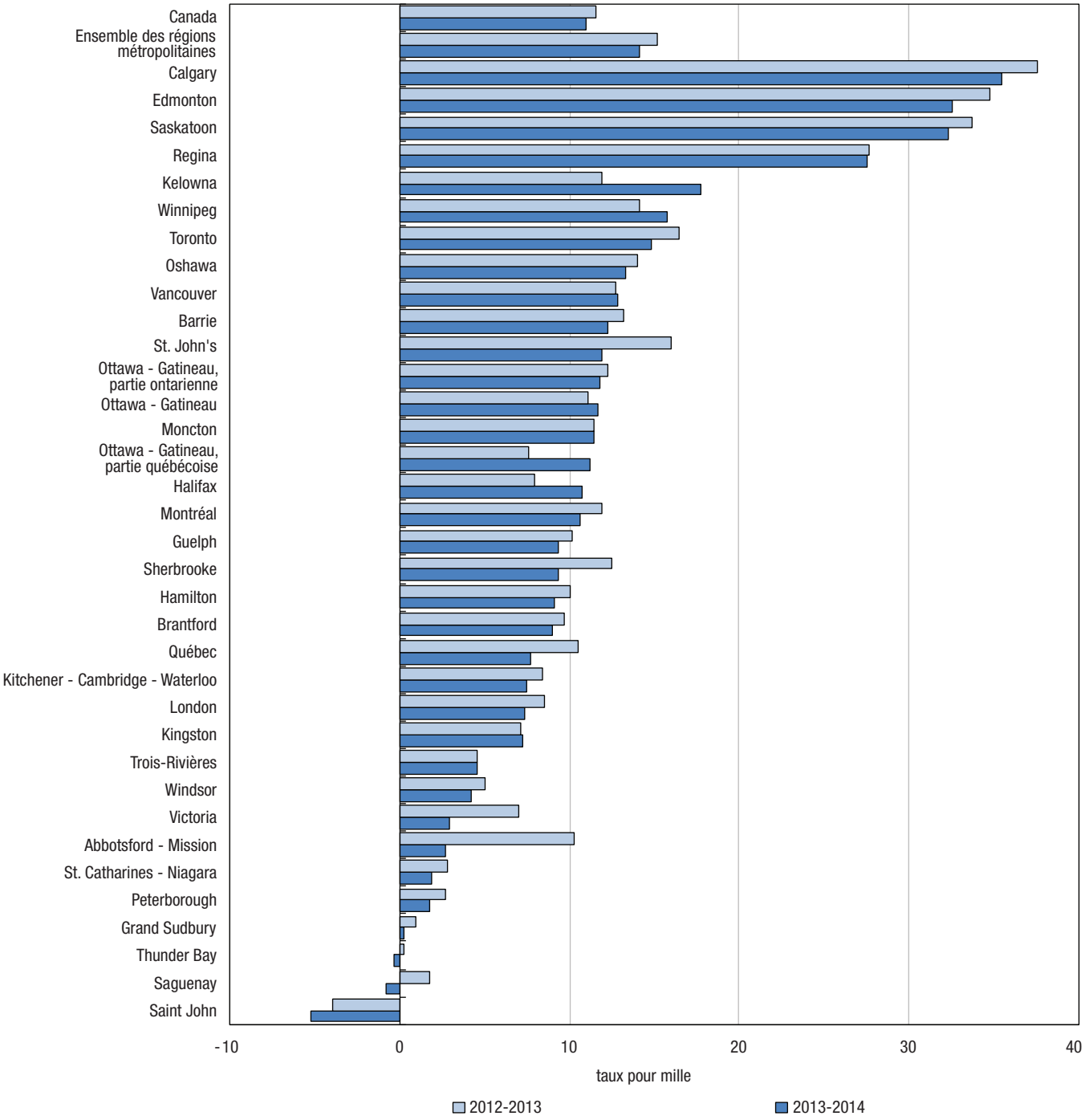

Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population 2013-2014.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.1
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Canada	**35 540 419**	**129 216**	**256 924**	**0**	**0**	**256 924**	**386 140**
Ensemble des régions métropolitaines	**24 858 634**	**112 962**	**235 014**	**1 036**	**4 865**	**240 915**	**348 246**
St. John's	211 724	457	1 013	-602	1 644	2 055	2 512
Halifax	414 398	1 092	1 810	102	1 420	3 332	4 424
Moncton	146 073	349	741	-356	933	1 318	1 667
Saint John	127 314	113	528	-1 323	5	-790	-677
Saguenay	160 138	329	69	-44	-84	-59	-129
Québec	799 632	2 922	2 870	-911	2 884	4 843	6 113
Sherbrooke	212 061	649	1 100	-415	1 065	1 750	1 968
Trois-Rivières	155 813	-10	271	-138	533	666	706
Montréal	4 027 121	17 924	39 103	-9 996	-7 057	22 050	42 659
Ottawa - Gatineau	1 318 122	6 453	6 256	85	823	7 164	15 217
Ottawa - Gatineau, partie ontarienne	989 978	4 675	4 710	1 237	958	6 905	11 580
Ottawa - Gatineau, partie québécoise	328 144	1 778	1 546	-1 152	-135	259	3 637
Kingston	168 353	162	105	392	545	1 042	1 204
Peterborough	123 270	-109	68	-376	629	321	212
Oshawa	384 143	1 709	315	-637	3 694	3 372	5 081
Toronto	6 055 724	35 514	79 528	-4 562	-21 095	53 871	89 385
Hamilton	765 228	1 640	3 118	-938	3 117	5 297	6 937
St. Catharines - Niagara	405 906	-494	623	-975	1 584	1 232	738
Kitchener - Cambridge - Waterloo	506 858	2 692	1 751	-633	-19	1 099	3 791
Brantford	143 074	238	179	-70	940	1 049	1 287
Guelph	150 946	601	510	-149	441	802	1 403
London	502 360	1 533	2 073	-1 213	1 288	2 148	3 681
Windsor	333 937	645	895	-342	190	743	1 388
Barrie	200 416	739	310	-662	2 044	1 692	2 431
Greater Sudbury	165 690	-53	158	-315	248	91	38
Thunder Bay	125 112	-171	114	-265	277	126	-45
Winnipeg	782 640	2 458	13 079	-3 148	-142	9 789	12 247
Regina	237 758	1 353	4 412	52	646	5 110	6 463
Saskatoon	300 634	1 954	5 355	139	2 114	7 608	9 562
Calgary	1 406 721	12 582	19 740	13 926	2 855	36 521	49 103
Edmonton	1 328 290	9 988	15 025	13 547	3 935	32 507	42 495
Kelowna	191 237	-7	341	849	1 464	2 654	3 372
Abbotsford - Mission	178 967	983	1 264	-376	157	1 045	478
Vancouver	2 470 289	9 047	31 464	-1 098	-3 455	26 911	31 478
Victoria	358 685	-320	826	1 488	1 242	3 556	1 057

Note : À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Les RMR des Prairies continuent d'afficher les plus forts accroissements démographiques du pays

Pour une troisième année consécutive, les quatre RMR de l'Alberta et de la Saskatchewan se situent en tête de liste au chapitre de la croissance de la population. Avec une augmentation de 49 100 personnes, la RMR de Calgary a enregistré le plus fort accroissement démographique du pays, sa population se chiffrant à 1 406 700 habitants au 1er juillet 2014. Quant à la RMR d'Edmonton, deuxième au chapitre de la croissance de la population, elle totalisait 1 328 290 habitants à la même date, en hausse de 42 500 personnes par rapport à l'année précédente. La population de la RMR de Saskatoon a franchi la barre des 300 000 habitants au cours de la période 2013-2014, s'élevant à 300 600 au 1er juillet 2014, en hausse de 9 600 personnes par rapport à l'année précédente. Dans la RMR de Regina,

une augmentation de 6 500 personnes au cours de la même période a porté la population totale de la RMR à 237 800 habitants.

Dans les deux RMR de la Saskatchewan, la croissance démographique élevée découlait principalement de la migration internationale. Les populations des deux RMR de l'Alberta se sont aussi accrues en raison de ce facteur, mais elles ont également tiré profit de gains appréciables au chapitre des échanges migratoires interprovinciaux. Ceux-ci se sont soldés par des hausses nettes de 13 900 personnes et de 13 500 dans les RMR de Calgary et d'Edmonton respectivement.

Des diminutions de la population dans les régions à l'extérieur des RMR de plusieurs provinces ainsi qu'à Saint John

Bien que la population du Canada augmente dans son ensemble, tout comme celle de la presque totalité des RMR, il n'en demeure pas moins que certaines régions du pays voient leur population diminuer.

Pour une deuxième année de suite, la population de la RMR de Saint John a fléchi, en baisse de 700 personnes (-5,3 pour mille) entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014. Les hausses dues à l'accroissement naturel (+100) et au solde de la migration internationale (+500) n'ont pu compenser les pertes nettes de population attribuables à la migration interprovinciale (-1 300).

À l'extérieur des RMR, des décroissances démographiques ont été constatées à Terre-Neuve-et-Labrador (-3 700 personnes, ou -11,8 pour mille), en Nouvelle-Écosse (-4 700 personnes, ou -8,8 pour mille), au Nouveau-Brunswick (-2 700 personnes, ou -5,6 pour mille) ainsi qu'aux Territoires du Nord-Ouest (-200 personnes, ou -5,0 pour mille). Ces diminutions de population étaient surtout causées par une migration interprovinciale déficitaire. Dans les trois premiers cas, des pertes migratoires infraprovinciales et un surplus de décès par rapport aux naissances étaient également en cause.

Graphique 1.2
Facteurs d'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2013-2014

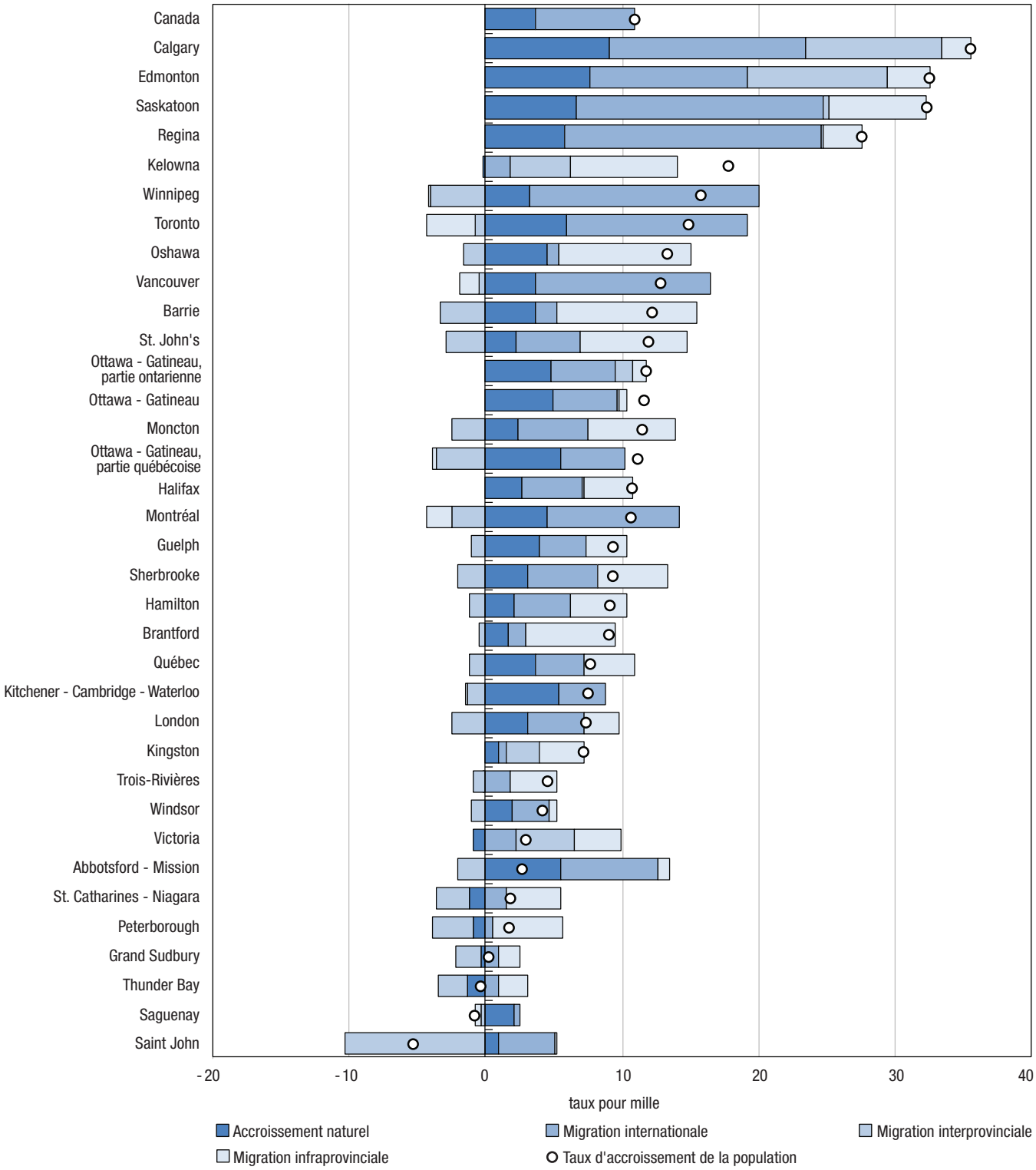

Notes : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population. À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RMR de Toronto compte maintenant plus de 6 millions d'habitants et la RMR de Montréal, plus de 4 millions

Parmi les trois plus grandes RMR du Canada, c'est dans celle de Toronto que l'accroissement démographique le plus soutenu a été observé au cours de la période 2013-2014. Un accroissement démographique de 14,9 pour mille lui a permis de dépasser le cap des 6 millions d'habitants, pour un total de 6 055 700 au 1er juillet 2014. Dans la RMR de Montréal, au cours de la même période, la population s'est accrue de 42 700 personnes (10,6 pour mille), portant son total à 4 027 100 habitants. Enfin, la population de la RMR de Vancouver totalisait 2 470 300 habitants au 1er juillet 2014, en hausse de 31 500 personnes (12,8 pour mille) par rapport à l'année précédente. L'accroissement démographique combiné des trois plus grandes RMR (13,1 pour mille) était inférieur à celui enregistré par l'ensemble des RMR (14,1 pour mille) mais supérieur à celui du Canada en entier (10,9 pour mille). Les RMR de Toronto, Montréal et Vancouver englobaient respectivement 44 %, 49 % et 53 % de la population totale de la province dans laquelle elles se trouvent. Au total, les trois plus grandes RMR du pays comptaient 12,6 millions d'habitants au 1er juillet 2014, soit plus d'un Canadien sur trois (35,3 %).

Au sein de chacune des trois grandes RMR canadiennes, la migration internationale constituait le principal moteur de la croissance démographique, générant des augmentations de 79 500 personnes dans la RMR de Toronto, de 39 100 personnes à Montréal et de 31 500 personnes à Vancouver. La proportion des immigrants s'établissant dans l'une des trois plus grandes RMR est toutefois en baisse. Au cours de la période 2013-2014, 58 % des immigrants s'installant au Canada se sont dirigés vers les RMR de Toronto, Montréal ou Vancouver alors qu'il y a 10 ans, en 2003-2004, cette proportion était de 72 %. Cette diminution s'effectue surtout au profit des cinq RMR des Prairies, qui accueillent une proportion croissante d'immigrants (21 % en 2013-2014 par rapport à 9 % en 2003-2004).

Enfin, les RMR de Toronto, Montréal et Vancouver se distinguaient en raison de leur solde négatif au chapitre de la migration infraprovinciale. Pour une troisième année consécutive, ce sont les trois seules RMR au pays à avoir essuyé des pertes de population significatives imputables aux échanges migratoires avec le reste de leur province. Les pertes nettes attribuables à ce facteur se chiffraient à -21 100 pour la RMR de Toronto, à -7 100 pour celle de Montréal et à -3 500 pour celle de Vancouver.

Graphique 1.3
Taux d'accroissement de la population des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, Canada

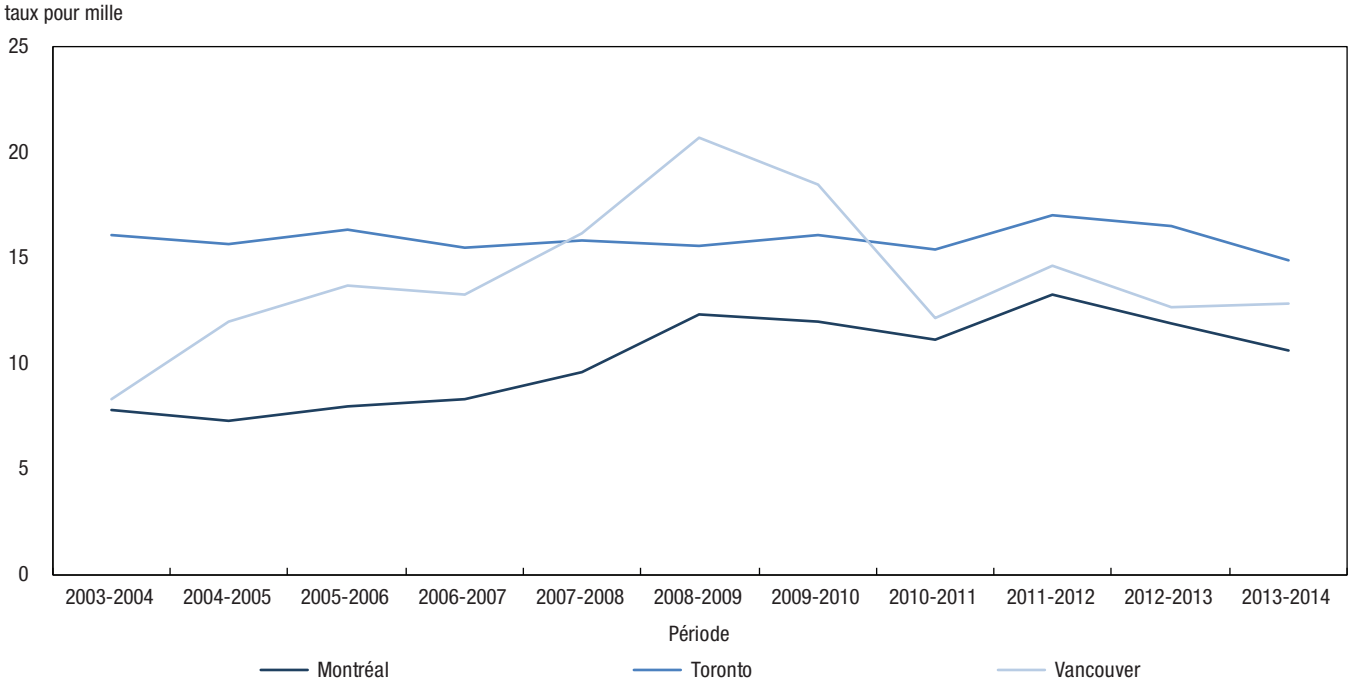

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

La population des RMR plus jeune que celle du reste du Canada

En date du 1er juillet 2014, l'âge médian de la population habitant une RMR était de 39,2 ans. En comparaison, la population à l'extérieur des RMR affichait un âge médian supérieur, à 43,6 ans.

La structure par âge des populations des RMR et de celles à l'extérieur des RMR se distingue surtout en regard du poids démographique des groupes d'âge au-delà de 15 ans, comme en témoigne la pyramide des âges à la figure 1.1. D'une part, le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus comptait pour 18,4 % de la population résidant à l'extérieur des RMR, contre 14,5 % au sein des RMR. D'autre part, la figure 1.1 montre que les personnes âgées de 20 à 49 ans représentaient une part plus importante au sein de la population des RMR qu'à l'extérieur des RMR. Cette situation résulte des déplacements migratoires de jeunes adultes en provenance des régions situées à l'extérieur des RMR vers les RMR, de même que d'un apport démographique plus important d'immigrants dans les RMR.

En outre, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus surpassait le nombre de personnes de 0 à 14 ans dans la moitié des 34 RMR du pays en date du 1er juillet 2014.

Figure 1.1
Pyramide des âges de la population des RMR et des régions à l'extérieur des RMR au 1er juillet 2014

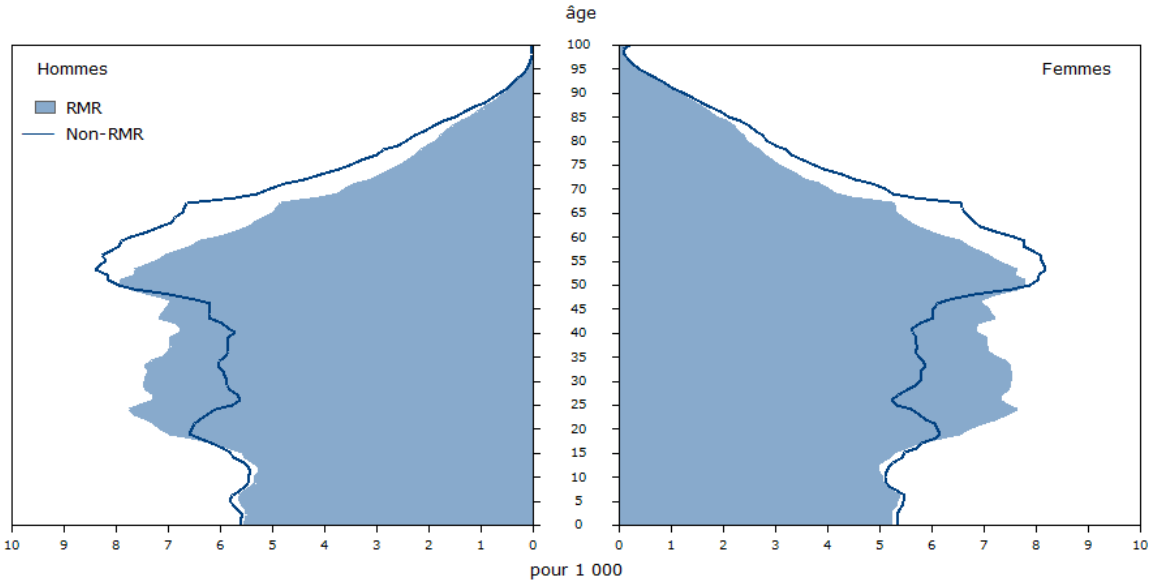

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Les RMR avec les populations les plus jeunes se trouvent dans l'ouest du pays

Au 1er juillet 2014, l'Alberta et la Saskatchewan détenaient les quatre RMR du Canada avec l'âge médian le moins élevé. C'est à Saskatoon que l'âge médian atteignait la valeur la moins élevée, à 34,5 ans. À titre comparatif, il s'agit de près de 6 années de moins que l'âge médian du Canada dans son ensemble (40,4 ans). La RMR

d'Abbotsford-Mission en Colombie-Britannique s'est également démarquée en raison de la jeunesse de sa population. Celle-ci présentait la proportion la plus importante de personnes de moins de 15 ans, avec une part de 18,2 %. Enfin, la RMR de Calgary constituait également l'une des plus jeunes RMR du pays. En plus d'afficher la troisième plus faible valeur pour l'âge médian (36,1 ans), c'est la RMR où l'on comptait la plus faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (10,1 %), en plus d'afficher la deuxième plus forte proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans (17,7 %).

Graphique 1.4
Âge médian selon la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1er juillet 2014

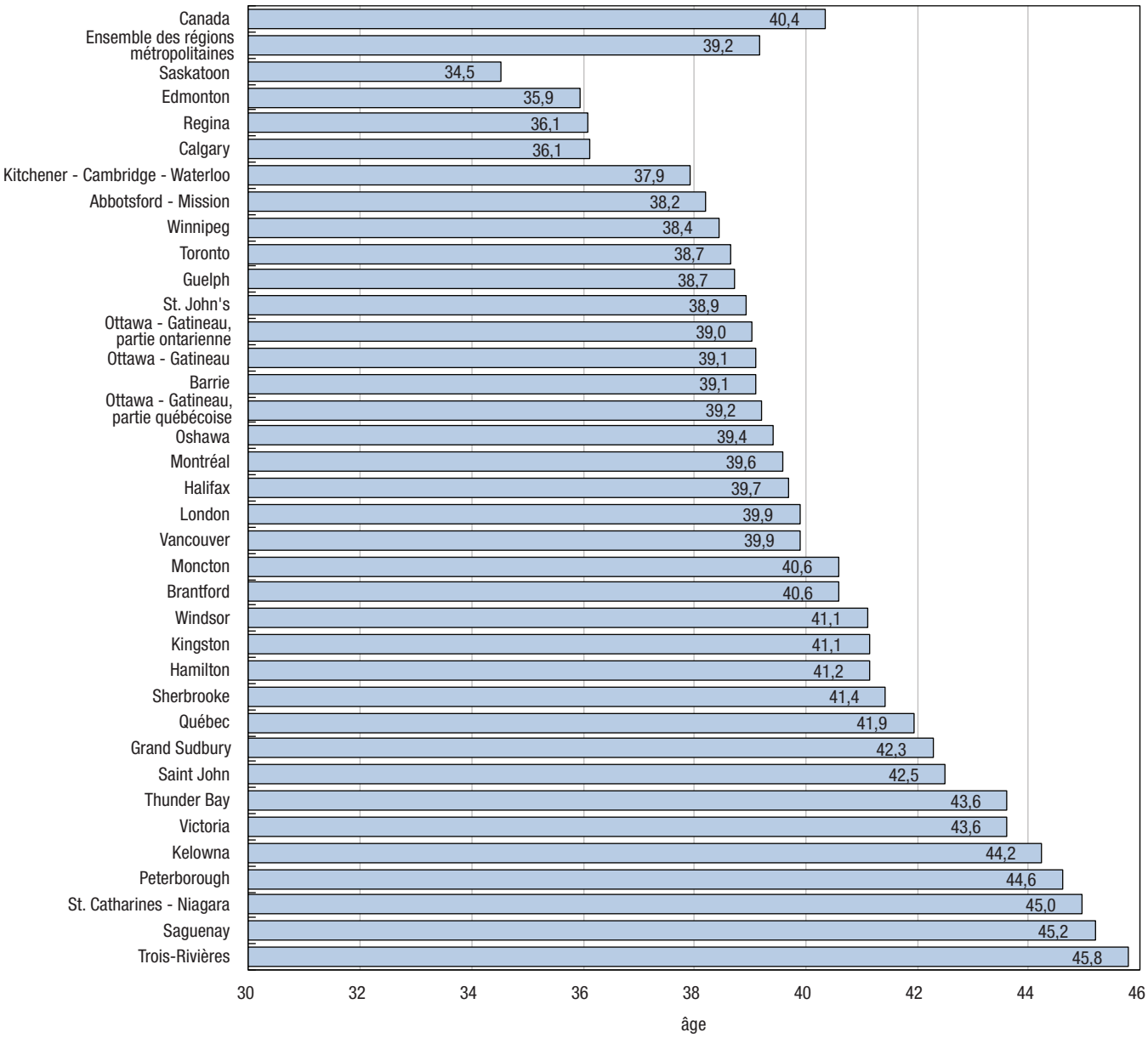

Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre croissant de l'âge médian.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Graphique 1.5
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1er juillet 2014

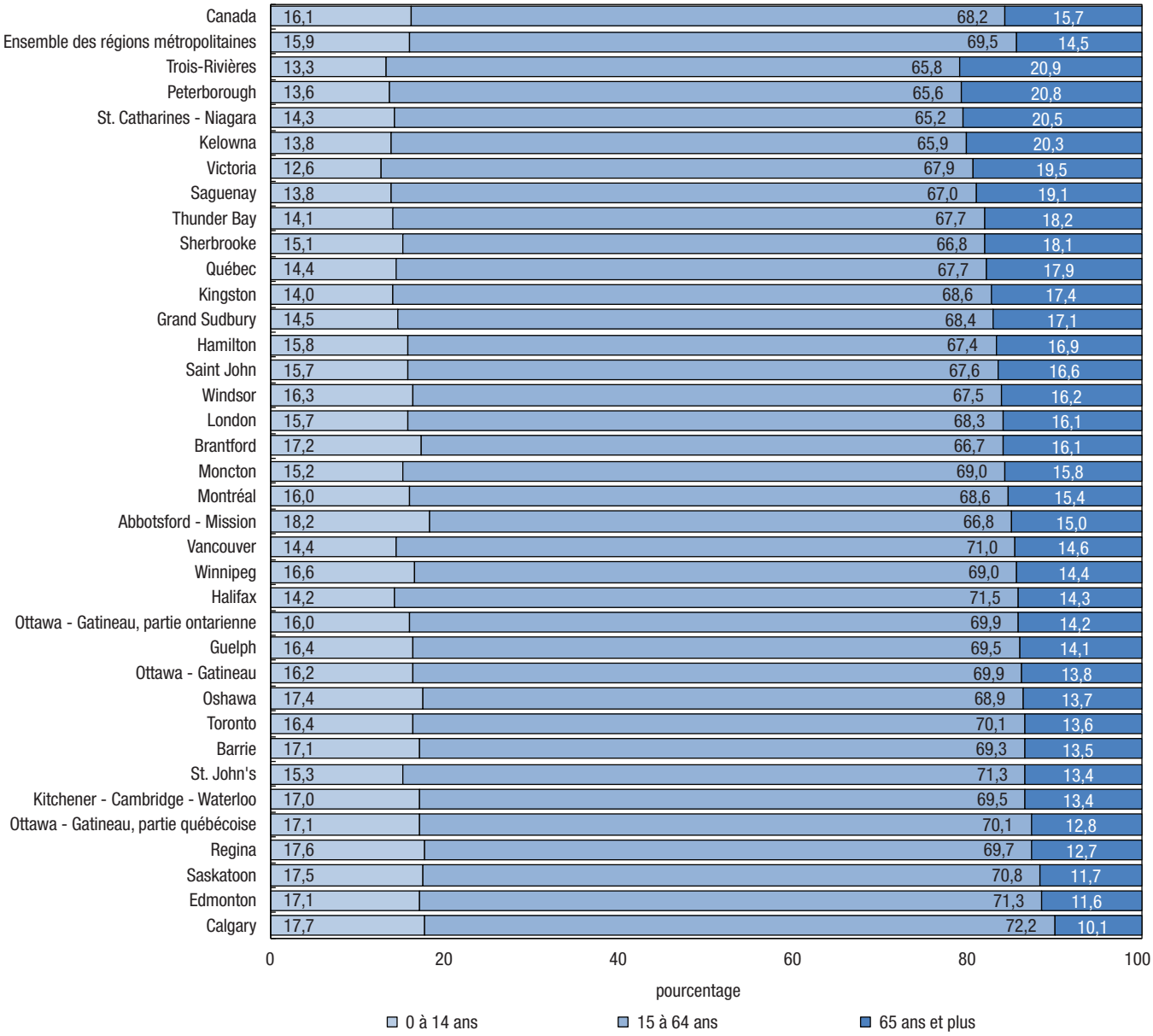

Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Trois-Rivières constitue la RMR où la population est la plus âgée

Au chapitre de l'âge médian, en date du 1er juillet 2014, la population la plus âgée se trouvait dans la RMR de Trois-Rivières (45,8 ans). Elle était suivie par les RMR de Saguenay (45,2 ans) et de St. Catharines-Niagara (45,0 ans).

Par ailleurs, c'est aussi dans la RMR de Trois-Rivières où, à 20,9 %, la part des personnes de 65 ans et plus atteignait le plus haut niveau parmi les 34 RMR du pays. Les RMR de Peterborough et de St. Catharines-Niagara affichaient les deuxième et troisième plus fortes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus, à 20,8 % et 20,5 % respectivement.

Figure 1.2
Pyramide des âges des RMR avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Trois-Rivières, Québec) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Abbotsford-Mission, Colombie-Britannique) au 1er juillet 2014

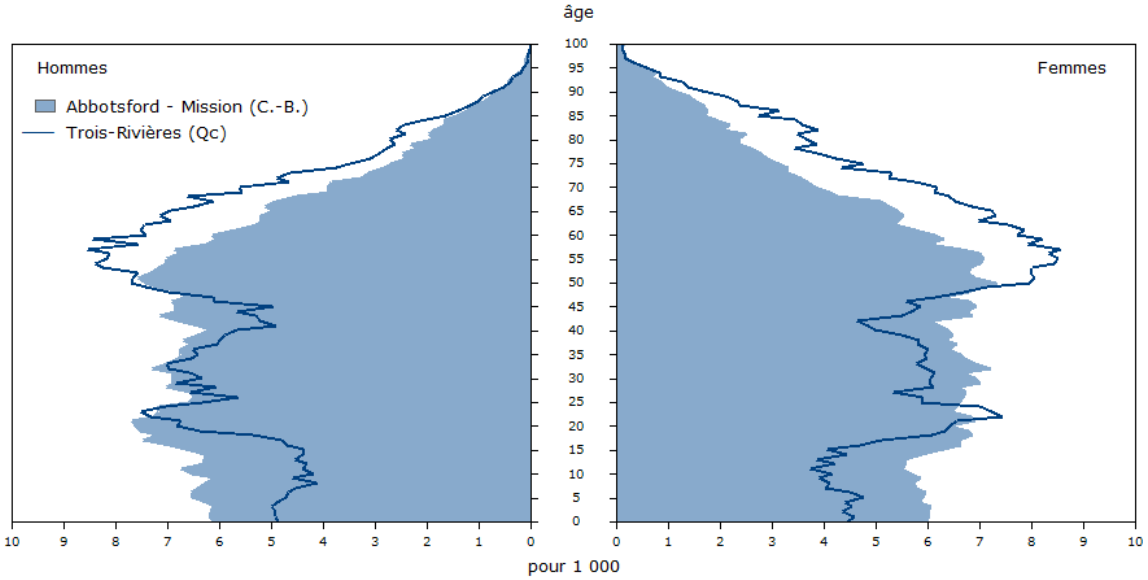

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La figure 1.2 permet de mettre en parallèle la pyramide des âges de la RMR d'Abbotsford-Mission, où la part des jeunes de 0 à 14 ans est la plus élevée, avec celle de Trois-Rivières, qui compte la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus. Le sommet de la pyramide, plus étroit pour Abbotsford-Mission que pour Trois-Rivières, témoigne d'une population dont la structure par âge est plus vieille dans cette dernière RMR. De plus, la base plus large de la pyramide de la RMR d'Abbotsford-Mission dénote que les enfants comptent pour une part plus importante de la population dans cette RMR.

Les RMR qui vieillissent le plus rapidement proviennent du Québec et de l'Ontario

Même si les populations des RMR sont plus jeunes que dans le reste du pays, celles-ci vieillissent également. D'une part, l'âge médian de la population des RMR s'est accru de 1,7 an entre le 1er juillet 2004 et le 1er juillet 2014. D'autre part, la proportion des personnes de 65 ans et plus est passée de 12,2 % à 14,5 % au cours de la même période, en hausse de 2,3 points de pourcentage.

On observe une augmentation de l'âge médian combinée à une hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans presque toutes les RMR du Canada. En ce qui a trait à la hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus entre 2004 et 2014, les trois plus fortes variations ont été enregistrées au sein de RMR québécoises : Saguenay (+5,3 points de pourcentage), Trois-Rivières (+5,1 points de pourcentage) et Québec (+4,6 points de pourcentage). Enfin, l'augmentation de l'âge médian au cours de la dernière décennie a été la plus forte dans les RMR ontariennes de Windsor (+4,7 ans) et de St. Catharines-Niagara (+4,3 ans).

Enfin, les cinq RMR des Prairies se signalaient en regard du rythme du vieillissement de la population plus lent qu'ailleurs au pays. Dans chacune de ces RMR, la hausse de la proportion de la population âgée de 65 ans entre 2004 et 2014 n'a pas dépassé 1,1 point de pourcentage (par rapport à +2,8 points de pourcentage pour le Canada) et l'augmentation de l'âge médian au cours de la même période atteignait tout au plus 1,0 an (par rapport à +2,0 ans pour le Canada).

Tableau 1.2
Âge médian et variation de l'âge médian des régions métropolitaines de recensement au 1er juillet 2004 et 2014

	Âge médian en 2004	Âge médian en 2014	Variation entre 2004 et 2014
		années	
Canada	**38,3**	**40,4**	**2,0**
Ensemble des régions métropolitaines	**37,5**	**39,2**	**1,7**
Abbotsford - Mission	35,6	38,2	2,6
Barrie	35,7	39,1	3,4
Brantford	38,0	40,6	2,6
Calgary	35,1	36,1	1,0
Edmonton	35,7	35,9	0,2
Greater Sudbury	39,8	42,3	2,5
Guelph	36,1	38,7	2,6
Halifax	37,5	39,7	2,2
Hamilton	38,5	41,2	2,6
Kelowna	42,1	44,2	2,2
Kingston	39,1	41,1	2,1
Kitchener - Cambridge - Waterloo	35,5	37,9	2,4
London	37,4	39,9	2,5
Moncton	38,3	40,6	2,3
Montréal	38,4	39,6	1,2
Oshawa	36,5	39,4	2,9
Ottawa - Gatineau	37,2	39,1	1,9
Ottawa - Gatineau, partie ontarienne	37,2	39,0	1,8
Ottawa - Gatineau, partie québécoise	37,3	39,2	1,9
Peterborough	41,2	44,6	3,4
Québec	40,4	41,9	1,5
Regina	36,2	36,1	-0,1
Saguenay	41,7	45,2	3,5
Saint John	39,0	42,5	3,5
Saskatoon	34,6	34,5	-0,1
Sherbrooke	39,2	41,4	2,2
St. Catharines - Niagara	40,7	45,0	4,3
St. John's	37,2	38,9	1,7
Thunder Bay	40,1	43,6	3,5
Toronto	36,4	38,7	2,2
Trois-Rivières	42,4	45,8	3,4
Vancouver	38,0	39,9	1,9
Victoria	41,6	43,6	2,0
Windsor	36,4	41,1	4,7
Winnipeg	37,8	38,4	0,7

Note : Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Section 2 : Régions économiques et portraits régionaux

Portrait régional : Provinces de l'Atlantique

La RÉ d'Halifax enregistre l'accroissement démographique le plus élevé des provinces de l'Atlantique[1]

Parmi les régions économiques (RÉ) des provinces de l'Atlantique, celle de Halifax (N.-É.) a connu la plus forte croissance annuelle de sa population (10,7 pour mille) entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014. Elle était suivie par les RÉ de Fredericton-Oromocto (N.-B.) et d'Avalon Peninsula (T.N.-L.), avec des accroissements démographiques annuels respectifs de 7,1 pour mille et de 5,6 pour mille. Parmi ces trois RÉ d'où provenaient les plus fortes croissances, les RÉ d'Halifax et de l'Avalon Peninsula constituaient les deux RÉ les plus peuplées des provinces de l'Atlantique. Au 1er juillet 2014, 414 400 personnes vivaient dans la RÉ de Halifax (N.-É.), il y avait 275 600 habitants dans celle de l'Avalon Peninsula (T.-N.-L.) et 139 700 habitants dans celle de Fredericton-Oromocto (N.-B.).

Outre ces trois RÉ déjà nommées, qui affichaient des taux de croissance inférieurs à la moyenne nationale, deux autres des quinze RÉ des provinces de l'Atlantique ont enregistré une hausse de leur population, à savoir la RÉ de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) et celle de Moncton-Richibucto (N.-B.), chacune affichant un taux d'accroissement annuel de 5,3 pour mille.

Tableau 2.1
Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, provinces de l'Atlantique, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Canada	**33 628 571**	**35 154 279**	**35 540 419**	**11,1**	**10,9**
Provinces de l'Atlantique	**2 344 786**	**2 372 264**	**2 369 842**	**2,1**	**-1,0**
Halifax, N.-É.	393 671	409 974	414 374	10,2	10,7
Fredericton--Oromocto, N.-B.	133 727	138 722	139 707	8,7	7,1
Avalon Peninsula, T.-N.-L.	260 680	274 104	275 636	11,2	5,6
Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.	139 909	145 505	146 283	8,9	5,3
Moncton--Richibucto, N.-B.	201 103	209 045	210 158	8,8	5,3
Annapolis Valley, N.-É.	125 495	125 487	125 074	-0,7	-3,3
Saint John--St. Stephen, N.-B.	172 808	172 525	171 364	-1,7	-6,8
Côte-nord, N.-É.	159 171	156 556	155 316	-4,9	-8,0
Côte-ouest--Northern Peninsula--Labrador, T.-N.-L.	106 738	107 076	106 214	-1,0	-8,1
Sud, N.-É.	119 052	115 919	114 696	-7,5	-10,6
Campbellton--Miramichi, N.-B.	161 025	156 135	154 482	-8,3	-10,6
Notre Dame--Central Bonavista Bay, T.-N.-L.	110 499	109 703	108 409	-3,8	-11,9
Edmundston--Woodstock, N.-B.	81 291	79 208	78 203	-7,7	-12,8
Cape Breton, N.-É.	140 805	134 994	133 208	-11,1	-13,3
Côte-sud--Burin Peninsula, T.-N.-L.	38 812	37 311	36 718	-11,1	-16,0

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

1. Les provinces de l'Atlantique englobent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Carte 2.1
Taux d'accroissement démographique entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la région économique, provinces de l'Atlantique

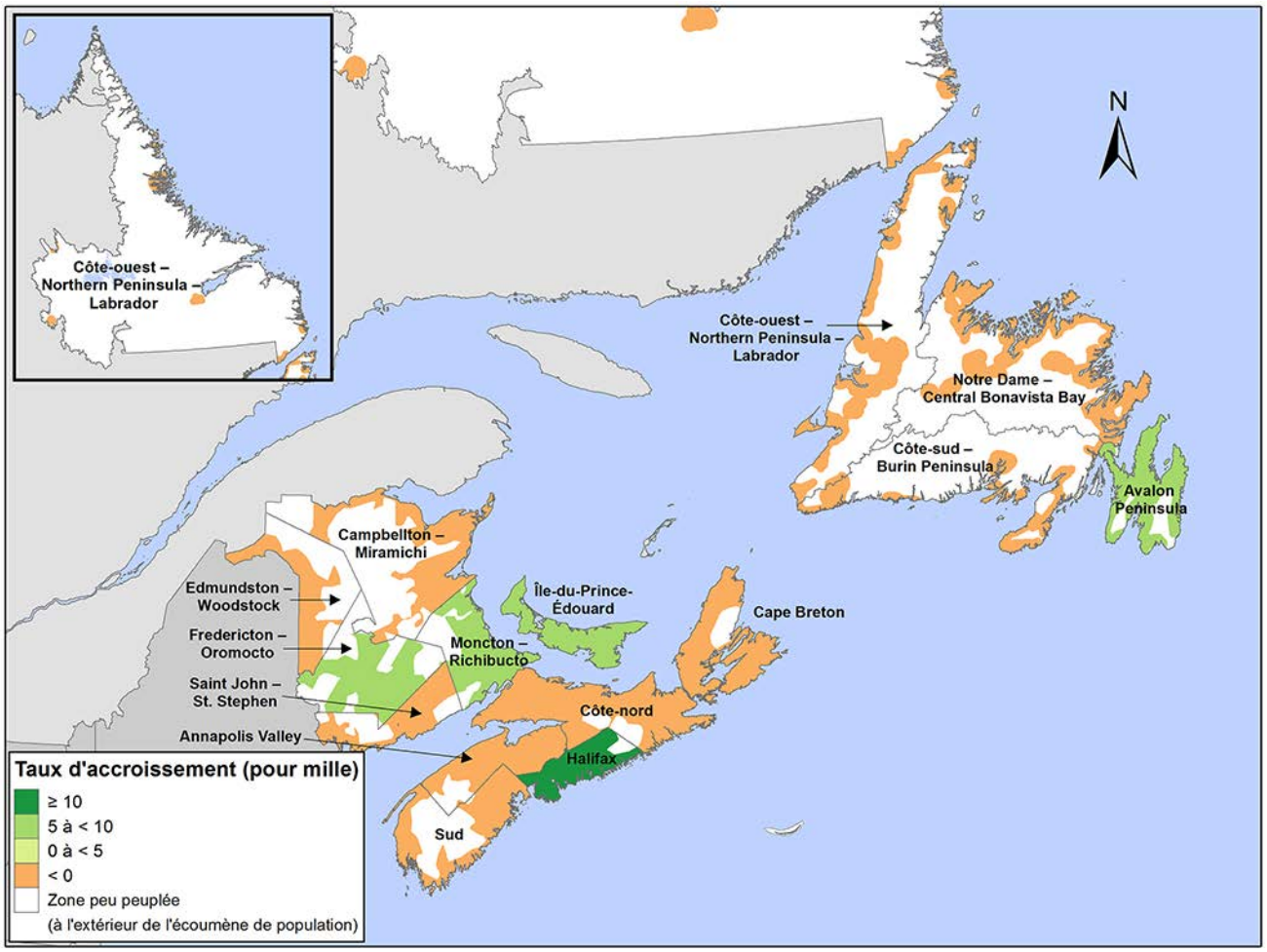

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Les deux tiers des RÉ des provinces de l'Atlantique ont connu une baisse de population

La plus forte décroissance au sein des provinces de l'Atlantique s'est produite dans la RÉ de la Côte-sud-Burin Peninsula (T.-N.-L.), qui a vu sa population fléchir d'environ 600 habitants (-16,0 pour mille). Les autres RÉ ayant affiché les plus fortes diminutions sont celles de Cape Breton (N.-É.) et d'Edmundston-Woodstock (N.-B.), dont les taux d'accroissement annuels se chiffraient respectivement à -13,3 pour mille et à -12,8 pour mille.

> Un taux qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

À l'échelle du Canada, les six RÉ affichant des décroissances inférieures à -10,0 pour mille, soit les plus prononcées du pays, étaient toutes situées dans les provinces de l'Atlantique.

Le taux d'accroissement démographique de la plus récente période (2013-2014) était inférieur au taux annuel moyen de la dernière période quinquennale (2009-2014) dans chacune des RÉ des provinces de l'Atlantique, sauf dans celle de Halifax.

Les gains de population provenant de la migration internationale sont souvent insuffisants pour contrer les pertes attribuables à la migration interne

Au sein des RÉ des provinces de l'Atlantique ayant enregistré une hausse de leur population, la migration internationale et, dans une moindre mesure, la migration infraprovinciale constituaient les principaux moteurs de leur croissance. Quant aux RÉ ayant affiché une décroissance au cours de la dernière année, cette situation s'explique surtout par des pertes nettes dans leurs échanges migratoires internes. De plus, en raison de la population vieillissante de ces RÉ, le nombre de naissances ne suffisait pas à contrebalancer le nombre de décès, se traduisant ainsi souvent par des accroissements naturels négatifs.

Graphique 2.1
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, provinces de l'Atlantique, 2013-2014

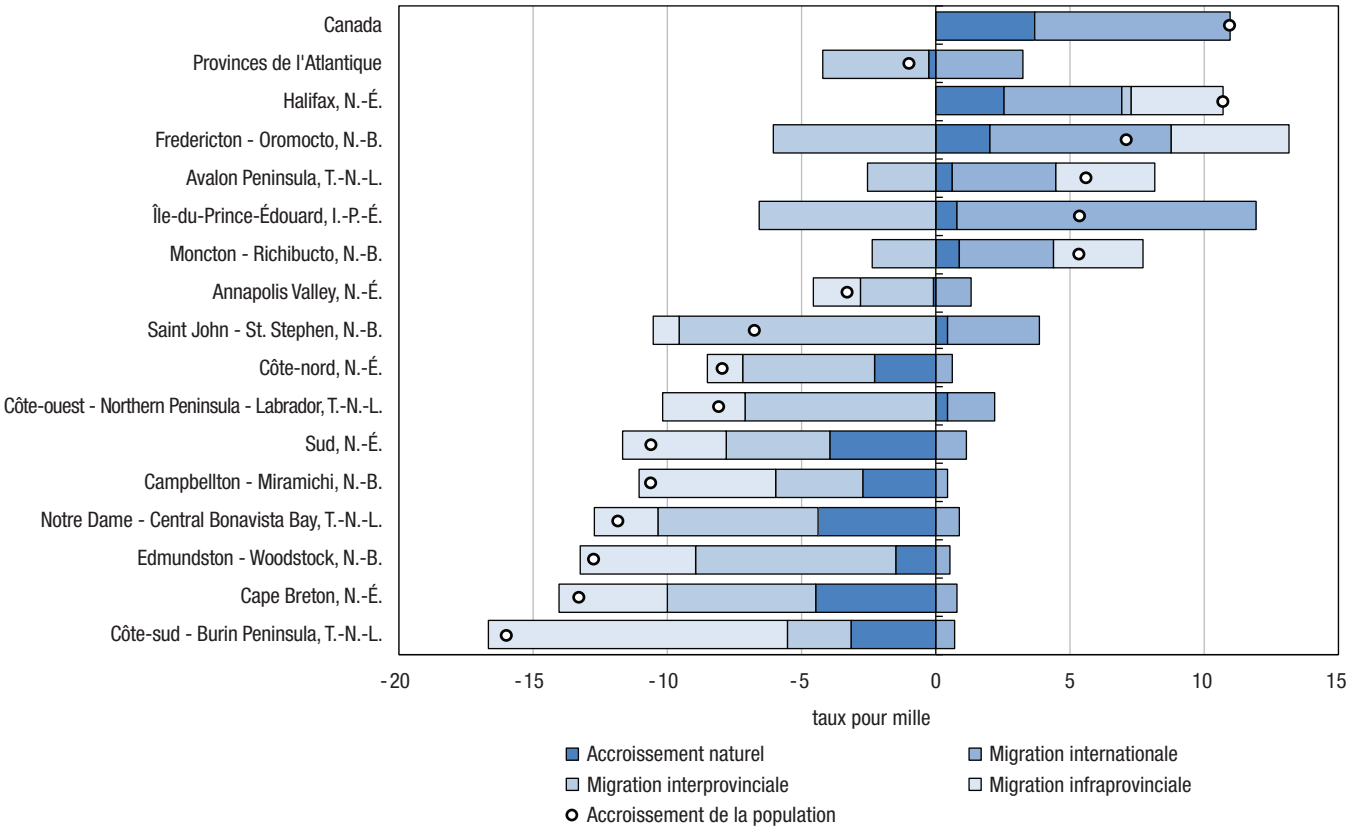

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RÉ de Halifax (N.-É.) a connu l'accroissement naturel le plus soutenu des provinces de l'Atlantique, avec un taux de 2,5 pour mille. Cette valeur était néanmoins inférieure à celle enregistrée à l'échelle du Canada (3,7 pour mille) et supérieure à celle des provinces de l'Atlantique (-0,3 pour mille). En contrepartie, plusieurs RÉ ont enregistré des accroissements naturels négatifs, c'est-à-dire que plus de décès y ont été estimés que de naissances. À ce titre, la RÉ du Cape Breton (N.-É.) a enregistré le plus faible taux d'accroissement naturel (-4,5 pour mille) depuis le début des années 2000 par une RÉ au Canada, suivie de près par la RÉ de Notre Dame-Central Bonavista Bay (T.-N.-L.), avec un taux de -4,4 pour mille.

Au chapitre de la migration internationale, parmi les RÉ des provinces de l'Atlantique, c'est dans celle de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) que cette composante de l'accroissement démographique a atteint la valeur la plus élevée (11,1 pour mille), surpassant même la moyenne nationale (7,3 pour mille). Dans une majorité de RÉ des provinces de l'Atlantique (8 sur 15), la migration internationale demeure un facteur marginal de croissance, avec des accroissements négligeables de 0 à 1 pour mille.

Dans 14 des 15 RÉ des provinces de l'Atlantique, le solde migratoire interprovincial s'est avéré négatif. Halifax (N.-É.) était la seule RÉ à ne pas avoir enregistré de pertes migratoires interprovinciales dans les provinces de l'Atlantique. La plus forte décroissance attribuable à la migration interprovinciale est survenue dans la RÉ de Saint John-St. Stephen (N.-B.), avec un taux de -9,6 pour mille, se traduisant par une baisse nette de 1 600 personnes.

En Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, les gains attribuables à la migration infraprovinciale étaient concentrés dans une seule RÉ de chacune de ces provinces. Ces RÉ étaient Halifax (N.-É.) et l'Avalon Peninsula (T.-N.-L.), avec des hausses respectives de 1 400 et 1 000 personnes. Au Nouveau-Brunswick, deux RÉ ont affiché un solde positif au niveau de la migration infraprovinciale. Il s'agit des RÉ de Moncton-Richibucto (+ 700 personnes) et de Fredericton-Oromocto (+ 600 personnes).

Une structure de la population plus âgée dans l'ensemble des RÉ des provinces de l'Atlantique que dans le reste du Canada

Au 1er juillet 2014, aucune RÉ des provinces de l'Atlantique ne comptait une proportion de 0-14 ans dépassant celle de la moyenne nationale (16,1 %). De plus, la part des personnes de 65 ans et plus était plus élevée que celle du Canada en entier (15,7 %) dans toutes les RÉ des provinces de l'Atlantique, à l'exception de celles de Halifax (14,2 %) et de l'Avalon Peninsula (15,5 %).

Graphique 2.2
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, provinces de l'Atlantique, au 1er juillet 2014

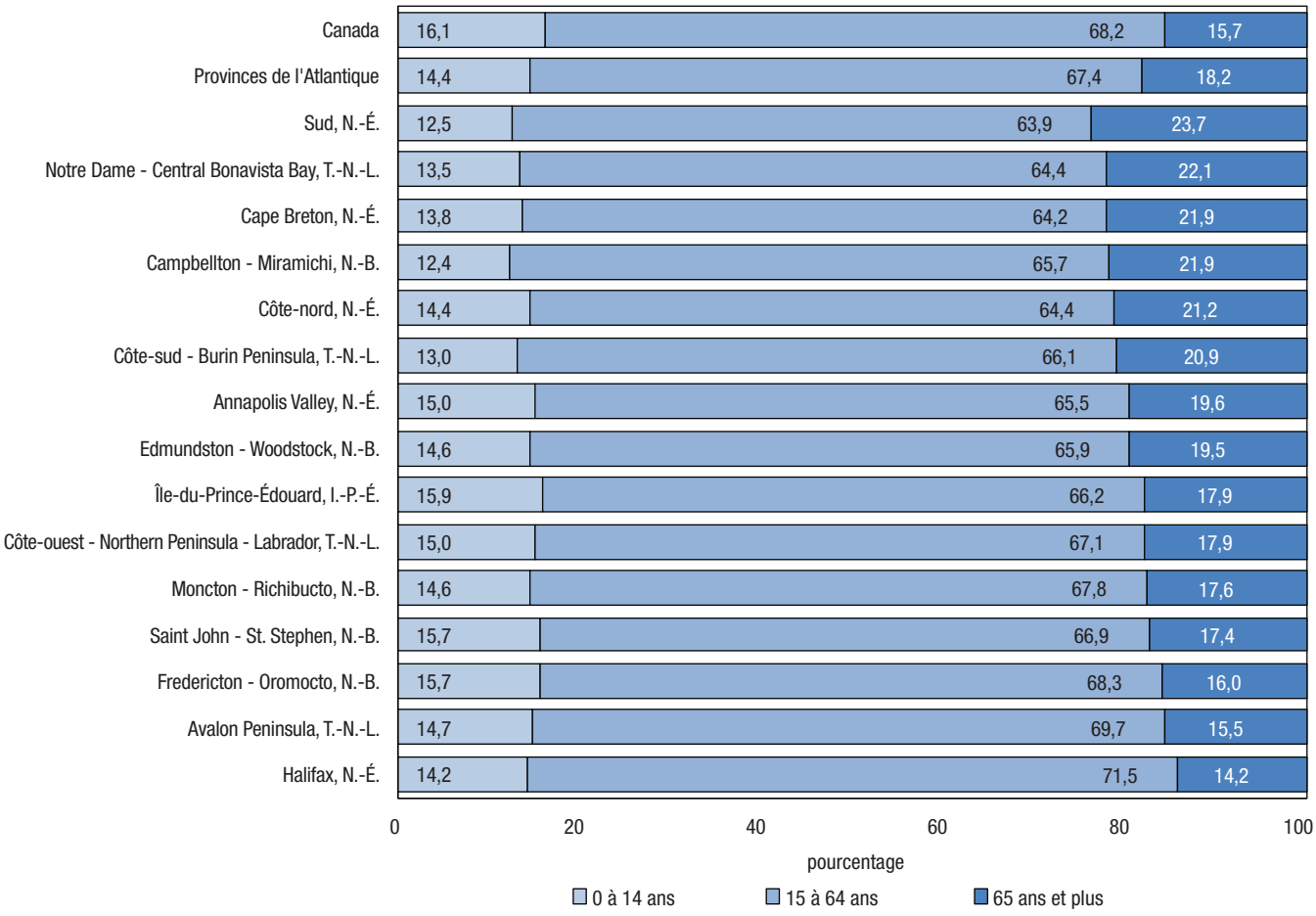

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

De toutes les RÉ du Canada, la RÉ du Sud (N.-É.) est celle où l'on comptait la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (23,7 %) au 1er juillet 2014. Il y a un an, la RÉ de Muskoka-Kawarthas (Ont.) était celle qui se classait au premier rang de ce classement. Dans les provinces de l'Atlantique, c'est dans la RÉ de Halifax (N.-É.) que ce groupe d'âge représentait la plus faible part de la population (14,2 %).

> Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Quant au groupe d'âge des 0-14 ans, il regroupait 15,9 % de la population de la RÉ de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.), la plus forte proportion dans les provinces de l'Atlantique. À l'inverse, c'était dans la RÉ de Campbellton-Miramichi (N.-B.) que les individus de 0-14 ans comptaient pour la plus faible part (12,4 %). Au 1er juillet 2014,

le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus était supérieur à celui des 0 à 14 ans dans toutes les RÉ des provinces de l'Atlantique, sauf dans celle de Halifax, où les effectifs de ces deux groupes d'âge étaient équivalents. La structure par âge relativement vieille de plusieurs RÉ des provinces de l'Atlantique s'explique notamment en raison d'une fécondité plus faible que dans le reste du pays. De surcroît, la persistance d'un solde migratoire interne déficitaire, surtout chez les personnes âgées de 20 à 29 ans, contribue au vieillissement de la population de la plupart des RÉ des provinces de l'Atlantique.

Figure 2.1
Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Sud, N.-É.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.), provinces de l'Atlantique, au 1er juillet 2014

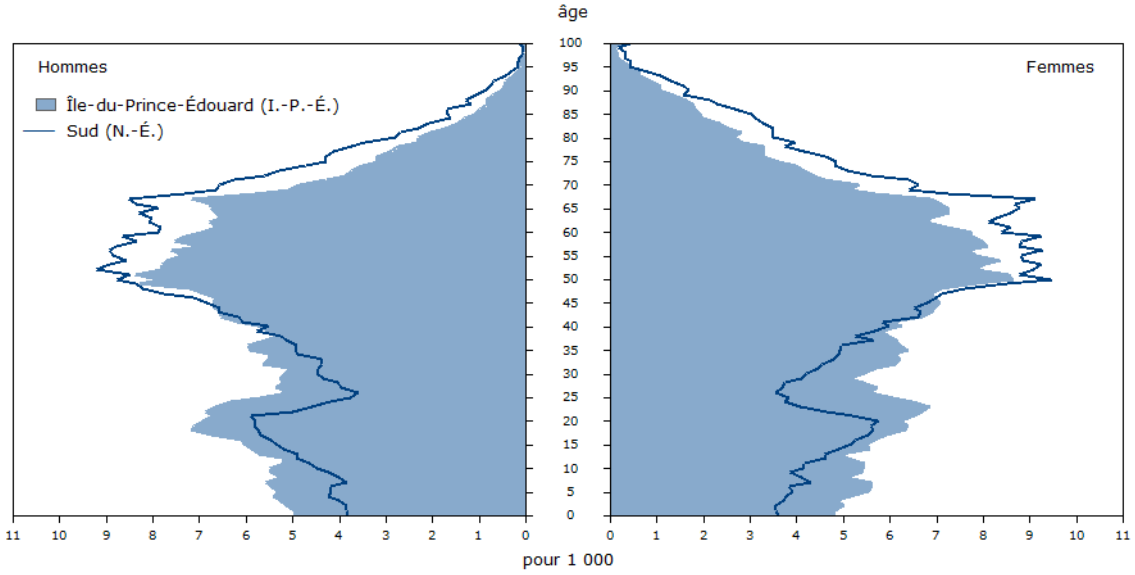

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La figure 2.1 permet de comparer, parmi les provinces de l'Atlantique, la RÉ dont la population est la plus jeune (Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.) à celle dont la population est la plus âgée (Sud, N.-É.). La structure démographique plus vieille de la RÉ du Sud (N.-É.) est facilement perceptible, comme en témoigne le sommet de la pyramide, plus imposant dans le cas de cette dernière (N.-É.) que pour celle de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.). Par ailleurs, la structure de la population en âge de travailler est moins âgée dans la RÉ de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) que dans celle du Sud (N.-É.). De fait, on observe un plus grand déséquilibre entre les personnes âgées de 15 à 39 ans et celles de 40 à 64 ans dans la RÉ du Sud (N.-É.). Enfin, la proportion des jeunes âgés de 14 ans et moins est plus importante dans la RÉ de l'Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-É.) que dans celle du Sud (N.-É.).

Tableau 2.2
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, provinces de l'Atlantique, 1er juillet 2004 et 2014

	Âge médian en 2004	Âge médian en 2014	Variation entre 2004 et 2014
		années	
Canada	**38,3**	**40,4**	**2,0**
Provinces de l'Atlantique	**39,9**	**44,3**	**4,3**
Côte-sud--Burin Peninsula, T.-N.-L.	41,8	49,4	7,6
Campbellton--Miramichi, N.-B.	41,9	49,4	7,5
Sud, N.-É.	42,9	49,8	6,9
Notre Dame--Central Bonavista Bay, T.-N.-L.	42,3	49,1	6,8
Edmundston--Woodstock, N.-B.	40,3	46,7	6,3
Cape Breton, N.-É.	42,4	48,2	5,9
Côte-nord, N.-É.	41,6	47,1	5,5
Annapolis Valley, N.-É.	40,6	45,9	5,3
Côte-ouest--Northern Peninsula--Labrador, T.-N.-L.	40,0	45,2	5,2
Île-du-Prince-Édouard, I.-P.-É.	39,2	43,3	4,2
Saint John--St. Stephen, N.-B.	39,3	43,4	4,1
Moncton--Richibucto, N.-B.	39,8	42,9	3,2
Avalon Peninsula, T.-N.-L.	38,7	41,6	3,0
Fredericton--Oromocto, N.-B.	37,8	40,4	2,6
Halifax, N.-É.	37,5	39,7	2,2

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2004 et 2014. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Côte-Sud-Burin Peninsula est la RÉ où l'âge médian a le plus augmenté au cours des dix dernières années dans les provinces de l'Atlantique

Entre le 1er juillet 2004 et le 1er juillet 2014, la variation de l'âge médian de chacune des quinze RÉ était supérieure à celle constatée à l'échelle nationale (+2,0 ans). Ce constat témoigne d'un vieillissement plus rapide de l'ensemble des RÉ des provinces de l'Atlantique par rapport au reste du Canada. Néanmoins, au 1er juillet 2014, l'âge médian de la RÉ de Halifax demeurait inférieur (39,7 ans) à celui du Canada (40,4 ans).

Le vieillissement de la population a été plus rapide dans la RÉ de Côte-Sud - Burin Peninsula (T.-N.-L.) que dans toutes les autres RÉ des provinces de l'Atlantique et du Canada. L'âge médian y est ainsi passé de 41,8 ans à 49,4 ans entre 2004 et 2014, pour une augmentation de 7,6 ans. La RÉ de Halifax (N.-É.) a enregistré la plus modeste augmentation de son âge médian parmi les provinces de l'Atlantique, avec une hausse de 2,2 ans sur dix années, une variation s'approchant du niveau national.

Portrait régional : Québec

Les plus fortes croissances de population au Québec ont été enregistrées dans les RÉ de la grande région de Montréal

Entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014, les plus forts accroissements démographiques ont été enregistrés dans les RÉ de Montréal (11,9 pour mille), des Laurentides (10,2 pour mille), de Laval (9,2 pour mille) et de Lanaudière (8,5 pour mille). Outre la RÉ de Montréal, qui couvre le territoire correspondant à l'île de Montréal et qui comptait 1 988 200 habitants au 1er juillet 2014, soit 24,2 % de la population du Québec, aucune autre RÉ québécoise n'a connu une croissance supérieure à celle du Canada en entier (10,9 pour mille). Les RÉ des Laurentides, de Laval et de Lanaudière, quant à elles, comptaient respectivement 586 100, 420 900 et 492 200 personnes.

Tableau 2.3
Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Québec, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Canada	**33 628 571**	**35 154 279**	**35 540 419**	**11,1**	**10,9**
Québec	**7 843 475**	**8 153 971**	**8 214 672**	**9,2**	**7,4**
Montréal, Qc	1 887 598	1 964 662	1 988 243	10,4	11,9
Laurentides, Qc	548 333	580 097	586 051	13,3	10,2
Laval, Qc	392 607	417 017	420 870	13,9	9,2
Lanaudière, Qc	461 909	488 055	492 234	12,7	8,5
Capitale-Nationale, Qc	692 448	726 257	731 838	11,1	7,7
Montérégie, Qc	1 434 404	1 496 737	1 508 127	10,0	7,6
Outaouais, Qc	361 549	380 683	383 182	11,6	6,5
Centre-du-Québec, Qc	231 973	238 622	239 990	6,8	5,7
Estrie, Qc	307 752	318 407	320 008	7,8	5,0
Nord-du-Québec, Qc	41 900	44 064	44 256	10,9	4,3
Chaudière-Appalaches, Qc	406 774	418 127	419 755	6,3	3,9
Mauricie, Qc	263 522	266 195	266 794	2,5	2,2
Abitibi-Témiscamingue, Qc	145 715	147 732	147 868	2,9	0,9
Saguenay--Lac-Saint-Jean, Qc	275 464	277 789	277 786	1,7	0,0
Bas-Saint-Laurent, Qc	201 378	200 696	200 292	-1,1	-2,0
Côte-Nord, Qc	95 490	95 591	94 906	-1,2	-7,2
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine, Qc	94 659	93 240	92 472	-4,7	-8,3

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 2.2
Taux d'accroissement démographique entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la région économique, Québec

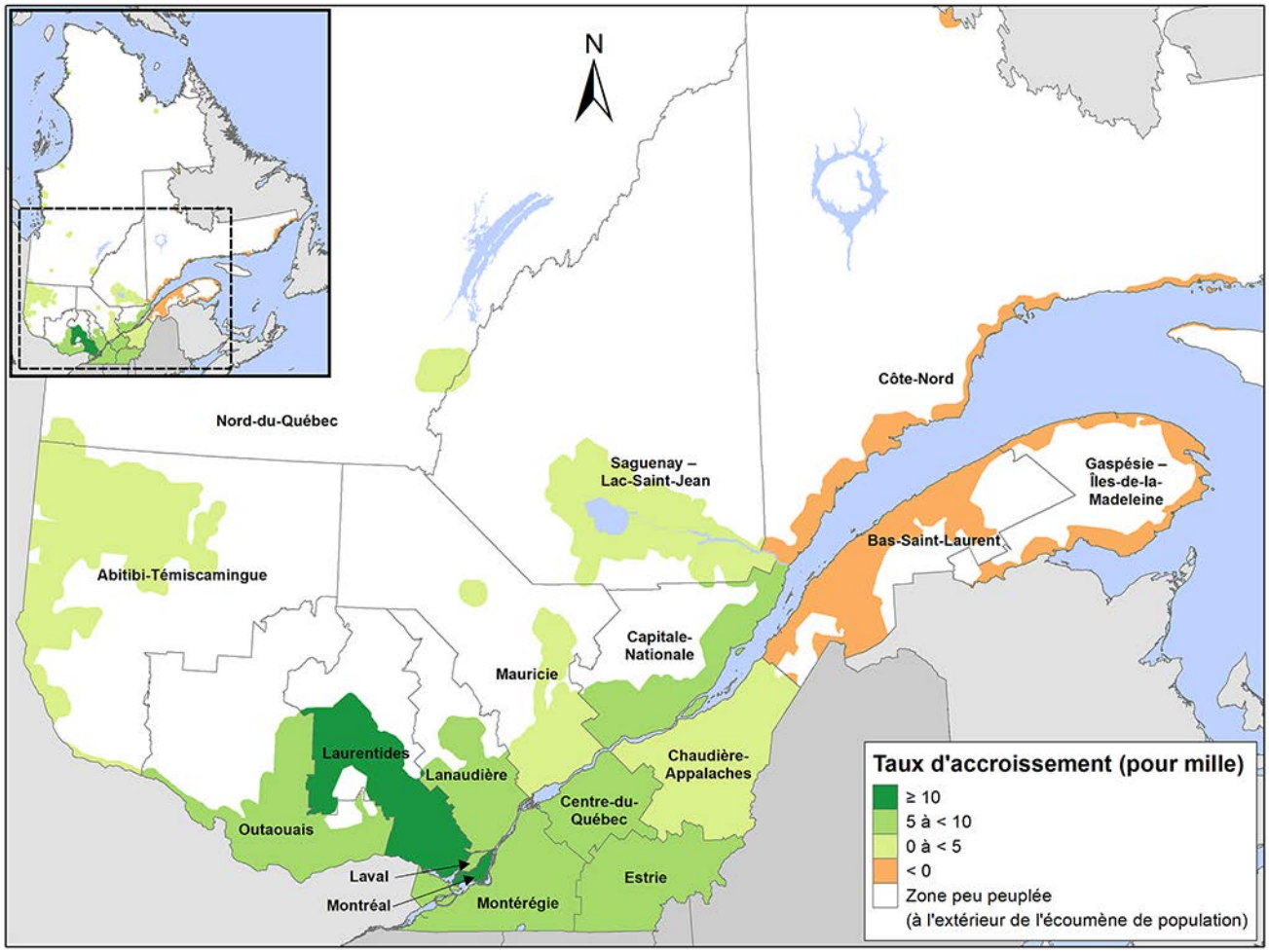

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Les RÉ de l'est du Québec ont enregistré une baisse de population au cours de la dernière année

En 2013-2014, les RÉ du Québec à avoir affiché une décroissance de leur population étaient toutes localisées dans l'Est du Québec. À l'échelle de la province, la population qui a connu la plus forte décroissance était celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cette RÉ totalisait 92 500 habitants au 1er juillet 2014, en baisse de 800 personnes (-8,3 pour mille) par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, la population de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent, les deux autres RÉ à avoir connu une décroissance, a diminué de 700 et de 400 individus respectivement. Leur taux d'accroissement démographique au cours de la période 2013-2014 se chiffrait à -7,2 pour mille (Côte-Nord) et à -2,0 pour mille (Bas-Saint-Laurent). Enfin, la croissance de la population des RÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean (0,0 pour mille) et de l'Abitibi-Témiscamingue (0,9 pour mille) a été nulle ou faible.

Des facteurs de croissance diversifiés selon la RÉ au Québec

Parmi les cinq RÉ du Québec qui ont affiché les plus forts accroissements démographiques, les principaux facteurs de croissance variaient. Dans les RÉ de Laval et de Montréal, l'accroissement démographique était essentiellement alimenté par la migration internationale alors que l'augmentation de la population dans les RÉ des Laurentides et de Lanaudière était principalement attribuable à la migration infraprovinciale. Enfin, la diminution de la population enregistrée par les trois RÉ de l'est du Québec s'expliquait surtout en raison d'échanges migratoires infra-provinciaux déficitaires.

Graphique 2.3
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Québec, 2013-2014

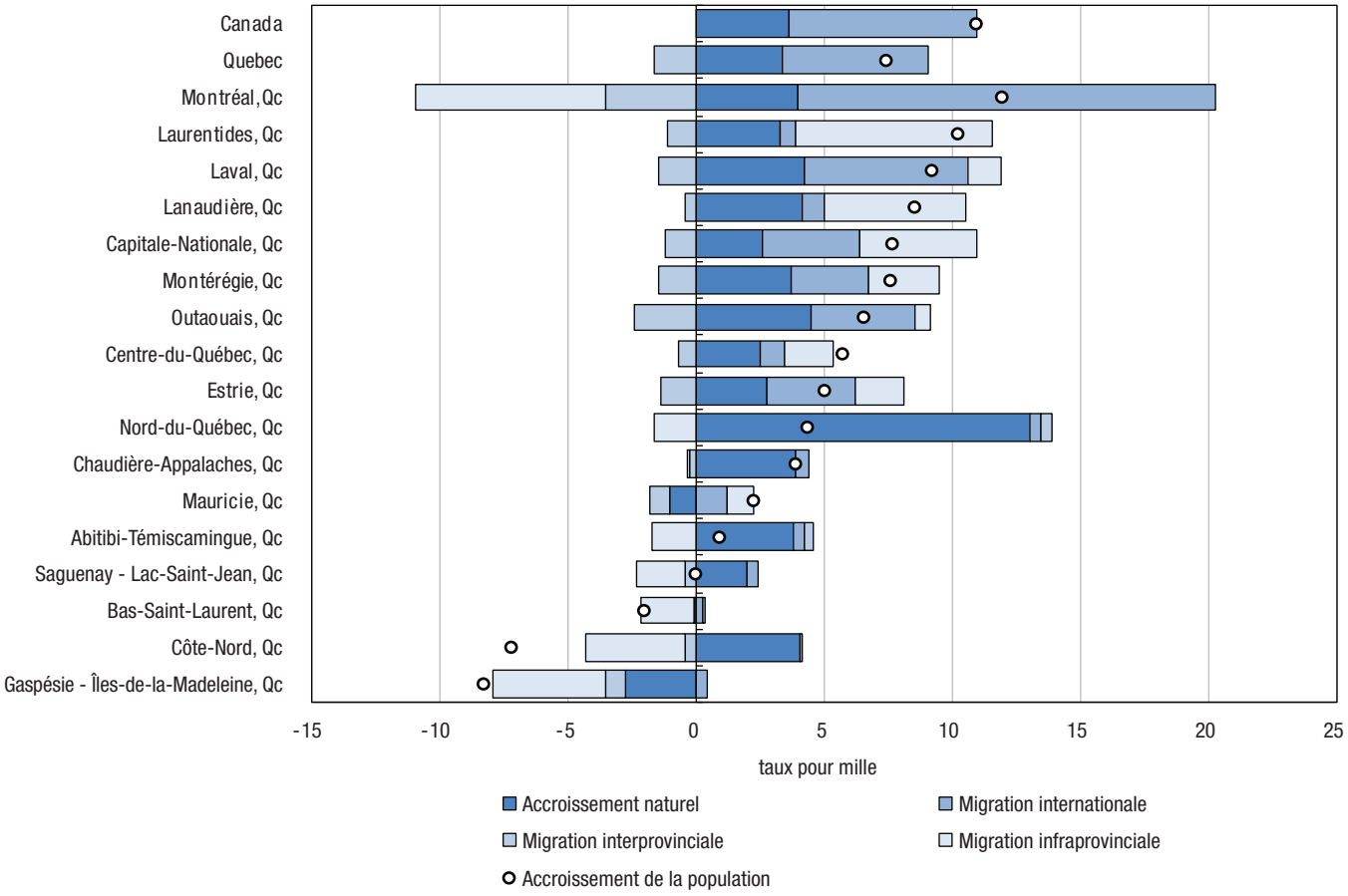

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population. À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RÉ du Nord-du-Québec s'est nettement démarquée des seize autres RÉ québécoises au chapitre de l'accroissement naturel. Un surplus considérable de naissances par rapport aux décès lui a permis d'afficher le plus fort taux d'accroissement naturel (13,1 pour mille) de la province ainsi que le plus fort taux de l'est et du centre du Canada. Ailleurs au Québec, le nombre de naissances a surpassé le nombre des décès dans la plupart des RÉ, sauf en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et en Mauricie, qui ont présenté des taux d'accroissement naturel de -2,8 pour mille et de -1,0 pour mille.

La RÉ de Montréal se distingue des autres RÉ du Québec en raison de l'importance de la migration internationale comme facteur principal d'accroissement démographique. Avec un taux de croissance migratoire internationale de 16,3 pour mille, Montréal a affiché la deuxième plus forte valeur à l'échelle canadienne pour une RÉ, derrière celle de Winnipeg (Man.), avec un taux de 18,4 pour mille. Le solde de la migration internationale pour la RÉ de Montréal s'établissait à +32 200 en 2013-2014 et représentait 69 % de cet accroissement à l'échelle provinciale. Au Québec, la deuxième plus forte croissance attribuable à la migration internationale a été observée dans la RÉ de Laval (6,3 pour mille, pour un solde de 2 700).

La majorité des RÉ du Québec a présenté un bilan déficitaire ou nul en matière de migration interprovinciale. L'impact de ce facteur est toutefois demeuré généralement marginal, les taux de migration interprovinciale étant considérés nuls ou faibles dans plus de la moitié des RÉ québécoises (10 sur 17), alors qu'il ne constituait pas le

principal facteur de croissance ou de décroissance des autres RÉ. Au sein de la province, la RÉ de Montréal est celle qui a affiché la plus forte diminution de population due à la migration interprovinciale (-3,5 pour mille, pour un solde de -7 000 personnes).

Au cours de la dernière période, la RÉ des Laurentides a affiché la plus forte augmentation imputable à la migration infraprovinciale au Québec (+4 400 personnes, pour un taux de 7,6 pour mille). Ces gains au chapitre des échanges infraprovinciaux ont surtout été réalisés au détriment des RÉ de Montréal et de Laval. À l'opposé, la RÉ de Montréal a enregistré la baisse de population liée à la migration infraprovinciale la plus prononcée du Québec (-14 700 personnes, pour un taux de -7,4 pour mille).

La plupart des RÉ du Québec parmi les plus âgées au pays… mais quelques exceptions persistent

Au Québec, la population de la majorité des RÉ présentait une structure démographique plus vieille que celle du Canada en entier. Les RÉ du Nord-du-Québec et de l'Outaouais montraient des indicateurs témoignant de la jeunesse relative de leur population par rapport à la moyenne nationale, leur part de 65 ans et plus se situant sous la moyenne canadienne et leur proportion de 0-14 ans étant supérieure à celle du pays en entier. D'ailleurs, la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans était presque deux fois plus élevée dans la RÉ du Nord-du-Québec que dans l'ensemble de la province (27,1 % et 15,4 % respectivement). Lanaudière, Laval, l'Abitibi-Témiscamingue et la Montérégie étaient aussi des RÉ où la part de 14 ans et moins était relativement plus élevée que pour le Canada.

Graphique 2.4
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Québec, au 1er juillet 2014

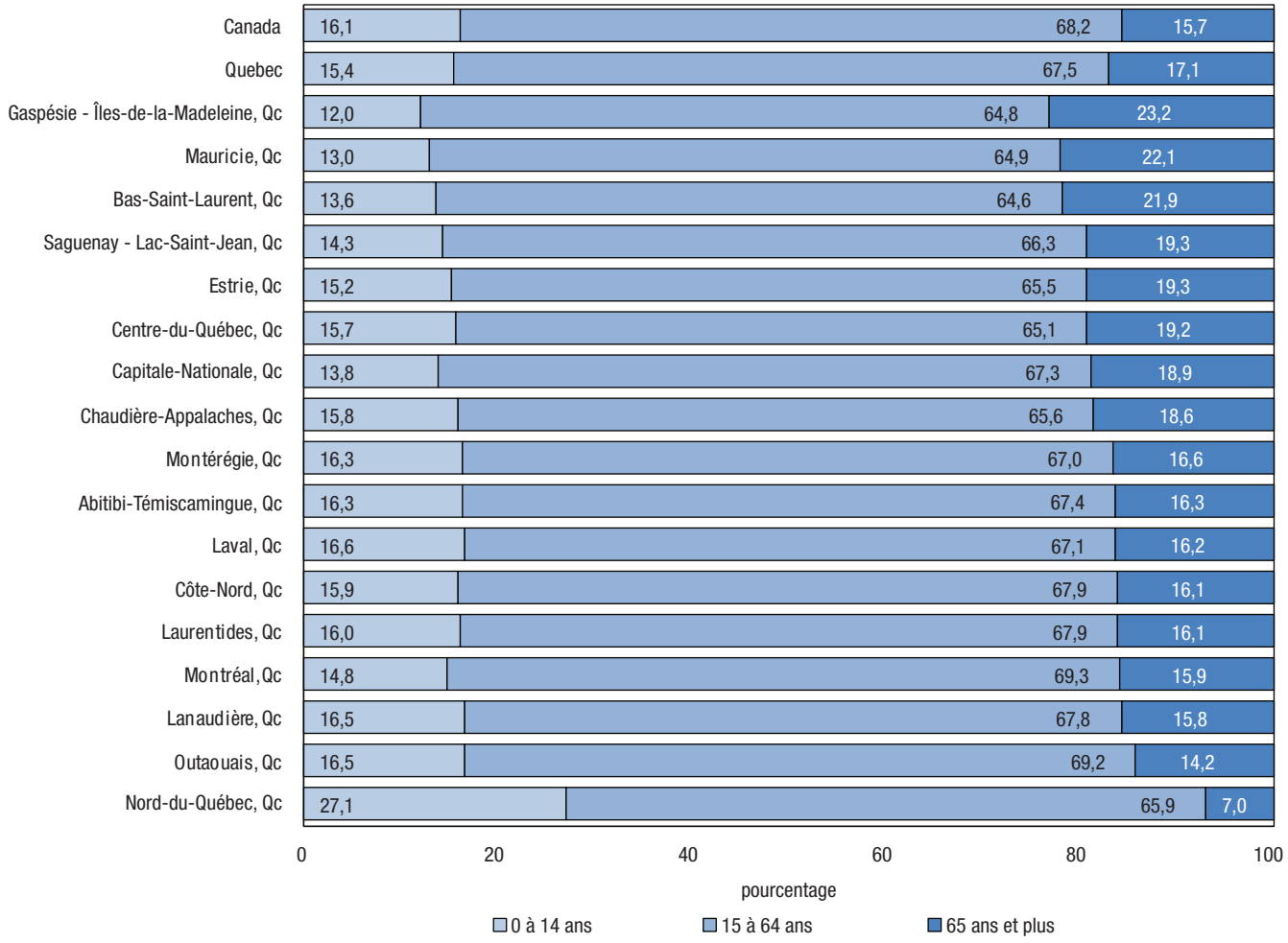

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distinguait en regard de sa proportion de personnes de 65 ans et plus (23,2 %), la plus forte valeur au Québec en date du 1er juillet 2014. De plus, cette RÉ comportait la plus faible part de 0-14 ans (12,0 %). À l'opposé, la RÉ du Nord-du-Québec émerge du lot en vertu d'une proportion faible de personnes âgées (7,0 % de la population a 65 ans et plus).

Figure 2.2
Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Nord-du-Québec), Québec, au 1er juillet 2014

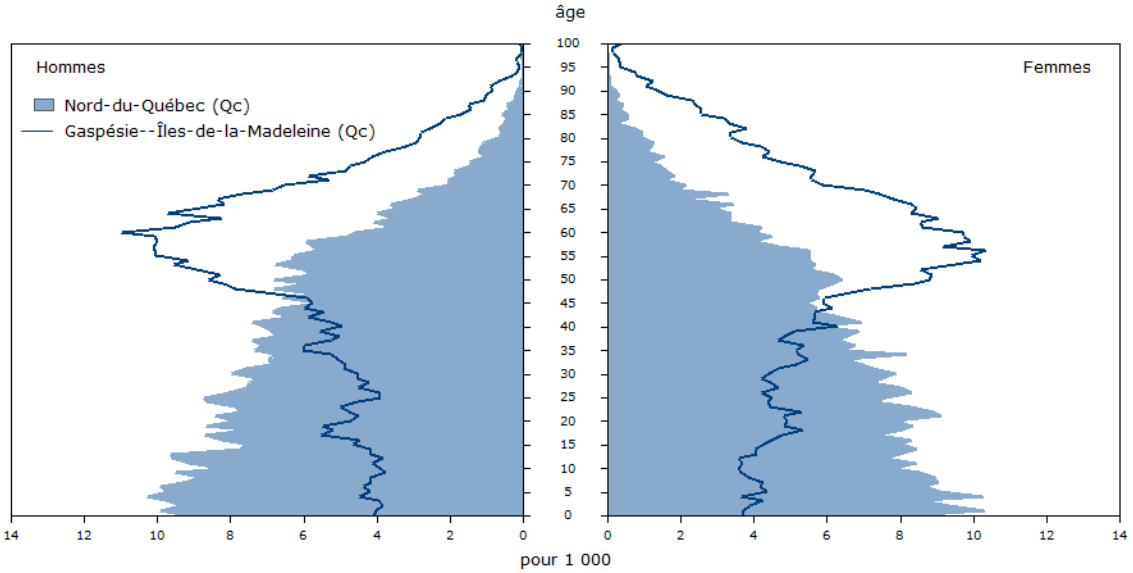

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La figure 2.2 met en parallèle les pyramides des âges des deux RÉ québécoises avec la population la plus âgée (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et la plus jeune (Nord-du-Québec). La base évasée de la pyramide des âges de la RÉ du Nord-du-Québec témoigne d'une population jeune. Le groupe d'âge des 0-4 ans est d'ailleurs celui dont le poids compte le plus au sein de cette RÉ, contrastant fortement avec la situation qui prévalait dans la RÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Dans cette RÉ, les personnes dans la cinquantaine et dans la soixantaine concentraient les plus grandes parts de la population. La structure par âge plus vieille de la RÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'explique notamment par la persistance d'un accroissement naturel négatif de même que de pertes migratoires particulièrement importantes chez la population âgée de 18 à 24 ans. La RÉ du Nord-du-Québec conserve une structure par âge relativement jeune en raison d'un régime de fécondité et de mortalité plus fortes.

Tableau 2.4
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Québec, 1er juillet 2004 et 2014

	Âge médian en 2004	Âge médian en 2014	Variation entre 2004 et 2014
		années	
Canada	**38,3**	**40,4**	**2,0**
Québec	**39,7**	**41,8**	**2,0**
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine, Qc	44,1	50,8	6,6
Bas-Saint-Laurent, Qc	43,1	48,6	5,5
Mauricie, Qc	43,6	48,2	4,6
Saguenay--Lac-Saint-Jean, Qc	41,5	45,8	4,3
Côte-Nord, Qc	39,4	43,3	4,0
Centre-du-Québec, Qc	40,4	44,0	3,6
Chaudière-Appalaches, Qc	40,2	43,8	3,5
Estrie, Qc	40,3	43,6	3,3
Laurentides, Qc	39,4	42,7	3,3
Abitibi-Témiscamingue, Qc	39,6	42,5	3,0
Montérégie, Qc	39,5	41,9	2,4
Lanaudière, Qc	39,6	41,8	2,2
Outaouais, Qc	38,4	40,6	2,2
Capitale-Nationale, Qc	41,3	43,0	1,7
Laval, Qc	39,4	41,1	1,7
Nord-du-Québec, Qc	27,9	29,2	1,3
Montréal, Qc	38,3	38,7	0,4

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2004 et 2014. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Le vieillissement prononcé en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fait grimper l'âge médian de la population à 50 ans

En plus d'être la RÉ où l'on retrouve la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec, la RÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est aussi celle où le vieillissement de la population s'est produit au rythme le plus rapide. Entre le 1er juillet 2004 et le 1er juillet 2014, l'âge médian de la population est passé de 44,1 ans à 50,8 ans, ce qui représente une hausse de 6,7 ans. De plus, à l'échelle canadienne, c'est la seule RÉ dont l'âge médian dépassait le cap des 50 ans au 1er juillet 2014.

La Capitale-Nationale, Laval, le Nord-du-Québec et Montréal constituaient les quatre seules RÉ du Québec où l'augmentation de l'âge médian était inférieure à celle du Canada. La plus faible hausse de l'âge médian au Québec a été enregistrée dans la RÉ de Montréal (+0,4 an entre 2004 et 2014).

Portrait régional : Ontario

Les RÉ de l'Ontario avec les plus fortes croissances englobaient de grands centres de population urbains

Pour la période s'étendant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 et parmi toutes les régions économiques de l'Ontario, la RÉ ayant enregistré la plus forte croissance de population et la seule se situant au-dessus du niveau national (10,9 pour mille) était celle de Toronto (14,1 pour mille). Elle était suivie par les RÉ de Kitchener-Waterloo-Barrie (9,9 pour mille) et d'Ottawa (8,5 pour mille).

En hausse de 88 900 personnes au cours de la dernière année, la RÉ de Toronto dénombrait 6 357 700 habitants au 1er juillet 2014, soit un peu moins que la moitié de la population de l'Ontario (46 %). La RÉ d'Ottawa totalisait, quant à elle, 1 320 300 habitants. La RÉ de Kitchener-Waterloo-Barrie comptait 1 297 900 habitants, en hausse de 12 800 comparativement au 1er juillet 2013.

Tableau 2.5
Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Ontario, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Canada	**33 628 571**	**35 154 279**	**35 540 419**	**11,1**	**10,9**
Ontario	**12 997 687**	**13 550 929**	**13 678 740**	**10,2**	**9,4**
Toronto, Ont.	5 893 725	6 268 840	6 357 712	15,1	14,1
Kitchener--Waterloo--Barrie, Ont.	1 230 727	1 285 065	1 297 892	10,6	9,9
Ottawa, Ont.	1 252 377	1 309 111	1 320 293	10,6	8,5
Hamilton--Niagara Peninsula, Ont.	1 391 653	1 434 973	1 445 888	7,6	7,6
London, Ont.	643 109	662 300	666 365	7,1	6,1
Muskoka--Kawarthas, Ont.	374 150	379 992	381 546	3,9	4,1
Kingston--Pembroke, Ont.	460 926	467 715	468 747	3,4	2,2
Stratford--Bruce Peninsula, Ont.	300 287	300 258	300 514	0,2	0,9
Windsor--Sarnia, Ont.	641 190	638 223	637 412	-1,2	-1,3
Nord-ouest, Ont.	240 520	240 139	239 771	-0,6	-1,5
Nord-est, Ont.	569 023	564 313	562 600	-2,3	-3,0

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 2.3
Taux d'accroissement démographique entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la région économique, Ontario

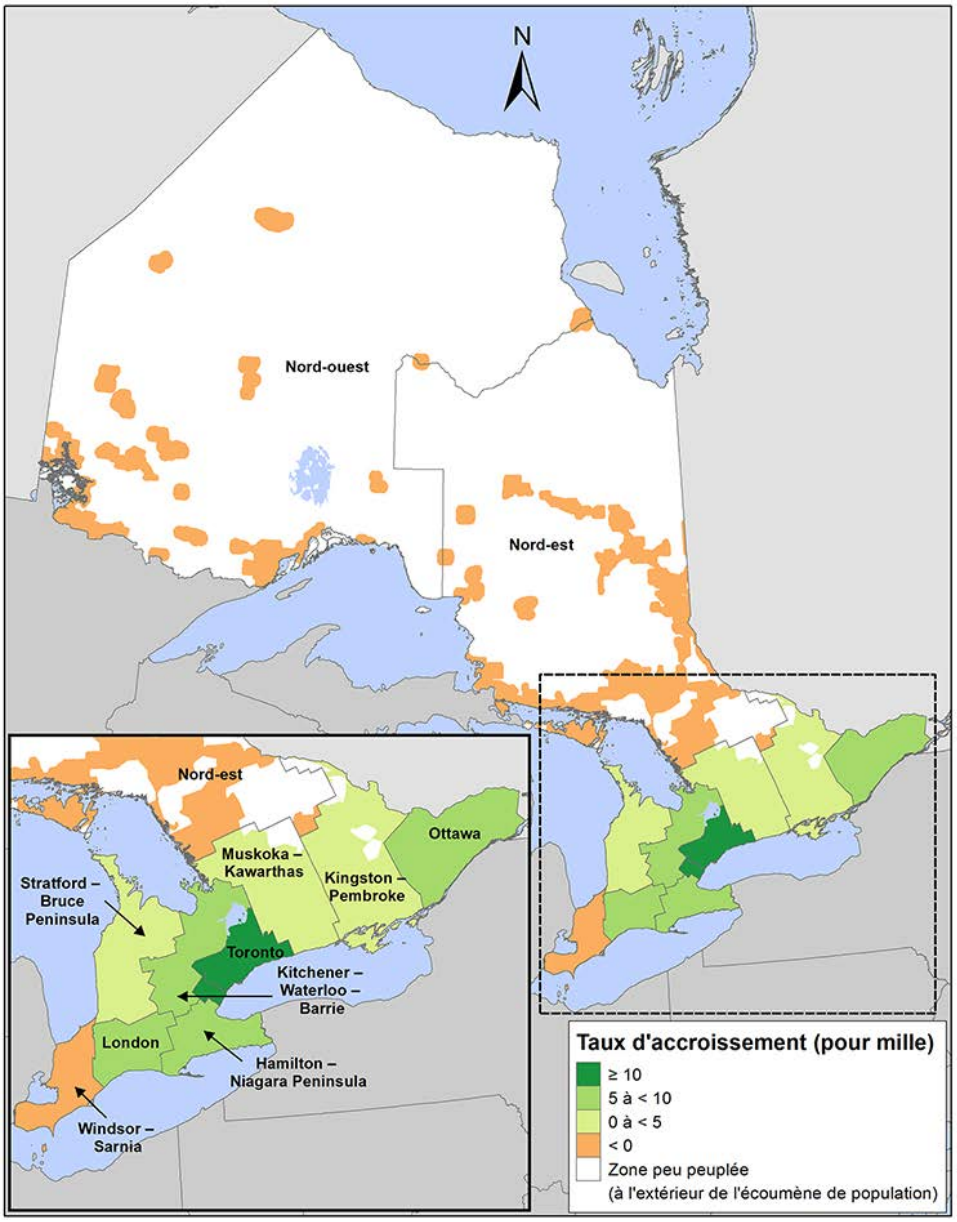

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La population des deux RÉ du nord de l'Ontario et de Windsor-Sarnia a diminué au cours de la dernière année

Parmi les RÉ de l'Ontario, la plus forte décroissance s'est produite dans celle du Nord-est, sa population ayant fléchi d'environ 1 700 habitants (-3,0 pour mille) entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014. Le Nord-ouest et Windsor-Sarnia constituaient les deux autres RÉ de l'Ontario à avoir enregistré une baisse significative de leur population, avec des taux d'accroissement démographiques négatifs se chiffrant respectivement à -1,5 pour mille (-800 habitants) et à -1,3 pour mille (-400 habitants).

Au cours des cinq dernières années, le rythme de croissance de la population a légèrement ralenti dans la plupart des RÉ de l'Ontario (8 RÉ sur 11). En contrepartie, il est demeuré stable dans la RÉ d'Hamilton-Niagara Peninsula et il a faiblement augmenté dans les RÉ de Muskoka-Kawarthas et de Stratford-Bruce Peninsula.

Les migrations ont été déterminantes pour la croissance de la plupart de RÉ de l'Ontario

En Ontario, au sein des RÉ ayant enregistré une hausse de leur population entre 2013 et 2014, la migration internationale et la migration infraprovinciale constituaient les principaux moteurs de croissance. Les RÉ de Toronto, London et Ottawa devaient la plus grande partie de leur accroissement démographique à la migration internationale. Dans les autres RÉ de l'Ontario dont la population a augmenté au cours de la dernière période, les échanges migratoires infraprovinciaux ont alimenté la majorité de la croissance. Quant aux trois RÉ ayant affiché une décroissance au cours de la dernière année, des pertes nettes au chapitre de la migration interprovinciale expliquent surtout pourquoi leur population a diminué.

Graphique 2.5
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Ontario, 2013-2014

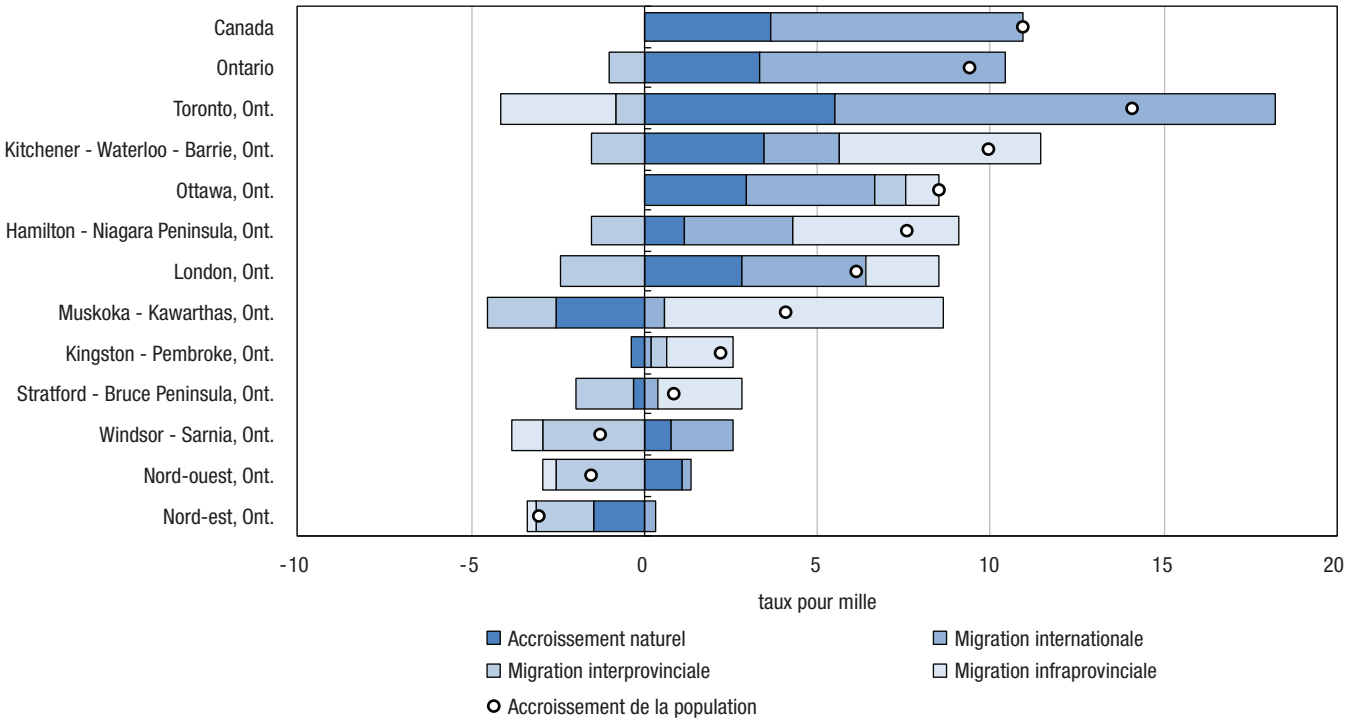

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Au sein de cette province, la RÉ de Toronto a enregistré le plus fort taux d'accroissement naturel, lequel s'élevait à 5,5 pour mille et correspondait à une hausse de 34 900 personnes (69 300 naissances et 34 300 décès). En revanche, la RÉ de Muskoka-Kawarthas a enregistré le taux d'accroissement naturel le plus faible en Ontario (-2,5 pour mille).

La RÉ de Toronto s'est aussi démarquée au chapitre de la migration internationale. Principal levier de sa croissance, le taux de migration internationale de Toronto (12,7 pour mille) a atteint la valeur la plus élevée parmi toutes les RÉ de l'Ontario. Le solde de la migration internationale s'établissait à 80 000, ce qui représentait 83 % de l'accroissement migratoire international de la province. En contrepartie, la migration internationale représentait une source de croissance négligeable au sein de 5 des 11 RÉ de l'Ontario (Kinsgton-Pembroke, Muskoka-Kawarthas, Stratford-Bruce Peninsula, Nord-est et Nord-ouest), avec des taux qui se chiffraient entre 0,2 et 0,6 pour mille.

Entre le 1er juillet 2013 et le 1er juillet 2014, le bilan migratoire interprovincial a été déficitaire dans huit des onze RÉ ontariennes. Dans les trois autres RÉ (Toronto, Ottawa et Kingston-Pembroke), le taux d'accroissement migratoire interprovincial était considéré comme nul ou faible. Quant à la décroissance la plus prononcée due à ce facteur,

elle a été enregistrée dans la RÉ de Windsor-Sarnia (-2,9 pour mille) et s'est traduite par une baisse de près de 1 900 personnes.

Les échanges migratoires s'étant produits à l'intérieur de la province ont particulièrement contribué à la croissance de la RÉ de Muskoka-Kawarthas et de Kitchener-Waterloo-Barrie qui affichaient les taux de migration infraprovinciale les plus élevées de l'Ontario, respectivement de 8,0 pour mille et de 5,8 pour mille. À l'opposé, avec un taux de -3,3 pour mille, la RÉ de Toronto a affiché le plus important déficit migratoire infraprovincial de l'Ontario, pour une diminution nette de 21 000 personnes.

Les structures par âge des RÉ de Toronto et de Kitchener-Waterloo-Barrie plus jeunes que celle du Canada

Bien qu'au 1er juillet 2014 la structure par âge de l'Ontario s'approchait de la moyenne nationale, toutes les RÉ ne présentaient pas le même profil par âge. Ainsi, les RÉ de Toronto et de Kitchener-Waterloo-Barrie étaient les seules où l'on trouvait à la fois une part de personnes âgées de 0 à14 ans plus élevée que pour le Canada ainsi qu'une proportion moindre de personnes âgées de 65 ans et plus. De plus, elles étaient deux des trois seules RÉ de l'Ontario à afficher un âge médian inférieur à celui du Canada (40,4 ans), soit 38,8 ans pour Toronto et 39,9 ans pour Kitchener-Waterloo-Barrie (London étant la troisième, avec un âge médian de 40,1 ans).

Graphique 2.6
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Ontario, au 1er juillet 2014

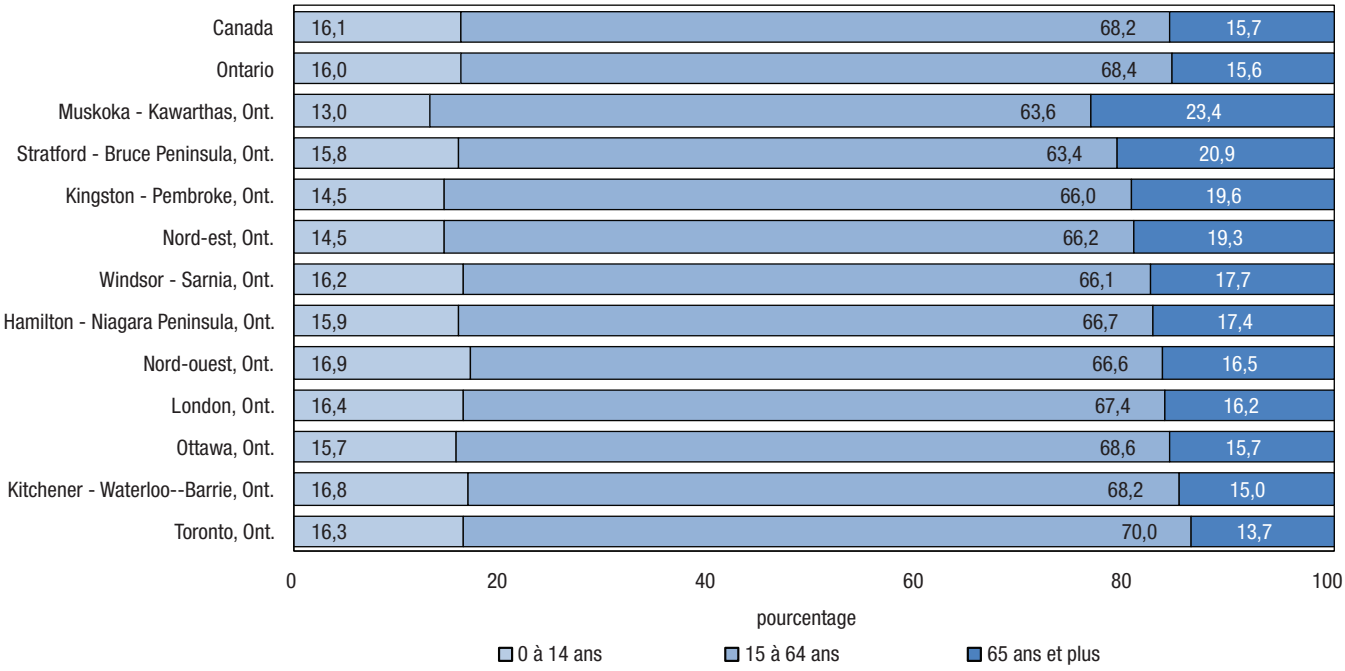

Note: Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Au 1er juillet 2014, la RÉ de Toronto comptait la plus faible part de personnes âgées de 65 ans et plus en Ontario (13,7 %) alors que la RÉ de Muskoka-Kawarthas était plutôt celle où ce groupe d'âge représentait la plus importante part de la population (23,4 %). Muskoka-Kawarthas était également la RÉ où le groupe d'âge des 0-14 ans avait la moins grande importance relative (13,0 %) parmi les RÉ ontariennes. Par ailleurs, la RÉ du Nord-ouest comportait la plus forte proportion de jeunes de moins de 15 ans (16,9 %).

Figure 2.3
Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Muskoka-Kawarthas) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Nord-ouest), Ontario, au 1er juillet 2014

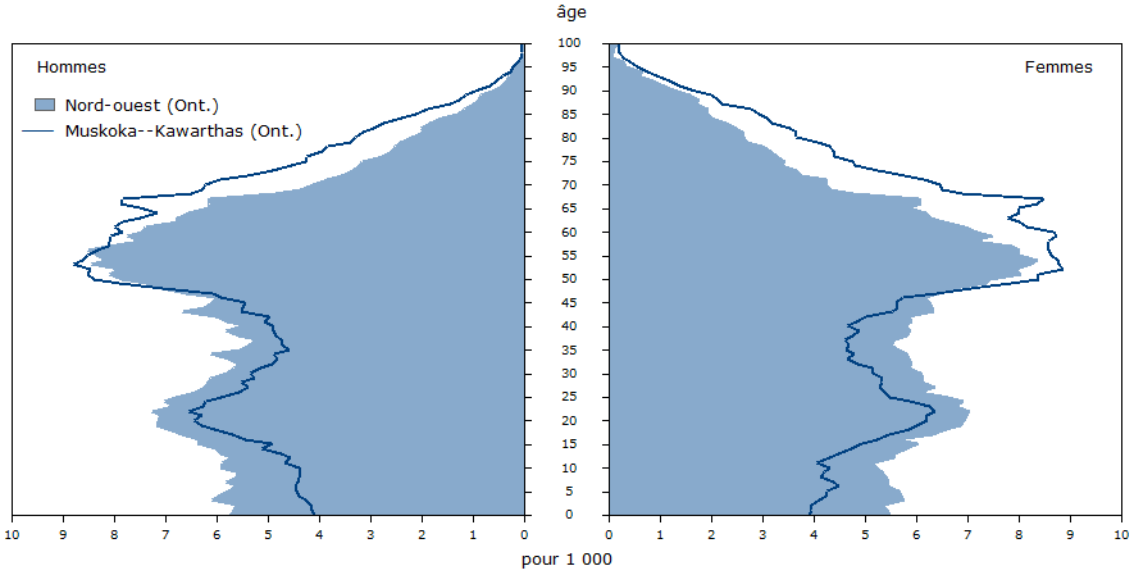

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La figure 2.3 permet de comparer la RÉ dont la population était la plus jeune (Nord-ouest) à celle dont la population était la plus âgée (Muskoka-Kawarthas), au 1er juillet 2014, en Ontario. Même si les différences entre les pyramides des âges des deux RÉ ne sont pas très grandes, il apparaît que les personnes de 65 ans et plus comptent pour une part plus importante à Muskoka-Kawarthas que dans la RÉ du Nord-Ouest, le sommet de la pyramide de cette première RÉ étant plus imposant, surtout à partir des 60 ans et plus. De plus, la taille de la population en âge de travailler est proportionnellement plus importante dans la RÉ du Nord-ouest, tout comme celle des jeunes, tel que montré par la base de cette pyramide plus étroite pour la RÉ de Muskoka-Kawarthas. Dans la RÉ de Muskoka-Kawarthas, le vieillissement de la population est alimenté par des pertes migratoires internes chez les personnes âgées de 18 à 24 ans, combinées à des gains chez les personnes 45 ans.

Tableau 2.6
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Ontario, 1er juillet 2004 et 2014

	Âge médian en 2004	Âge médian en 2014	Variation entre 2004 et 2014
		années	
Canada	**38,3**	**40,4**	**2,0**
Ontario	**37,8**	**40,4**	**2,6**
Muskoka--Kawarthas, Ont.	43,0	48,9	6,0
Windsor--Sarnia, Ont.	38,0	42,6	4,6
Stratford--Bruce Peninsula, Ont.	41,2	45,7	4,5
Nord-est, Ont.	41,2	45,2	4,0
Kingston--Pembroke, Ont.	40,5	44,4	3,9
Nord-ouest, Ont.	38,3	41,6	3,3
Kitchener--Waterloo--Barrie, Ont.	36,8	39,9	3,0
Hamilton--Niagara Peninsula, Ont.	39,1	42,0	2,9
London, Ont.	37,5	40,1	2,6
Ottawa, Ont.	38,3	40,9	2,5
Toronto, Ont.	36,5	38,8	2,3

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2004 et 2014. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Les populations des RÉ de l'Ontario vieillissent plus rapidement que dans le reste du pays

Au cours de la dernière décennie (2004-2014), la plus forte hausse de l'âge médian s'est produite dans la RÉ de Muskoka-Kawarthas (+6,0 ans). Alors que l'âge médian de la population était de 43,0 ans au 1er juillet 2004, il se hissait à 48,9 ans au 1er juillet 2014, la valeur la plus élevée en Ontario. Le rythme du vieillissement de la population était au moins deux fois plus rapide que celui de la moyenne nationale (+2,0 ans) dans trois autres RÉ ontariennes : à Windsor-Sarnia (+4,6 ans) et à Stratford-Bruce Peninsula (+4,5 ans) et dans le Nord-est (+4,0 ans).

Les RÉ de Toronto, d'Ottawa, de London et d'Hamilton-Niagara Peninsula sont celles où le vieillissement de la population s'est déroulé le plus lentement en Ontario, avec des hausses respectives de leur âge médian de 2,3 ans, 2,5 ans, 2,6 ans et 2,9 ans. Bien qu'elles soient plutôt faibles à l'échelle provinciale, ces hausses demeurent légèrement supérieures à celles observées pour l'ensemble du Canada.

Portrait régional : Prairies

Les RÉ de l'Alberta affichent les plus fortes croissances de population au pays

Dans les provinces des Prairies[2], entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014, l'accroissement démographique le plus soutenu est survenu dans la RÉ de Calgary (Alb.) (34,3 pour mille). Il s'agit également du plus fort taux de croissance annuel de la population enregistré parmi les 76 RÉ canadiennes. Au cours de la même période, les deuxième et troisième accroissements démographiques les plus prononcés dans les provinces des Prairies sont survenus dans les RÉ d'Edmonton (Alb.) (31,3 pour mille) et de Wood Buffalo-Cold Lake (Alb.) (28,7 pour mille).

Les RÉ des provinces des Prairies se sont démarquées très nettement de celles du reste du pays, en raison du dynamisme de la croissance de leur population. Huit des dix RÉ du pays avec les plus fortes croissances au cours de la dernière année étaient situées dans les provinces des Prairies. De celles-ci, quatre se trouvaient en Alberta, et deux dans chacune des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan.

Tableau 2.7
Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Prairies, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Canada	**33 628 571**	**35 154 279**	**35 540 419**	**11,1**	**10,9**
Prairies	**5 922 463**	**6 378 851**	**6 529 145**	**19,5**	**23,3**
Calgary, Alb.	1 313 919	1 460 812	1 511 755	28,0	34,3
Edmonton, Alb.	1 206 474	1 329 027	1 371 317	25,6	31,3
Wood Buffalo--Cold Lake, Alb.	134 067	149 507	153 856	27,5	28,7
Saskatoon--Biggar, Sask.	313 876	348 848	358 123	26,3	26,2
Red Deer, Alb.	192 776	206 923	212 329	19,3	25,8
Regina--Moose Mountain, Sask.	290 142	316 178	323 510	21,8	22,9
Sud-est, Man.	102 735	110 641	112 840	18,7	19,7
Centre sud, Man.	60 213	63 975	65 130	15,7	17,9
Winnipeg, Man.	666 059	702 061	712 670	13,5	15,0
Athabasca--Grande Prairie--Peace River, Alb.	261 039	271 739	275 768	11,0	14,7
Lethbridge--Medicine Hat, Alb.	279 180	291 266	295 396	11,3	14,1
Nord, Sask.	36 974	39 147	39 662	14,0	13,1
Banff--Jasper--Rocky Mountain House, Alb.	89 521	91 412	92 604	6,8	13,0
Centre nord, Man.	48 728	49 615	50 138	5,7	10,5
Camrose--Drumheller, Alb.	202 116	206 513	208 667	6,4	10,4
Interlake, Man.	89 770	92 236	93 106	7,3	9,4
Sud-ouest, Man.	108 272	112 597	113 540	9,5	8,3
Prince Albert, Sask.	205 250	212 532	214 142	8,5	7,5
Nord, Man.	89 814	92 475	93 148	7,3	7,3
Swift Current--Moose Jaw, Sask.	102 317	103 138	103 477	2,3	3,3
Yorkton--Melville, Sask.	86 223	86 404	86 496	0,6	1,1
Parklands, Man.	42 998	41 805	41 471	-7,2	-8,0

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

2. Les Prairies englobent les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Carte 2.4
Taux d'accroissement démographique entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la région économique, Prairies

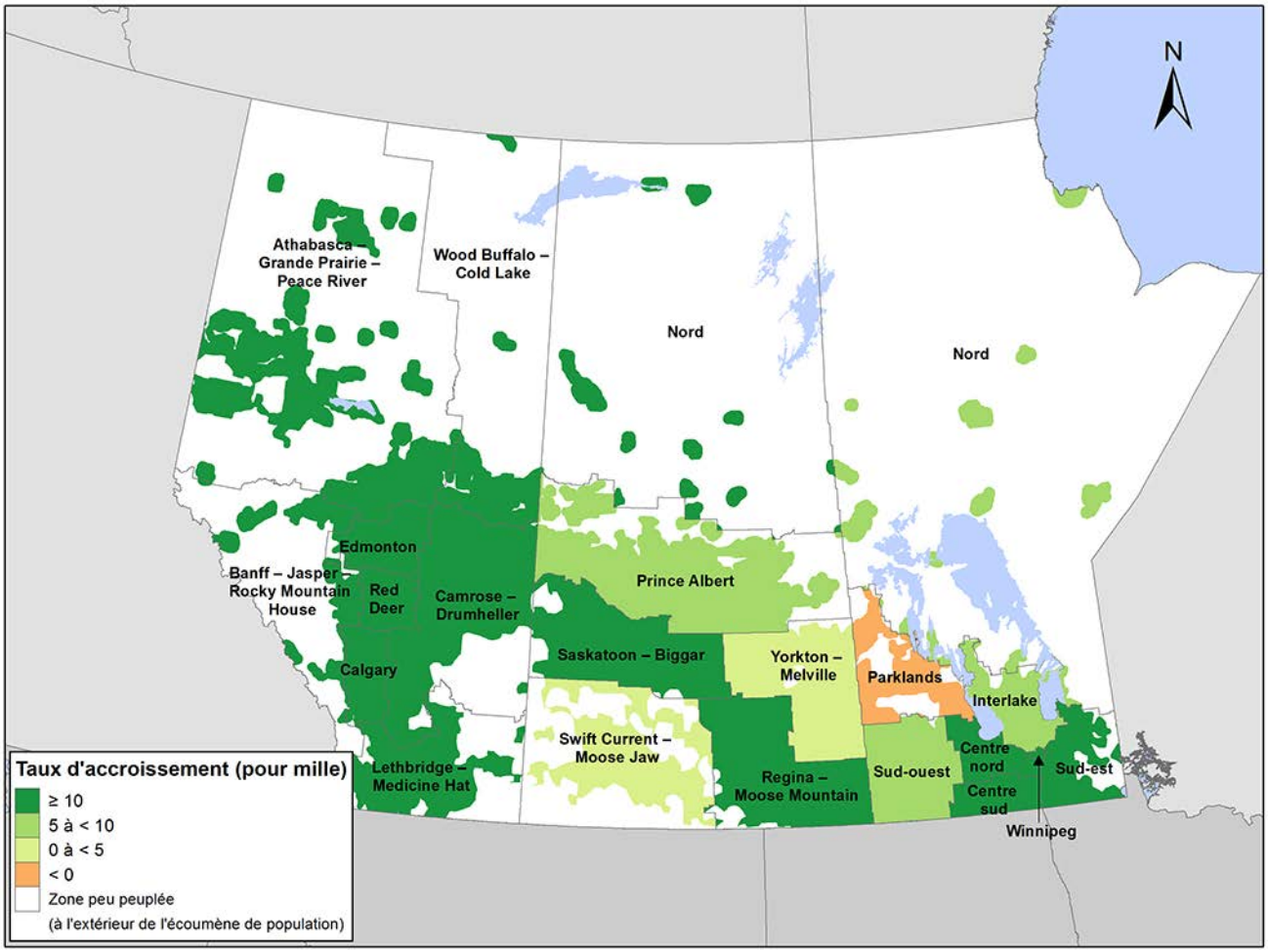

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Seule une RÉ des Prairies voyait sa population diminuer

Malgré le fait que les Prairies soient le siège de la plupart des RÉ avec les plus fortes croissances au pays, l'accroissement démographique variait considérablement d'une RÉ à une autre. Par exemple, la RÉ de Parklands (Man.) a enregistré une diminution de près de 400 habitants (-8,0 pour mille).

Le rythme de la croissance récente (période 2013-2014) de la population des huit RÉ de l'Alberta a été plus rapide comparativement à la moyenne annuelle de la dernière période quinquennale. Néanmoins, l'accroissement démographique de toutes les RÉ de l'Alberta a légèrement ralenti en 2013-2014, par rapport à la période annuelle précédente (2012-2013).

Les migrations internationales et interprovinciales cruciales dans la croissance des RÉ des Prairies

Dans les provinces des Prairies, les RÉ affichant les plus fortes croissances tirent surtout profit de la migration internationale et de la migration interprovinciale pour augmenter la taille de leur population. Quant aux RÉ affichant les plus faibles croissances, elles se distinguent par un bilan négatif en ce qui concerne les migrations internes.

Graphique 2.7
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Prairies, 2013-2014

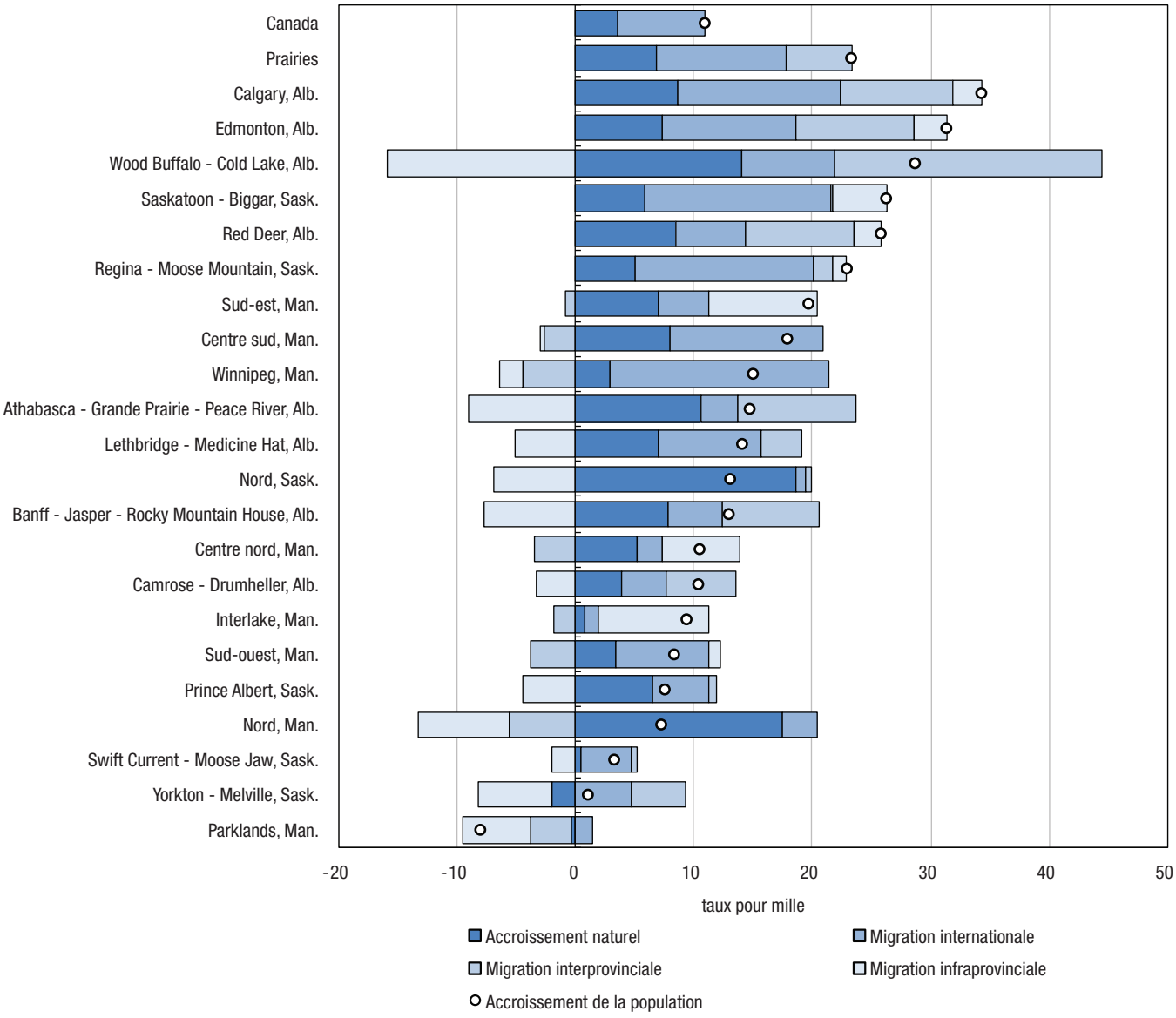

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Dans 16 des 22 RÉ des Prairies, le taux d'accroissement naturel a surpassé la moyenne nationale (3,7 pour mille). Avec 1 000 naissances et 200 décès, la RÉ du Nord (Sask.) a présenté le taux d'accroissement naturel (18,7 pour mille) le plus soutenu des Prairies. En revanche, Yorkton-Melville (Sask.) est la seule RÉ des Prairies où l'accroissement naturel (-1,9 pour mille) a résulté en une diminution de la population.

Au chapitre de la migration internationale, parmi les RÉ des Prairies, c'est dans celle de Winnipeg (Man.) que ce facteur de croissance a atteint la valeur la plus élevée (18,4 pour mille). Outre Winnipeg, le taux d'accroissement migratoire international a dépassé 10 pour mille dans cinq autres RÉ des Prairies, où ce facteur constituait aussi le principal levier de l'accroissement démographique. Les taux d'accroissement migratoire international ont atteint 15,8 pour mille à Saskatoon-Biggar (Sask.), 15,2 pour mille à Régina-Moose Mountain (Sask.), 13,7 pour mille à Calgary (Alb.), 12,9 pour mille au Centre-sud (Man.) et 11,2 pour mille à Edmonton (Alb.). Ces taux d'accroissement

migratoire international sont parmi les plus élevés observés à l'échelle du Canada, se classant tous au nombre des dix plus fortes valeurs.

La migration interprovinciale a joué un rôle prépondérant dans la croissance de plusieurs RÉ des Prairies, particulièrement en Alberta. Au cours de la période 2013-2014, la RÉ de Wood Buffalo-Cold Lake (Alb.) a affiché le plus fort taux d'accroissement migratoire interprovincial (22,5 pour mille) des Prairies et du Canada en entier. D'ailleurs, depuis le début des années 2000, c'est toujours dans cette RÉ que les plus forts taux d'accroissement migratoire interprovincial ont été constatés. L'impact de la migration interprovinciale est tout autre dans les RÉ du Manitoba, aucune d'entre elles ne parvenant à réaliser de gains attribuables aux échanges migratoires interprovinciaux.

Bien que la population de la RÉ de Wood Buffalo-Cold Lake (Alb.) augmente à un taux de croissance élevé (28,7 pour mille), il n'en demeure pas moins que son taux d'accroissement migratoire infraprovincial (-15,8 pour mille) affiche en contrepartie la plus faible valeur des Prairies, ainsi que du Canada en entier. À l'opposé, les RÉ d'Interlake (Man.) et du Sud-est (Man.) affichaient les taux de migration infraprovinciale les plus élevés des Prairies et du Canada, atteignant respectivement 9,3 pour mille et 9,1 pour mille. Ces gains au chapitre des échanges infraprovinciaux ont surtout été réalisés au détriment de la RÉ de Winnipeg.

Les jeunes comptent pour une proportion importante de la population dans toutes les RÉ des Prairies

Au 1er juillet 2014, les RÉ des Prairies présentaient une structure par âge relativement plus jeune que celle du pays. Premièrement, la proportion des jeunes de 0 à 14 ans était supérieure à la moyenne nationale dans chacune des 22 RÉ des Prairies. Ensuite, la part des personnes âgées de 65 ans et plus s'établissait à un niveau moindre que celle du pays en entier dans la majorité des RÉ (17 sur 22). Enfin, seulement quatre RÉ de cette partie du pays comptaient davantage de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de 0-14 ans (Interlake, Man.; Parklands, Man.; Swift Current-Moose Jaw, Sask. et Yorkton-Melville, Sask.).

Graphique 2.8
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Prairies, au 1er juillet 2014

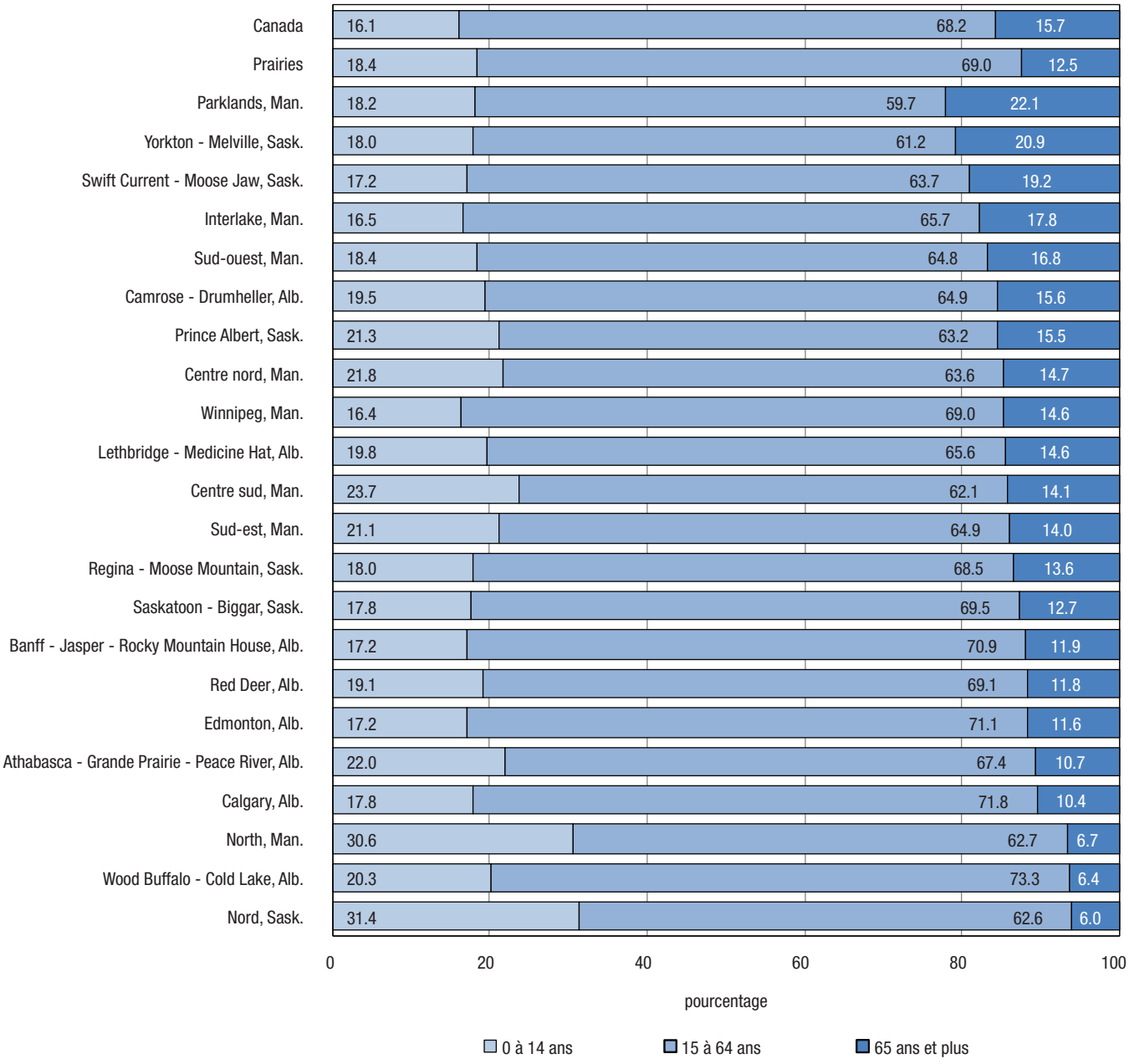

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Dans les Prairies, la RÉ du Nord (Sask.) s'est démarquée en raison de sa forte proportion de 0-14 ans (31,4 %), la plus élevée pour une RÉ parmi les 10 provinces canadiennes. Elle comptait également la plus faible part de personnes âgées de 65 ans et plus (6,0 %). La plus petite proportion de jeunes de 0-14 ans était, pour sa part, constatée à Winnipeg (Man.), avec 16,4 %, ce qui demeure malgré tout supérieur à la moyenne canadienne.

Les structures par âge des RÉ de Wood Buffalo-Cold Lake (Alb.) et de Calgary (Alb.) se démarquaient en raison de l'importance relativement moindre du groupe d'âge des 65 ans et plus, mais également en raison du poids démographique considérable de la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Avec 73,3 % de la population âgée entre 15 et 64 ans dans la RÉ de Wood Buffalo-Cold Lake (Alb.) et 71,8 % à Calgary, ces proportions étaient les plus élevées dans les Prairies (69,0 %) et parmi les plus fortes au pays (68,2 %).

Figure 2.4
Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Parklands, Man.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Nord, Sask.), Prairies, au 1er juillet 2014

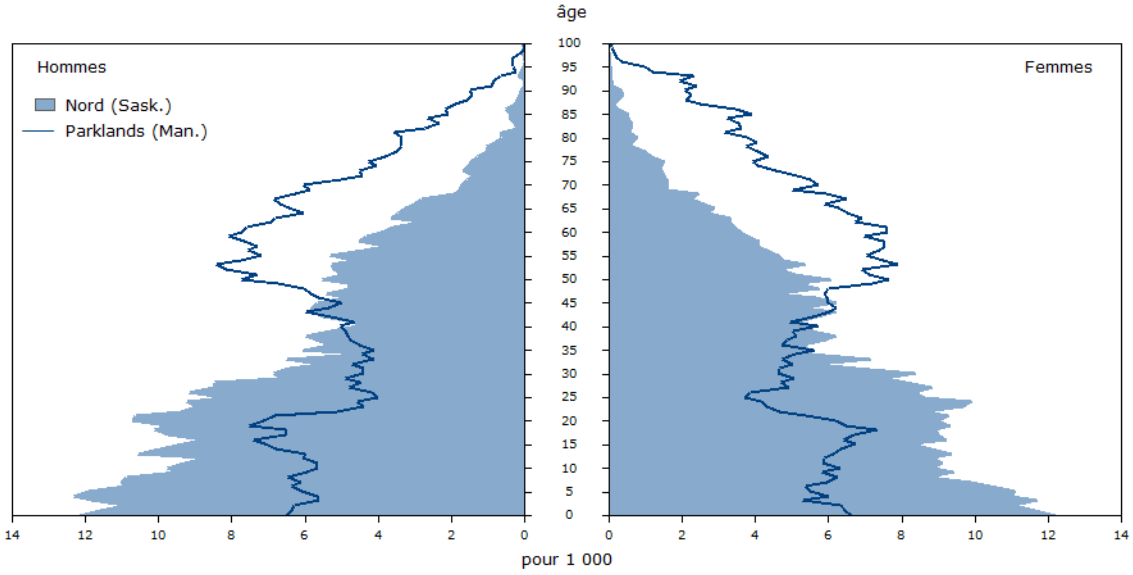

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La figure 2.4 permet de comparer, pour les Prairies, la RÉ avec la population la plus jeune (Nord, Sask.) et celle avec la population la plus âgée (Parklands, Man.). La base très évasée de la pyramide de la RÉ du Nord (Sask.) est révélatrice de l'importance des jeunes au sein de sa population. À l'opposé, la pyramide de la RÉ de Parklands (Man.) se distingue en regard de la prépondérance des groupes d'âge plus avancés comparativement aux autres groupes d'âge, surtout à partir de 50 ans. Cette RÉ se démarque aussi en raison de la proportion relativement moins grande des individus âgés de 20 à 40 ans.

Tableau 2.8
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Prairies, 1er juillet 2004 et 2014

	Âge médian en 2004	Âge médian en 2014	Variation entre 2004 et 2014
		années	
Canada	**38,3**	**40,4**	**2,0**
Prairies	**36,0**	**36,5**	**0,5**
Interlake, Man.	40,8	44,3	3,5
Parklands, Man.	42,5	45,2	2,7
Nord, Sask.	22,7	24,9	2,2
Banff--Jasper--Rocky Mountain House, Alb.	35,2	37,2	2,0
Swift Current--Moose Jaw, Sask.	41,6	43,4	1,8
Centre nord, Man.	36,4	37,6	1,2
Calgary, Alb.	35,3	36,4	1,1
Red Deer, Alb.	34,7	35,8	1,1
Athabasca--Grande Prairie--Peace River, Alb.	33,0	34,0	1,0
Camrose--Drumheller, Alb.	38,5	39,3	0,8
Yorkton--Melville, Sask.	43,6	44,3	0,7
Lethbridge--Medicine Hat, Alb.	35,8	36,5	0,7
Winnipeg, Man.	37,7	38,3	0,6
Sud-est, Man.	37,0	37,5	0,5
Prince Albert, Sask.	36,8	37,3	0,5
Wood Buffalo--Cold Lake, Alb.	32,2	32,7	0,5
Nord, Man.	26,3	26,5	0,2
Edmonton, Alb.	35,8	36,0	0,2
Saskatoon--Biggar, Sask.	35,7	35,5	-0,2
Regina--Moose Mountain, Sask.	37,4	36,8	-0,6
Centre sud, Man.	34,8	34,1	-0,7
Sud-ouest, Man.	39,6	38,6	-1,0

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2004 et 2014. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La population des RÉ des Prairies vieillit à un rythme plus lent que le reste du Canada

Dans 86 % des RÉ des Prairies (19 sur 22), entre le 1er juillet 2004 et le 1er juillet 2014, la hausse de l'âge médian de la population a été inférieure à celle observée pour le Canada dans son ensemble (+2,0 ans). Quatre RÉ des Prairies ont même enregistré une légère diminution de leur âge médian au cours de cette période de 10 ans. La RÉ du Sud-ouest (Man.) est celle qui a connu la baisse la plus prononcée (-1,0 an).

Entre 2004 et 2014, la RÉ d'Interlake (Man.) a enregistré l'augmentation la plus substantielle de l'âge médian (+3,5 ans) au sein des Prairies. En matière de vieillissement de la population, les RÉ du Manitoba et de la Saskatchewan ne forment pas un ensemble homogène. En effet, parmi l'ensemble des RÉ des Prairies, se trouvaient les trois RÉ avec les plus fortes augmentations décennales de l'âge médian (Interlake (Man.), +3,5 ans; Parklands (Man.), +2,7 ans; Nord (Sask.), +2,2 ans) de même que les quatre RÉ ayant enregistré une diminution de leur âge médian (Sud-ouest (Man.), -1,0 an; Centre sud (Man.), -0,7 an; Regina-Moose Mountain (Sask.), -0,6 an; Saskatoon-Biggar (Sask.), -0,2 an).

Portrait régional : Colombie-Britannique

La RÉ du Nord-est affiche l'accroissement démographique le plus élevé de la Colombie-Britannique

Parmi les RÉ de la Colombie-Britannique, celle du Nord-est a connu la plus forte croissance de sa population (25,5 pour mille) entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014. Elle était suivie par les RÉ de Thompson-Okanagan et de Lower Mainland-Sud-ouest, avec des accroissements démographiques annuels respectifs de 13,5 pour mille et de 12,2 pour mille. Ces trois RÉ étaient les seules en Colombie-Britannique où le taux de croissance de la population dépassait celui du Canada en entier (10,9 pour mille).

En comparaison de la croissance moyenne de la population des cinq dernières années, une accélération semblait se manifester au cours de la dernière année dans la plupart des RÉ de la Colombie-Britannique. En effet, au cours de la période 2013-2014, les taux de croissance de l'ensemble des RÉ ont été supérieurs à ceux qui prévalaient pour la période de 2009 à 2014, à l'exception de la RÉ de Lower Mainland-Sud-ouest.

Tableau 2.9
Estimation de la population et taux de croissance des régions économiques, Colombie-Britannique, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Canada	**33 628 571**	**35 154 279**	**35 540 419**	**11,1**	**10,9**
Colombie-Britannique	**4 410 679**	**4 582 625**	**4 631 302**	**9,8**	**10,6**
Nord-est, C.-B.	67 472	69 012	70 796	9,6	25,5
Thompson--Okanagan, C.-B.	524 653	532 513	539 747	5,7	13,5
Lower Mainland--Sud-ouest, C.-B.	2 646 673	2 799 831	2 834 194	13,7	12,2
Nechako, C.-B.	40 385	40 171	40 476	0,5	7,6
Île de Vancouver et la côte, C.-B.	765 385	779 572	784 006	4,8	5,7
Kootenay, C.-B.	148 835	147 988	148 770	-0,1	5,3
Côte-nord, C.-B.	58 741	57 076	57 173	-5,4	1,7
Cariboo, C.-B.	158 535	156 462	156 140	-3,0	-2,1

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 2.5
Taux d'accroissement démographique entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la région économique, Colombie-Britannique

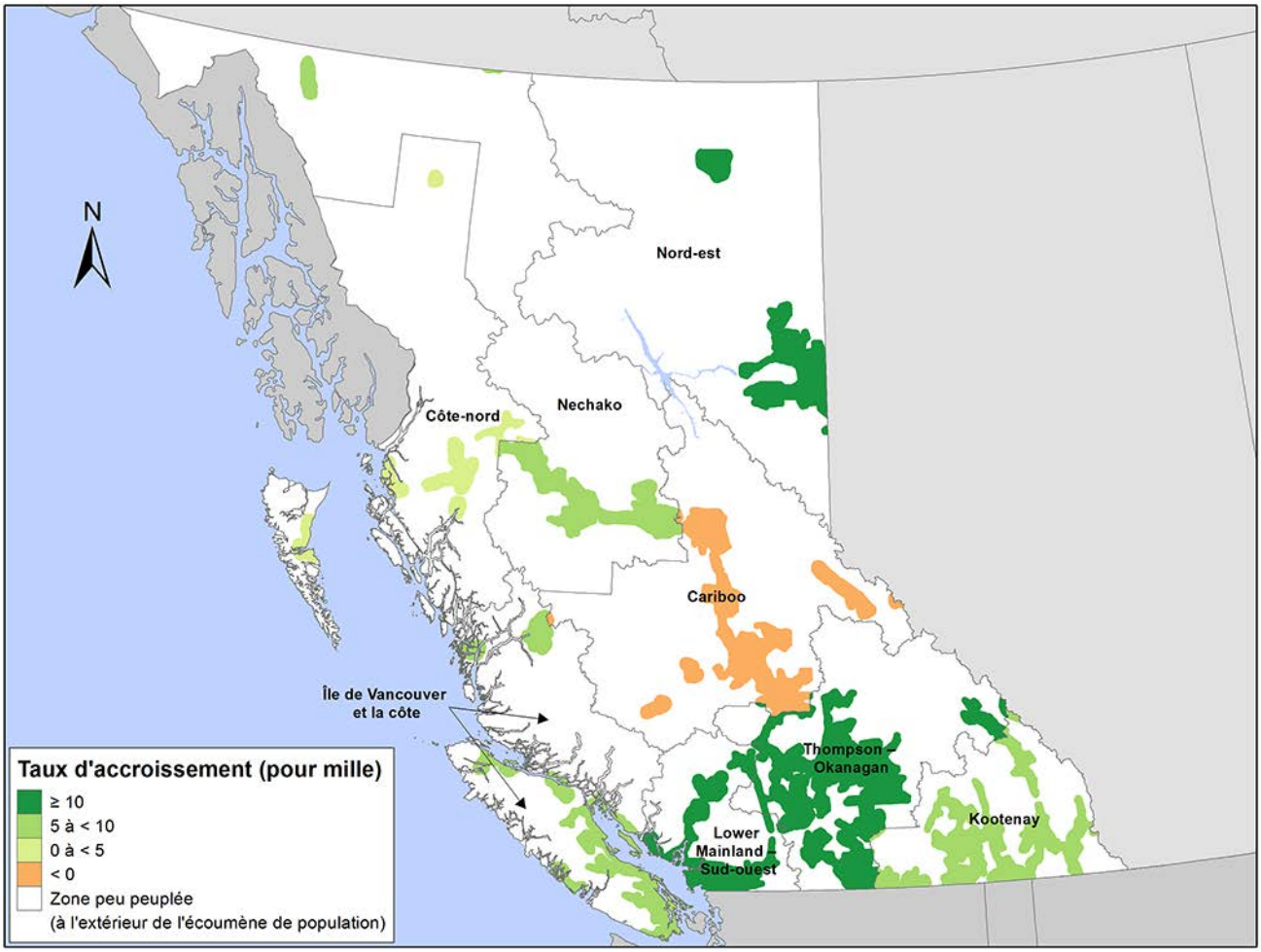

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Une décroissance de la population est survenue dans la RÉ de Cariboo

Au cours de la période 2013-2014, Cariboo était la seule des huit RÉ de la Colombie-Britannique à avoir connu une diminution de sa population, en légère baisse, soit 300 habitants en moins (-2,1 pour mille).

Des facteurs de croissance diversifiés selon la RÉ en Colombie-Britannique

Les moteurs de la croissance variaient considérablement d'une RÉ à l'autre en Colombie-Britannique. En premier lieu, le taux d'accroissement naturel élevé a expliqué la majeure partie de la croissance des trois RÉ situées le plus au nord de la Colombie-Britannique (Nechako, Côte-nord et Nord-est). Ensuite, la population de la RÉ de Lower Mainland-Sud-ouest a surtout tiré profit de gains migratoires internationaux pour croître. Finalement, les RÉ de Kootenay et de l'Île de Vancouver et la côte tiraient surtout profit de la migration interprovinciale, alors que la migration infraprovinciale s'est révélée être le principal levier de la hausse de la population de Thompson-Okanagan.

Graphique 2.9
Facteurs d'accroissement démographique selon la région économique, Colombie-Britannique, 2013-2014

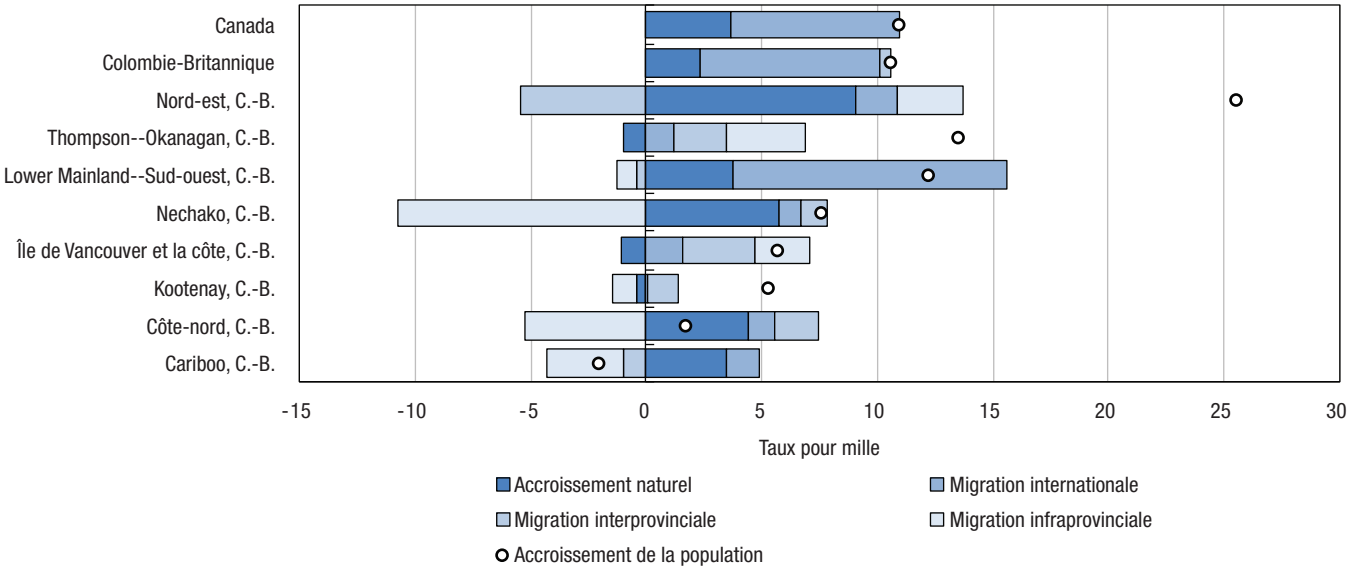

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population. À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RÉ du Nord-est a enregistré le taux d'accroissement naturel le plus élevé de la province (9,0 pour mille). À l'inverse, l'accroissement naturel a été négatif dans les RÉ de l'Île de Vancouver et la côte (-1,1 pour mille) et de Thompson-Okanagan (-1,0 pour mille).

Au chapitre de la migration internationale, parmi les RÉ de la Colombie-Britannique, c'est dans celle de Lower Mainland-Sud-ouest que cette composante a atteint la valeur la plus élevée (11,8 pour mille). Dans les sept autres RÉ de la province, le taux d'accroissement migratoire international est demeuré inférieur à la moyenne canadienne (7,3 pour mille), variant entre 0,1 pour mille (Kootenay) et 1,8 pour mille (Nord-est).

Entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014, le solde de la migration interprovinciale était plus souvent positif que négatif dans les RÉ de la Colombie-Britannique (cinq RÉ sur huit). Le taux d'accroissement migratoire interprovincial était le plus élevé dans la RÉ de l'Île de Vancouver et la côte (3,1 pour mille) et le plus faible dans celle du Nord-est (-5,5 pour mille).

Quant au solde de la migration infraprovinciale, il était négatif dans la majorité des RÉ. Les plus faibles taux d'accroissement migratoire infraprovincial ont été enregistrés dans les RÉ du nord-ouest de la province : à Nechako (-10,7 pour mille) et dans la Côte-Nord (-5,3 pour mille). À l'inverse, c'est dans la RÉ de Thompson-Okanagan que le taux d'accroissement migratoire infraprovincial s'est élevé au plus haut niveau de la province, à 3,5 pour mille, générant une augmentation d'environ 1 900 personnes.

Les RÉ du nord de la province plus jeunes que celles des RÉ du sud

Un clivage divise nettement les RÉ du nord de celles du sud de la province en ce qui a trait à la structure par âge de la population. Au 1er juillet 2014, les quatre RÉ les plus au nord de la Colombie-Britannique (Cariboo, Côte-nord, Nechako et Nord-est) étaient les seules de la province où l'on trouvait à la fois une part de 0-14 ans plus élevée qu'au Canada ainsi qu'une proportion de 65 ans et plus moindre. Les RÉ du sud de la Colombie-Britannique étaient globalement plus âgées, avec des effectifs de 65 ans et plus qui surpassaient ceux des 0-14 ans, à l'exception de la RÉ de Lower Mainland-Sud-ouest où ils s'équivalaient.

Graphique 2.10
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région économique, Colombie-Britannique, au 1er juillet 2014

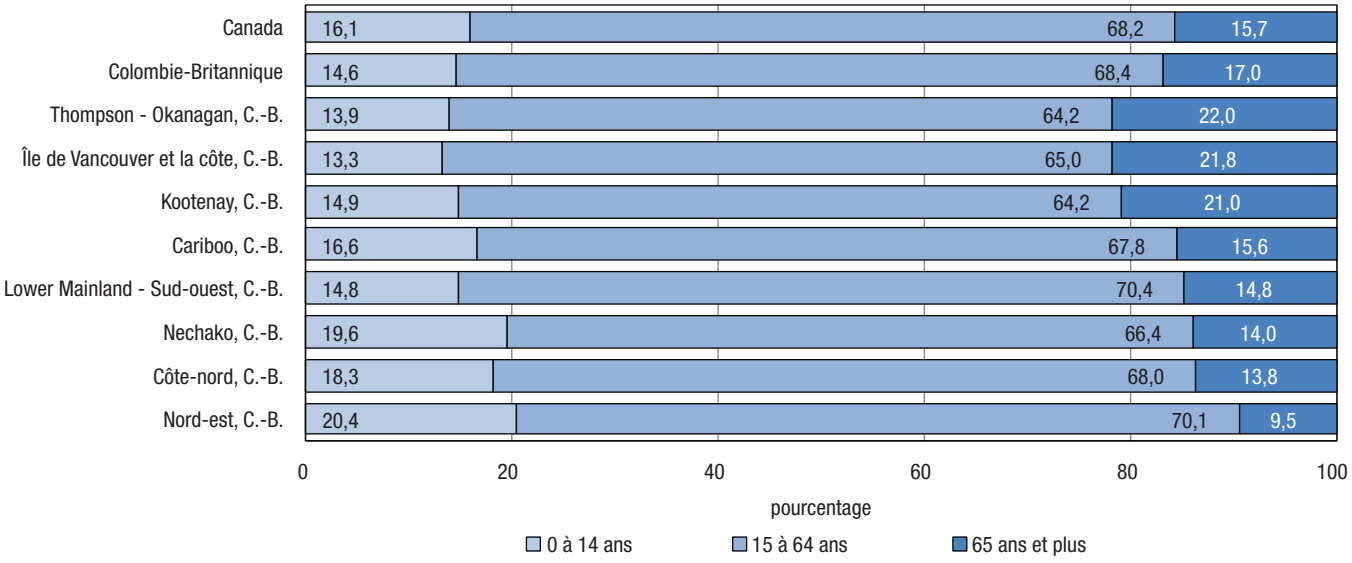

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La RÉ de Thompson-Okanagan comptait la plus importante proportion de personnes âgées de 65 ans et plus de la province (22,0 %). En contrepartie, ce groupe d'âge ne représentait que 9,5 % de la population de la RÉ du Nord-est, qui se distinguait également en raison de sa forte part de 0-14 ans (20,4 %). En Colombie-Britannique, la part relative des jeunes de 0-14 ans était à son plus faible niveau dans la RÉ de l'Île de Vancouver et la côte (13,3 %).

Figure 2.5
Pyramide des âges des RÉ avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Thompson-Okanagan) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Nord-est), Colombie-Britannique, au 1er juillet 2014

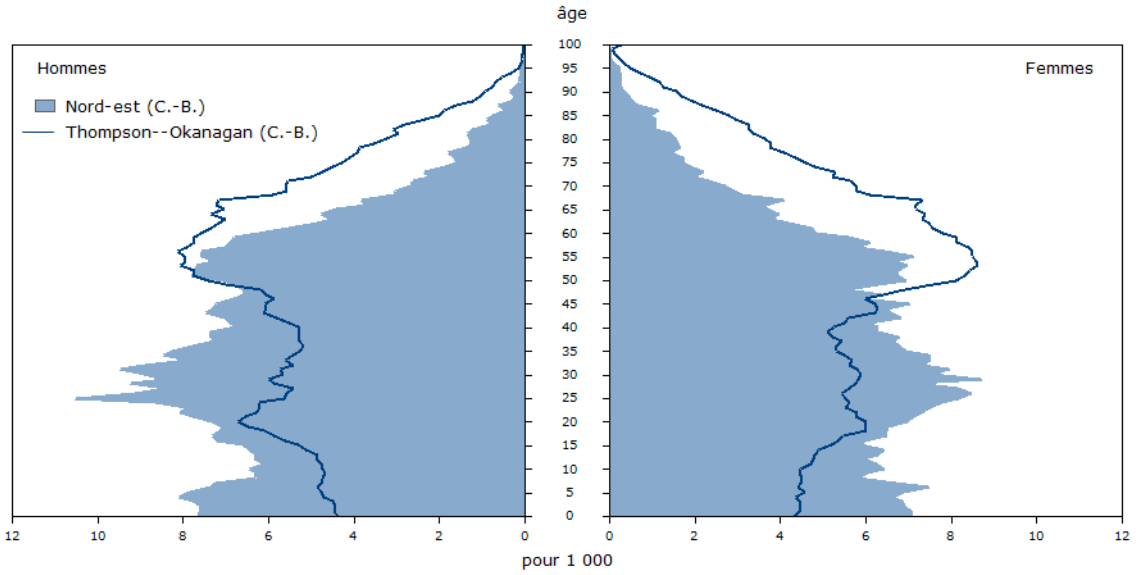

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La figure 2.5 met en parallèle les pyramides des âges des deux RÉ de la Colombie-Britannique avec la population la plus âgée (Thompson-Okanagan) et la plus jeune (Nord-est). Dans la RÉ du Nord-est, le groupe d'âge comptant pour la plus forte proportion de la population était celui des 25 à 29 ans, comparativement à celui des 55 à 59 ans pour la RÉ de Thompson-Okanagan. De plus, le sommet de la pyramide des âges de Thompson-Okanagan est plus imposant que pour la RÉ du Nord-est, alors que la base de la RÉ du Nord-est est plus large, ce qui témoigne d'un vieillissement plus accentué à Thompson-Okanagan. Cette situation s'explique notamment en raison d'une migration interne déficitaire entre 18 et 24 ans, mais fortement excédentaire entre 45 et 64 ans dans la RÉ de Thompson-Okanagan.

Tableau 2.10
Âge médian et variation de l'âge médian des régions économiques, Colombie-Britannique, 1er juillet 2004 et 2014

	Âge médian en 2004	Âge médian en 2014	Variation entre 2004 et 2014
		années	
Canada	**38,3**	**40,4**	**2,0**
Colombie-Britannique	**39,4**	**41,9**	**2,6**
Nechako, C.-B.	35,4	40,0	4,6
Kootenay, C.-B.	43,0	47,1	4,2
Île de Vancouver et la côte, C.-B.	42,5	46,6	4,1
Cariboo, C.-B.	37,9	41,9	4,1
Côte-nord, C.-B.	36,4	40,2	3,8
Thompson--Okanagan, C.-B.	42,9	46,6	3,7
Lower Mainland--Sud-ouest, C.-B.	37,9	40,0	2,1
Nord-est, C.-B.	33,2	34,1	0,9

Note : Les régions économiques sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2004 et 2014. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La RÉ du Nord-est a vieilli plus lentement que l'ensemble du Canada au cours des dix dernières années

Entre le 1er juillet 2004 et le 1er juillet 2014, l'âge médian a augmenté de 0,9 an dans la RÉ du Nord-est, atteignant la plus faible valeur à l'échelle de la Colombie-Britannique (34,1 ans). Dans les sept autres RÉ de la Colombie-Britannique, la hausse de l'âge médian de la population s'est déroulée à un rythme plus rapide que celui du Canada en entier (+2,0 ans). C'est à Nechako que la population a vieilli le plus rapidement, avec une augmentation de l'âge médian de 4,6 ans.

Portrait régional : Territoires

Étant donné que les trois territoires sont tous formés d'une seule région économique, le portrait régional des territoires traite plutôt des divisions de recensement (DR) dans cette analyse.

Des accroissements démographiques soutenus pour les trois DR du Nunavut

Au sein des trois territoires du Canada, au cours de la période 2013-2014, les plus fortes croissances de population ont été constatées dans les DR du Nunavut. La DR de Baffin (Nt) a enregistré le plus important accroissement démographique (35,4 pour mille) des 10 DR des territoires canadiens. Elle était suivie par les DR de Keewatin (Nt) et de Kitikmeot (Nt), avec des accroissements démographiques annuels de 31,8 pour mille et de 22,2 pour mille respectivement.

Tableau 2.11
Estimation de la population et taux de croissance des divisions de recensement, territoires, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Canada	**33 628 571**	**35 154 279**	**35 540 419**	**11,1**	**10,9**
Territoires	**109 481**	**115 639**	**116 718**	**12,8**	**9,3**
Baffin, Nt	17 353	18 691	19 365	21,9	35,4
Keewatin, Nt	9 215	10 253	10 584	27,7	31,8
Kitikmeot, Nt	6 032	6 490	6 636	19,1	22,2
Yukon, Yn	33 732	36 364	36 510	15,8	4,0
Region 2, T.N.-O.	2 511	2 487	2 492	-1,5	2,0
Region 6, T.N.-O.	20 177	20 898	20 824	6,3	-3,5
Region 5, T.N.-O.	7 236	7 300	7 251	0,4	-6,7
Region 1, T.N.-O.	6 999	6 886	6 834	-4,8	-7,6
Region 3, T.N.-O.	2 826	2 883	2 861	2,5	-7,7
Region 4, T.N.-O.	3 400	3 387	3 361	-2,3	-7,7

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 2.6
Taux d'accroissement démographique entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la division de recensement, territoires

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La plupart des DR des Territoires du Nord-Ouest ont connu des baisses de population

Dans les territoires, cinq DR ont enregistré des décroissances significatives de leur population. Ces DR étaient toutes situées dans les Territoires du Nord-Ouest. La Région 3 (T.N.-O.) et la Région 4 (T.N.-O.), avec un taux d'accroissement démographique se chiffrant à -7,7 pour mille dans chacun des cas, ont affiché les baisses de population les plus prononcées. La Région 1 (T.N.-O.), la Région 5 (T.N.-O.) et la Région 6 (T.N.-O.) constituaient les trois autres DR des territoires du Canada à avoir enregistré une baisse de leur population, avec des taux d'accroissement annuels se chiffrant respectivement à -7,6 pour mille, à -6,7 pour mille et à -3,5 pour mille.

Un surplus de naissances par rapport aux décès explique en majeure partie l'accroissement démographique des DR des territoires

L'accroissement naturel a constitué le principal moteur de la croissance de chacune des DR des territoires du Canada entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014. Pour les DR des territoires ayant connu une décroissance au cours de cette période, cette situation était principalement attribuable à des déficits migratoires interprovinciaux, exception faite de la Région 3 (T.N.-O.) où la migration infraprovinciale était le principal facteur de décroissance.

Graphique 2.11
Facteurs d'accroissement démographique selon la division de recensement, territoires, 2013-2014

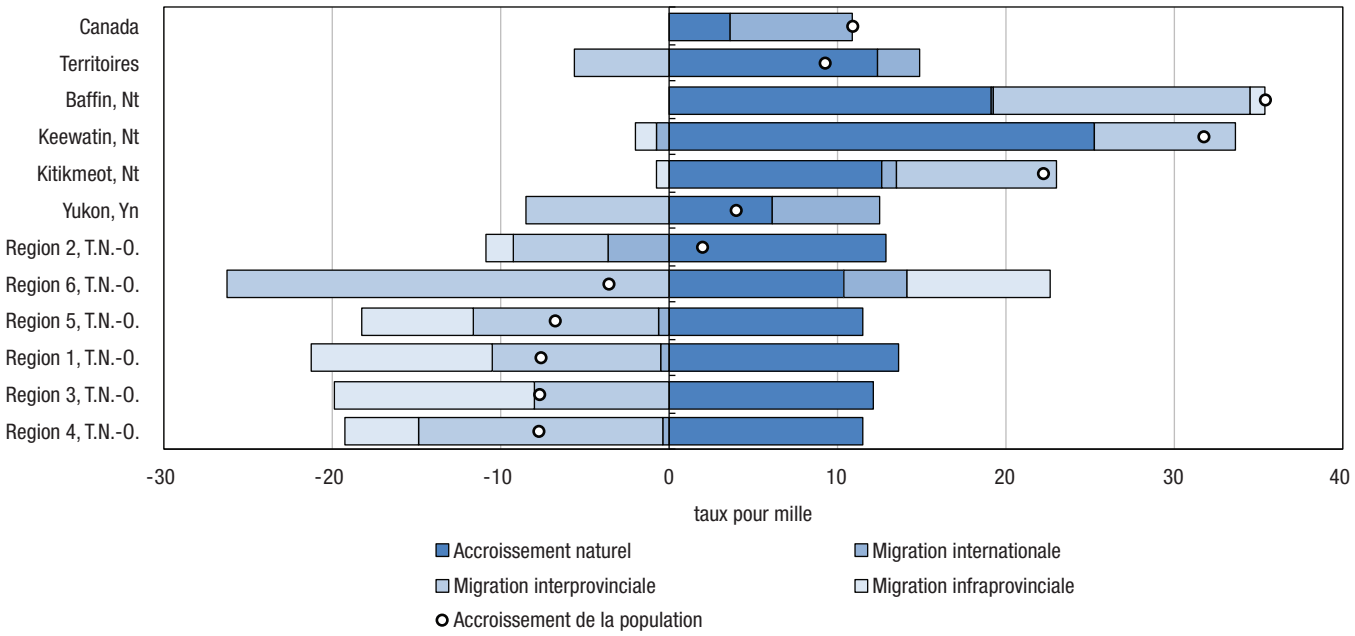

Notes : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Le nombre de naissances dépasse largement le nombre de décès dans chacune des DR du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. À cet effet, le taux d'accroissement naturel de toutes les DR des territoires a dépassé celui de la moyenne canadienne (3,7 pour mille). C'est dans la DR de Keewatin (Nt) qu'a été enregistré le taux d'accroissement naturel (25,2 pour mille) le plus élevé du Canada. Le plus faible taux d'accroissement naturel des territoires est survenu au Yukon (6,2 pour mille), mais il est néanmoins nettement plus élevé que celui du Canada en entier.

Au chapitre de la migration interprovinciale, toutes les DR du Nunavut ont enregistré des gains dans leurs échanges de population avec les autres provinces et territoires, la DR de Baffin enregistrant le plus haut taux (15,2 pour mille) des territoires. À l'inverse, toutes les DR des territoires du Nord-Ouest et celle du Yukon ont plutôt affiché un déficit migratoire interprovincial. La plus forte décroissance attribuable à la migration interprovinciale est survenue dans la Région 6 (T.N.-O.), avec un taux de -26,2 pour mille.

Une structure par âge résolument plus jeune dans les DR des territoires que dans le reste du Canada

En date du 1er juillet 2014, la part des 65 ans et plus ne dépassait pas le seuil de 10 % dans huit des dix DR des territoires et est toujours demeurée en deçà de la moyenne nationale de 15,7 %. De plus, le nombre de jeunes de moins de 15 ans correspondait à plus du double de celui des personnes âgées de 65 ans et plus dans toutes les DR des territoires, sauf celles du Yukon et de la Région 5 (T.N.-O.), qui comptaient tout de même beaucoup plus de jeunes que de personnes âgées.

Graphique 2.12
Répartition de la population selon le groupe d'âge et la division de recensement, territoires, au 1er juillet 2014

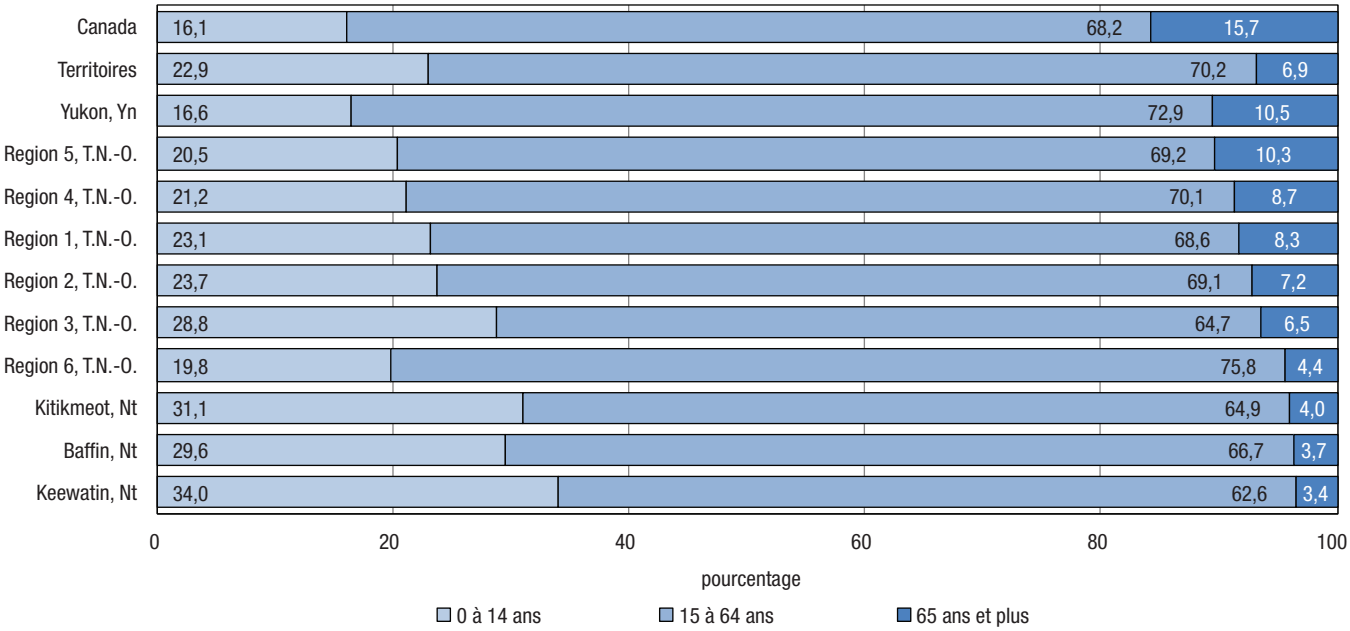

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Plus du tiers de la population de Keewatin (Nt) avait moins de 15 ans au 1er juillet 2014, ce qui représentait la plus importante proportion (34,0 %) pour une DR au Canada. Ce plus, cette DR comptait la deuxième plus faible proportion de personnes de 65 ans et plus (3,4 %) au Canada. Autrement dit, dans la DR de Keewatin (Nt), on dénombrait donc dix fois plus de jeunes de 0 à 14 ans que de personnes de 65 ans et plus. La population d'une autre DR était formée à plus de 30 % de jeunes de 0-14 ans. Il s'agissait de la DR de Kitikmeot (Nt), avec une proportion de 31,1 %.

Figure 2.6
Pyramide des âges des DR avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Yukon, Yn) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Keewatin, Nt), territoires, au 1er juillet 2014

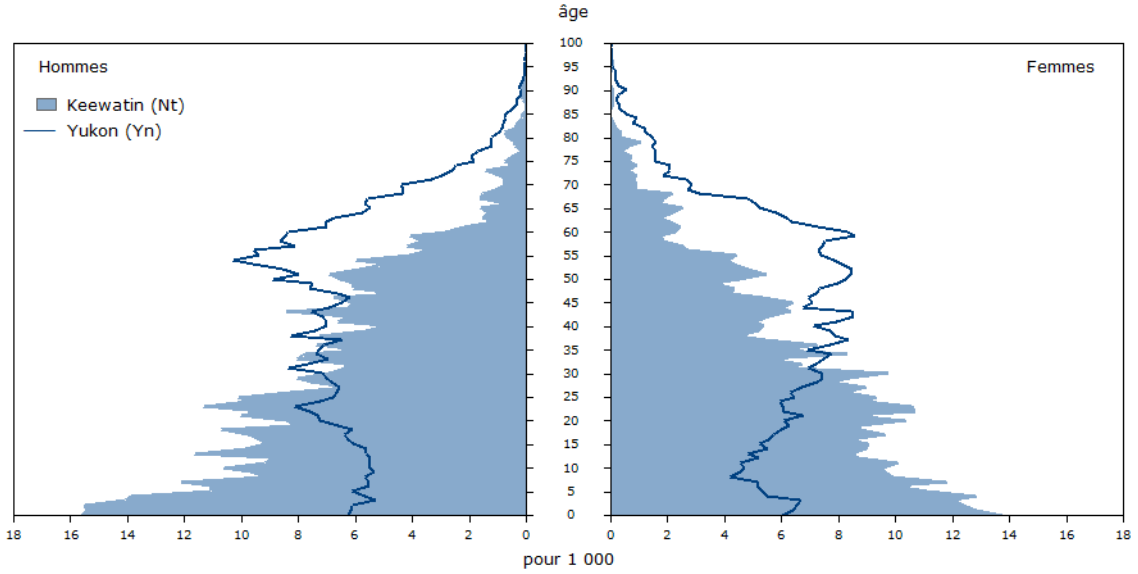

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La figure 2.6 permet de comparer la DR avec la population la plus jeune (Keewatin, Nt) et celle avec la population la plus âgée (Yukon, Yn) dans les territoires. La DR de Keetawin (Nt) présente une part d'enfants nettement plus considérable que la DR du Yukon (Yn), comme le montre la base très ample de la pyramide de Keetawin (Nt). Cette situation s'explique notamment par un régime de fécondité et de mortalité plus fortes dans cette DR. De plus, dans la DR du Yukon (Yn), la taille relativement plus large du sommet de sa pyramide témoigne d'une structure de la population plus âgée. Par ailleurs, la population en âge de travailler (15 à 64 ans) est majoritairement formée de personnes âgées de 40 à 64 ans dans la DR du Yukon (Yn), alors qu'elle se compose en majeure partie de personnes âgée de 15 à 39 ans dans la DR de Keetawin (Nt).

Tableau 2.12
Âge médian et variation de l'âge médian des divisions de recensement, territoires, 1er juillet 2004 et 2014

	Âge médian en 2004	Âge médian en 2014	Variation entre 2004 et 2014
		années	
Canada	**38,3**	**40,4**	**2,0**
Territoires	**30,2**	**32,3**	**2,1**
Region 5, T.N.-O.	31,4	35,6	4,3
Region 4, T.N.-O.	31,5	35,6	4,1
Region 1, T.N.-O.	28,5	31,2	2,8
Baffin, Nt	24,3	27,0	2,7
Kitikmeot, Nt	22,6	25,0	2,4
Keewatin, Nt	21,2	23,5	2,3
Yukon, Yn	37,0	39,2	2,2
Region 6, T.N.-O.	31,3	33,5	2,2
Region 2, T.N.-O.	28,5	30,2	1,7
Region 3, T.N.-O.	31,4	26,5	-4,9

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la variation de l'âge médian entre 2004 et 2014. Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Le rythme du vieillissement de la population de la majorité des DR des territoires s'apparente à celui du Canada

Bien que l'âge médian de la population de chacune des DR des territoires soit plus faible que dans le reste du Canada, le rythme du vieillissement a généralement été semblable à ce qui était observé pour l'ensemble du pays.

Par ailleurs, les Territoires du Nord-Ouest comptaient les deux DR où le vieillissement de la population s'est déroulé le plus rapidement parmi les trois territoires. La plus forte hausse de l'âge médian entre le 1er juillet 2004 et le 1er juillet 2014 est survenue dans la DR de la Région 5 (T.N.-O.), passant de 31,4 ans à 35,6 ans (+4,3 ans).

Tableau Récapitulatif

Tableau 2.13
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Terre-Neuve-et-Labrador	**526 977**	**-400**	**1 388**	**-2 205**	**0**	**-817**	**-1 217**
Avalon Peninsula	275 636	154	1 083	-712	1 007	1 378	1 532
Côte-sud--Burin Peninsula	36 718	-119	25	-86	-413	-474	-593
Côte-ouest--Northern Peninsula--Labrador	106 214	45	183	-756	-334	-907	-862
Notre Dame--Central Bonavista Bay	108 409	-480	97	-651	-260	-814	-1 294
Île-du-Price-Édouard	**146 283**	**117**	**1 618**	**-957**	**0**	**661**	**778**
Nouvelle-Écosse	942 668	-383	2 293	-2 172	0	121	-262
Cape Breton	133 208	-605	99	-735	-545	-1 181	-1 786
Côte-nord	155 316	-363	95	-767	-205	-877	-1 240
Annapolis Valley	125 074	-9	165	-348	-221	-404	-413
Sud	114 696	-456	126	-447	-446	-767	-1 223
Halifax	414 374	1 050	1 808	125	1 417	3 350	4 400
Nouveau-Brunswick	**753 914**	**-9**	**2 365**	**-4 077**	**0**	**-1 712**	**-1 721**
Campbellton--Miramichi	154 482	-422	67	-504	-794	-1 231	-1 653
Moncton--Richibucto	210 158	186	730	-493	690	927	1 113
Saint John--St. Stephen	171 364	68	587	-1 647	-169	-1 229	-1 161
Fredericton--Oromocto	139 707	279	942	-850	614	706	985
Edmundston--Woodstock	78 203	-120	39	-583	-341	-885	-1 005
Québec	**8 214 672**	**27 450**	**46 590**	**-13 339**	**0**	**33 251**	**60 701**
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	92 472	-257	40	-70	-407	-437	-768
Bas-Saint-Laurent	200 292	-5	48	18	-421	-355	-404
Capitale-Nationale	731 838	1 888	2 757	-862	3 334	5 229	5 581
Chaudière-Appalaches	419 755	1 639	194	-94	-57	43	1 628
Estrie	320 008	880	1 099	-442	622	1 279	1 601
Centre-du-Québec	239 990	594	246	-153	434	527	1 368
Montérégie	1 508 127	5 650	4 415	-2 164	4 201	6 452	11 390
Montréal	1 988 243	7 804	32 227	-6 952	-14 677	10 598	23 581
Laval	420 870	1 790	2 659	-598	557	2 618	3 853
Lanaudière	492 234	2 033	445	-201	2 669	2 913	4 179
Laurentides	586 051	1 914	380	-636	4 438	4 182	5 954
Outaouais	383 182	1 710	1 541	-915	247	873	2 499
Abitibi-Témiscamingue	147 868	558	63	61	-254	-130	136
Mauricie	266 794	-275	336	-193	278	421	599
Saguenay--Lac-Saint-Jean	277 786	566	110	-117	-525	-532	-3
Côte-Nord	94 906	384	12	-39	-367	-394	-685
Nord-du-Québec	44 256	577	18	18	-72	-36	192
Ontario	**13 678 740**	**45 583**	**96 208**	**-13 980**	**0**	**82 228**	**127 811**
Ottawa	1 320 293	3 902	4 807	1 221	1 252	7 280	11 182
Kingston--Pembroke	468 747	-179	97	196	918	1 211	1 032
Muskoka--Kawarthas	381 546	-965	219	-759	3 059	2 519	1 554
Toronto	6 357 712	34 923	80 005	-5 007	-21 049	53 949	88 872
Kitchener--Waterloo--Barrie	1 297 892	4 487	2 771	-1 976	7 545	8 340	12 827
Hamilton--Niagara Peninsula	1 445 888	1 703	4 432	-2 170	6 950	9 212	10 915
London	666 365	1 878	2 355	-1 597	1 429	2 187	4 065
Windsor--Sarnia	637 412	487	1 147	-1 851	-594	-1 298	-811

Tableau 2.13 (fin)
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région économique, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Stratford--Bruce Peninsula	300 514	-93	116	-500	733	349	256
Nord-est	562 600	-828	197	-925	-157	-885	-1 713
Nord-ouest	239 771	268	62	-612	-86	-636	-368
Manitoba	**1 282 043**	**5 683**	**15 782**	**-4 827**	**0**	**10 955**	**16 638**
Sud-est	112 840	786	480	-89	1 022	1 413	2 199
Centre sud	65 130	515	830	-172	-18	640	1 155
Sud-ouest	113 540	386	879	-434	112	557	943
Centre nord	50 138	263	104	-170	326	260	523
Winnipeg	712 670	2 064	13 035	-3 134	-1 356	8 545	10 609
Interlake	93 106	70	108	-174	866	800	870
Parklands	41 471	-16	58	-141	-235	-318	-334
Nord	93 148	1 615	288	-513	-717	-942	673
Saskatchewan	**1 125 410**	**5 670**	**12 271**	**1 222**	**0**	**13 493**	**19 163**
Regina--Moose Mountain	323 510	1 597	4 848	499	388	5 735	7 332
Swift Current--Moose Jaw	103 477	56	426	64	-207	283	339
Saskatoon--Biggar	358 123	2 050	5 571	88	1 566	7 225	9 275
Yorkton--Melville	86 496	-168	402	401	-543	260	92
Prince Albert	214 142	1 398	998	148	-934	212	1 610
Nord	39 662	737	26	22	-270	-222	515
Alberta	**4 121 692**	**33 298**	**42 478**	**38 717**	**0**	**81 195**	**114 493**
Lethbridge--Medicine Hat	295 396	2 056	2 530	1 025	-1 481	2 074	4 130
Camrose--Drumheller	208 667	824	752	1 244	-666	1 330	2 154
Calgary	1 511 755	12 896	20 426	14 046	3 575	38 047	50 943
Banff--Jasper--Rocky Mountain House	92 604	720	420	755	-703	472	1 192
Red Deer	212 329	1 772	1 235	1 932	467	3 634	5 406
Edmonton	1 371 317	9 992	15 078	13 539	3 681	32 298	42 290
Athabasca--Grande Prairie--Peace River	275 768	2 903	846	2 756	-2 476	1 126	4 029
Wood Buffalo--Cold Lake	153 856	2 135	1 191	3 420	-2 397	2 214	4 349
Colombie-Britannique	**4 631 302**	**10 771**	**35 639**	**2 267**	**0**	**37 906**	**48 677**
Île de Vancouver et la côte	784 006	-835	1 258	2 398	1 861	5 517	4 434
Lower Mainland--Sud-ouest	2 834 194	10 564	33 264	-1 143	-2 523	29 598	34 363
Thompson--Okanagan	539 747	-548	655	1 200	1 858	3 713	7 234
Kootenay	148 770	-65	8	195	-145	58	782
Cariboo	156 140	541	220	-156	-517	-453	-322
Côte-nord	57 173	251	68	108	-300	-124	97
Nechako	40 476	231	39	47	-432	-346	305
Nord-est	70 796	632	127	-382	198	-57	1 784
Yukon	**36 510**	**225**	**229**	**-308**	**0**	**-79**	**146**
Territoires du Nord-Ouest	**43 623**	**501**	**62**	**-781**	**0**	**-719**	**-218**
Nunavut	**36 585**	**710**	**1**	**440**	**0**	**441**	**1 151**

Note : À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Section 3 : Divisions de recensement

Les divisions de recensement (DR) ayant connu les plus fortes croissances au cours de la dernière année

Entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 (2013-2014), 55 % des DR ont enregistré un taux d'accroissement démographique positif. Plus précisément, la population a augmenté dans 162 des 293 DR du pays, tandis qu'elle est demeurée stable dans 22 DR et a diminué dans 109 DR.

> Un taux qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Tableau 3.1
Estimations de la population et taux de croissance pour les dix divisions de recensement ayant connu la plus forte croissance, Canada, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Division No. 16, Alb.	65 249	77 329	80 502	41,9	40,2
Mirabel, Qc	39 585	45 429	47 209	35,1	38,4
Baffin, Nt	17 353	18 691	19 365	21,9	35,4
Division No. 6, Alb.	1 313 916	1 460 824	1 511 767	28,0	34,3
Division No. 10, Man.	10 567	11 344	11 715	20,6	32,2
Keewatin, Nt	9 215	10 253	10 584	27,7	31,8
Division No. 11, Alb.	1 206 476	1 329 017	1 371 307	25,6	31,3
Division No. 11, Sask.	266 953	301 196	310 441	30,1	30,2
Peace River, C.-B.	61 478	63 105	64 908	10,9	28,2
La Jacques-Cartier, Qc	34 415	39 363	40 445	32,2	27,1

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Les Prairies renfermaient la moitié des dix DR affichant les plus fortes croissances en 2013-2014 et la plupart d'entre elles se trouvaient en Alberta (3). Au cours de la dernière période, la Division No. 16 (Wood Buffalo) était encore, et ce depuis 2010-2011, la DR ayant connu le plus fort accroissement démographique (40,2 pour mille) du Canada. La croissance de la population y était près de quatre fois plus élevée que pour l'ensemble du pays (10,9 pour mille) et elle était alimentée par un important accroissement migratoire interprovincial (38,5 pour mille), également le plus élevé du Canada. En Alberta, deux autres DR se sont distinguées par une croissance soutenue de leur population: la Division No. 6 (Calgary), au quatrième rang (34,3 pour mille), et la Division No. 11 (Edmonton), au septième rang (31,3 pour mille). Avec un taux d'accroissement de 32,2 pour mille, la Division No. 10 (Macdonald) du Manitoba se classait au cinquième rang et la Division No. 11 (Saskatoon) de la Saskatchewan au huitième rang (30,2 pour mille).

La Québec abritait deux des DR ayant enregistré les plus forts taux de croissance : Mirabel, au deuxième rang (38,4 pour mille), et La Jacques-Cartier, au dixième rang (27,1 pour mille). Ces DR étaient situées en périphérie des deux plus grandes villes québécoises, respectivement Montréal et Québec.

Parmi les dix DR ayant connu la plus forte croissance, le Nunavut en comptait deux : Baffin, au troisième rang (35,4 pour mille) et Keewatin, au sixième rang (31,8 pour mille). Keewatin était d'ailleurs la DR où l'accroissement naturel a atteint le niveau le plus élevé au Canada (25,2 pour mille). Enfin, la DR de Peace River en Colombie-Britannique se classait au neuvième rang avec une croissance de 28,2 pour mille. Il s'agit du plus fort taux d'accroissement

démographique annuel moyen enregistré par cette DR au cours de la dernière décennie. Dans ces trois DR, la proportion de la population d'identité autochtone était plus élevée qu'ailleurs au Canada.

En excluant la DR de La Jacques-Cartier (Qc) et la Division No. 16 (Alb.), sept des dix DR affichant les plus forts accroissements démographiques de 2013-2014 ont affiché des taux de croissance annuels moyens supérieurs à ceux de la période quinquennale de 2009-2014. Enfin, la Division No. 11 (Sask.) avait enregistré un accroissement comparable à celui de la moyenne quinquennale.

Les divisions de recensement ayant connu les plus fortes décroissances au cours de la dernière année

Au cours de la période 2013-2014, les provinces de l'Atlantique abritaient le plus grand nombre des DR ayant enregistré une diminution de leur population (40 DR). Au Québec, 36 DR ont affiché un taux d'accroissement démographique négatif. Néanmoins, parmi les dix DR ayant connu les plus importantes décroissances, huit se trouvaient dans les provinces de l'Atlantique, les deux autres se trouvant en Colombie-Britannique. Ainsi, la DR de Guysborough en Nouvelle-Écosse a enregistré la plus forte décroissance avec un taux de -29.8 pour mille et la plus forte décroissance due au facteur de l'accroissement naturel (-13,2 pour mille). Dans la même province, deux autres DR ont aussi connu d'importantes baisses de leur population : Inverness, au sixième rang (-19,5 pour mille) et Shelburne, au dixième rang (-17,6 pour mille).

Tableau 3.2
Estimation de la population et taux de croissance pour les dix divisions de recensement ayant connu la plus forte décroissance, Canada, 1er juillet 2009 au 30 juin 2014 et 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

	Population au 1er juillet			Taux de croissance annuel	
	2009	2013	2014	2009-2014	2013-2014
	nombre			pour mille	
Guysborough, N.-É.	8 576	7 858	7 627	-23,4	-29,8
Victoria, N.-B.	20 146	19 330	18 868	-13,1	-24,2
Division No. 9, T.-N.-L.	17 361	16 501	16 146	-14,5	-21,7
Stikine, C.-B.	636	585	573	-20,8	-20,7
Skeena-Queen Charlotte, C.-B.	19 681	18 947	18 568	-11,6	-20,2
Inverness, N.-É.	18 423	17 598	17 259	-13,0	-19,5
Queens, N.-B.	11 249	10 767	10 560	-12,6	-19,4
Division No. 3, T.-N.-L.	16 833	16 070	15 780	-12,9	-18,2
Division No. 8, T.-N.-L.	38 113	36 673	36 031	-11,2	-17,7
Shelburne, N.-É.	15 036	14 296	14 046	-13,6	-17,6

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre croissant du taux de croissance annuel 2013-2014 de la population.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

La DR de Victoria au Nouveau-Brunswick faisait partie de ce classement pour une deuxième année consécutive, affichant en 2013-2014 une décroissance de -24,2 pour mille et passant du troisième au deuxième rang. La Division No. 9 (St. Anthony), à Terre-Neuve-et-Labrador, était aussi présente dans ce classement pour la seconde année de suite, occupant le troisième rang avec un taux annuel moyen de -21,7 pour mille. Trois autres DR des provinces de l'Atlantique se sont distinguées par une forte décroissance de la population : Queens au Nouveau-Brunswick, au septième rang (-19,4 pour mille) ainsi que les Divisions No. 3 (Channel-Port aux Basques) et No. 8 (Lewisporte) à Terre-Neuve-et-Labrador, respectivement aux huitième et neuvième rangs (-18,2 pour mille et -17,7 pour mille).

Dans l'ouest du pays, la DR ayant connu la décroissance la plus marquée, la cinquième plus forte du Canada, était celle de Skeena-Queen Charlotte (-20,2 pour mille) en Colombie-Britannique (exception faite de Stikine, dont la population de taille modeste la rend plus sensible aux variations de population, affichant un taux de décroissance de -20,7 pour mille).

Huit des dix DR ayant connu les plus fortes décroissances de population présentaient des bilans négatifs au chapitre de l'accroissement naturel et au chapitre de la migration interprovinciale et l'ensemble de ces DR ont affiché un solde migratoire infraprovincial négatif. Parmi les DR de ce classement, les deux DR de la Colombie-Britannique et deux des DR de Terre-Neuve-et-Labrador (Division No. 3 et No. 9) ont connu une décroissance principalement attribuable à la migration infraprovinciale. La décroissance de deux autres DR de l'Atlantique était surtout due au solde négatif de la migration interprovinciale (Division No. 8 à Terre-Neuve-et-Labrador et Inverness en Nouvelle-Écosse).

Dans les quatre autres DR, deux des composantes jouaient un rôle à peu près équivalent dans la décroissance démographique. Les DR de Guysborough (Nouvelle-Écosse) et de Queens (Nouveau-Brunswick) devaient la plus large part de leur décroissance à un accroissement naturel et à un accroissement migratoire infraprovincial négatif. Enfin, pour les DR de Shelburne (Nouvelle-Écosse) et Victoria (Nouveau-Brunswick) la majorité de leur décroissance provenait des accroissements migratoires interprovincial et infraprovincial.

Les taux d'accroissement démographique annuels des dix DR présentant les plus forts reculs de population en 2013-2014 étaient encore plus négatifs comparativement au taux quinquennal moyen, à l'exception de la DR de Stikine en Colombie-Britannique.

Figure 3.1
Pyramide des âges des DR affichant la plus forte croissance (Division No. 16, Alb.) et la plus forte décroissance (Guysborough, N.-É.) au 1er juillet 2014

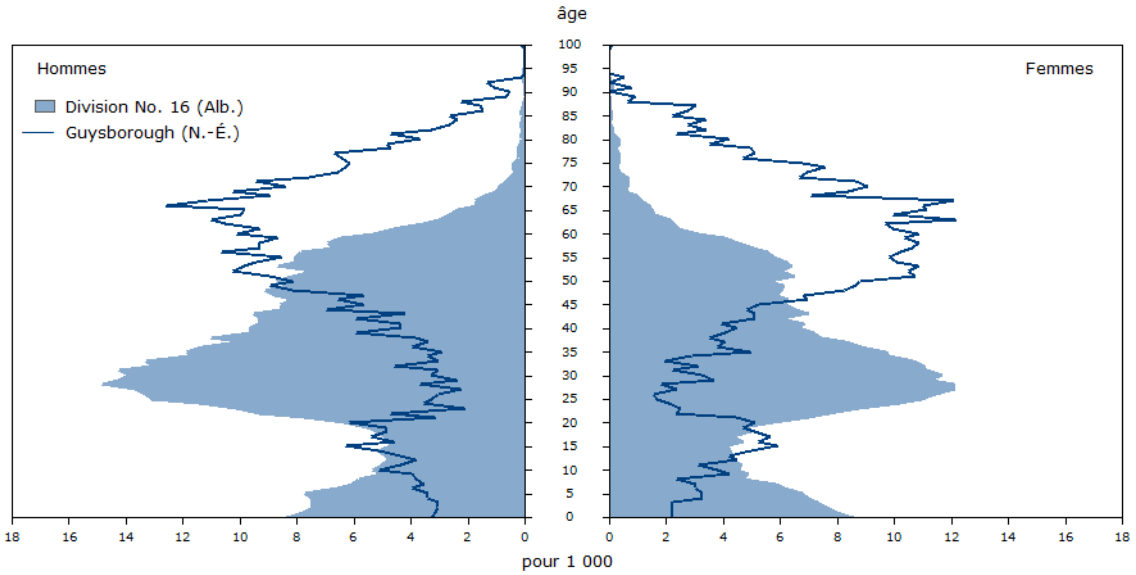

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Les divisions de recensement les plus jeunes

Au 1er juillet 2014, 89 DR sur un total de 293 affichaient un âge médian inférieur à celui du Canada dans son ensemble (40,4 ans). Dans 82 de ces 89 DR (92 %), la proportion de la population âgée de moins de 15 ans était supérieure à la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus. Neuf des dix DR les plus jeunes se trouvaient dans les provinces et les territoires situées à l'ouest de l'Ontario. Trois d'entre elles se trouvaient au Manitoba, une en Saskatchewan, une en Alberta, trois au Nunavut et une dans les Territoires du Nord-Ouest. La seule DR ne se trouvant pas dans l'Ouest du Canada et ayant l'un des âges médians les plus faibles était celle du Nord-du-Québec (Qc).

Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus jeunes, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de moins de 15 ans. Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus âgées, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de 65 ans et plus. Bien que l'âge médian ne serve pas à ordonner les DR, cet indicateur sera discuté dans le reste du texte.

Tableau 3.3
Âge médian, population de moins de 15 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus jeunes (selon la proportion des moins de 15 ans), Canada, 1er juillet 2014

	Âge médian	Moins de 15 ans	65 ans et plus
	années	pourcentage	
Keewatin, Nt	23,5	34,0	3,4
Division No. 23, Man.	24,0	33,4	5,1
Division No. 22, Man.	24,8	32,4	5,0
Division No. 19, Man.	25,1	32,4	6,3
Division No. 18, Sask.	24,9	31,4	6,0
Kitikmeot, Nt	25,0	31,1	4,0
Baffin, Nt	27,0	29,6	3,7
Region 3, T.N.-O.	26,5	28,8	6,5
Division No. 17, Alb.	29,5	27,5	8,4
Nord-du-Québec, Qc	29,2	27,1	7,0

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des moins de 15 ans.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Chacune des DR parmi les dix plus jeunes au Canada au 1er juillet 2014 faisaient aussi partie de cette liste l'année précédente. Ce classement est resté le même pour toutes les régions, avec un changement mineur pour les DR de Baffin au Nunavut et la Région 3 (Behchokò) dans les Territoires du Nord-Ouest, qui se sont échangé leur rang, tout comme l'ont fait la Division No. 18 (La Ronge) en Saskatchewan et la DR de Kitikmeot au Nunavut. Ainsi, la DR du Keewatin au Nunavut est demeurée la plus jeune, avec un âge médian de 23,5 ans et une proportion des 14 ans et moins de 34,0 %. Elle était suivie de la Division No. 23 (Pukatawagan 198), de la Division No. 22 (Thompson) et de la Division No. 19 (Peguis 1B), toutes trois au Manitoba, avec des âges médians de 24,0, 24,8 et 25,1 ans respectivement.

Les divisions de recensement les plus âgées

Au 1er juillet 2014, 204 DR sur un total de 293 (70 %) affichaient un âge médian plus grand ou égal à l'âge médian de l'ensemble du Canada (40,4 ans). Les provinces du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse comptaient chacune deux des plus vieilles DR au Canada. Les deux DR restantes se trouvaient au Nouveau-Brunswick et au Manitoba.

Tableau 3.4
Âge médian, population âgée de moins de 15 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus vieilles (selon la proportion des 65 ans et plus), Canada, 1er juillet 2014

	Âge médian	Moins de 15 ans	65 ans et plus
	années	pourcentage	
Haliburton, Ont.	55,5	9,8	30,8
Okanagan-Similkameen, C.-B.	53,1	11,8	29,4
Guysborough, N.-É.	54,5	10,6	28,9
Les Basques, Qc	54,2	11,8	28,8
Queens, N.-B.	53,4	10,7	28,0
Prince Edward, Ont.	52,8	11,6	27,7
Mékinac, Qc	54,1	11,3	27,7
Sunshine Coast, C.-B.	53,5	11,9	27,6
Division No. 1, Man.	53,0	13,0	26,8
Queens, N.-É.	51,6	11,8	26,4

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des 65 ans et plus.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Tout comme pour les DR les plus jeunes, chacune des DR les plus âgées du Canada au 1er juillet 2014 faisait aussi partie de cette liste l'année précédente, exception faite de la DR de Queens en Nouvelle-Écosse qui remplace au dixième rang la DR de Charlevoix (Québec). L'âge médian a atteint son plus haut niveau, à 55,5 ans, dans la DR de Haliburton, en Ontario, la positionnant, comme l'année précédente, en tête des plus vieilles DR du pays. Au deuxième rang, l'âge médian de la DR de l'Okanagan-Similkameen en Colombie-Britannique a atteint un âge médian de 53,1 ans. Suivant ces deux DR, Guysborough (54,5 ans) en Nouvelle-Écosse et les Basques (54,2 ans) au Québec affichaient les troisième et quatrième plus fortes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus.

Il est à noter que le nombre de DR où l'âge médian était d'au moins 50 ans a augmenté depuis le 1er juillet 2013, passant de 30 à 44. Plus de la moitié (24) de l'ensemble de ces DR se situait au Québec.

La répartition de la population selon l'âge permet aussi de mesurer l'avancement du vieillissement de la population. Ainsi, au 1er juillet 2014, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus était plus forte que la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans dans 186 des 293 DR (63 %). La majorité de ces DR se trouvaient dans les provinces du centre et de l'est du Canada.

Tout comme pour les années précédentes, la région de l'Atlantique avait encore la plus grande proportion de DR pour lesquelles le nombre de personnes âgées de 65 ans surpassait celui des 14 ans et moins (42 sur 47, ou 89 %). On comptait davantage de personnes âgées que de jeunes dans 74 des 98 DR (76 %) du Québec et dans 35 des 49 de l'Ontario (71 %). À l'opposé, dans les provinces des Prairies, on dénombrait davantage de personnes âgées que de jeunes dans un peu plus du quart des DR (16 sur 60, ou 27 %). À cet égard, l'Alberta se démarquait nettement du reste du Canada, la population des personnes âgées de 0 à 14 ans surpassant celle de 65 ans et plus dans chacune des 19 DR de la province. La tendance qui se dégage des territoires était semblable à celle de l'Alberta. Toutes les DR composant les trois territoires étaient formées d'une plus forte proportion de jeunes de moins de 15 ans que de personnes de 65 ans et plus (10 sur 10). Enfin, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus était supérieure à celle des personnes âgées de moins de 15 ans dans 66 % des DR (19 sur 29) de la Colombie-Britannique.

Figure 3.2
Pyramide des âges des DR avec la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus (Haliburton, Ont.) et avec la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (Keewatin, Nt) au 1er juillet 2014

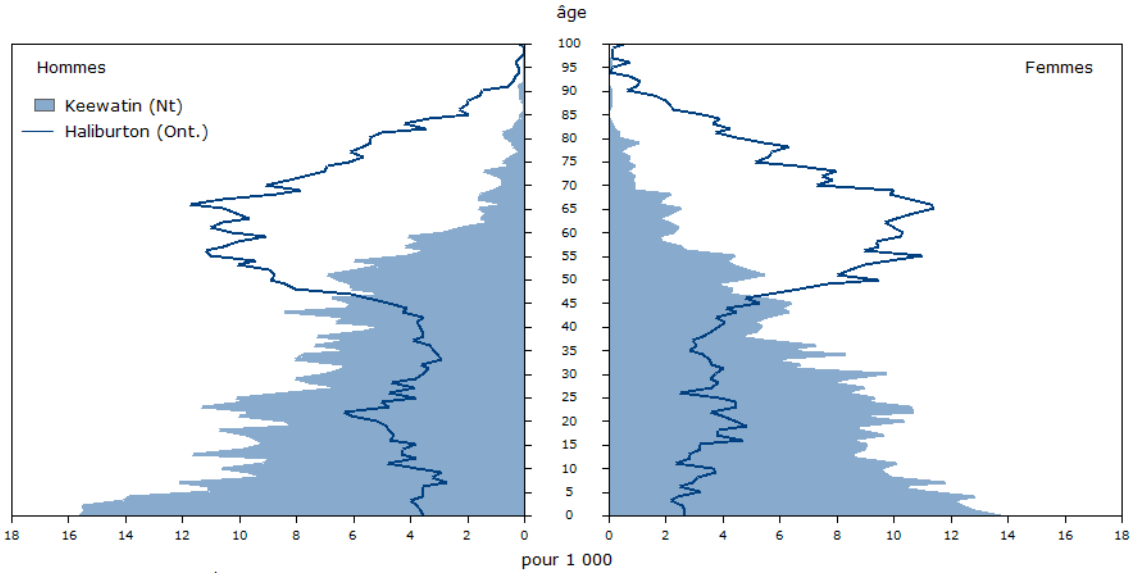

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Tableau 3.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014 Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Terre-Neuve-et-Labrador	**526 977**	**-400**	**1 388**	**-2 205**	**0**	**-817**	**-1 217**
Division No. 1	275 636	154	1 083	-712	1 007	1 378	1 532
Division No. 2	20 938	-48	16	-64	-207	-255	-303
Division No. 3	15 780	-71	9	-22	-206	-219	-290
Division No. 4	20 567	-82	5	-200	-27	-222	-304
Division No. 5	41 771	-37	15	-225	136	-74	-111
Division No. 6	38 050	-95	68	-321	94	-159	-254
Division No. 7	34 328	-189	19	-83	-145	-209	-398
Division No. 8	36 031	-196	10	-247	-209	-446	-642
Division No. 9	16 146	-63	10	-98	-204	-292	-355
Division No. 10	25 018	204	153	-222	-230	-299	-95
Division No. 11	2 712	23	0	-11	-9	-20	3
Île-du-Price-Édouard	**146 283**	**117**	**1 618**	**-957**	**0**	**661**	**778**
Kings	17 745	-5	46	-79	-116	-149	-154
Queens	83 765	140	1 431	-716	286	1 001	1 141
Prince	44 773	-18	141	-162	-170	-191	-209
Nouvelle-Écosse	**942 668**	**-383**	**2 293**	**-2 172**	**0**	**121**	**-262**
Shelburne	14 046	-55	4	-103	-96	-195	-250
Yarmouth	24 789	-86	9	-237	-46	-274	-360
Digby	17 517	-108	5	-21	-99	-115	-223
Queens	10 750	-34	11	-86	-78	-153	-187
Annapolis	20 969	-127	52	53	-4	101	-26
Lunenburg	47 594	-173	97	0	-127	-30	-203
Kings	60 983	2	85	-227	-137	-279	-277
Hants	43 125	116	28	-174	-80	-226	-110
Halifax	414 370	1 050	1 808	125	1 417	3 350	4 400
Colchester	51 550	-88	35	-217	115	-67	-155
Cumberland	30 835	-141	23	-194	-46	-217	-358
Pictou	45 705	-83	23	-136	-129	-242	-325
Guysborough	7 627	-102	3	-26	-106	-129	-231
Antigonish	19 599	51	11	-194	-39	-222	-171
Inverness	17 259	-55	3	-168	-119	-284	-339
Richmond	9 112	-77	6	-31	-34	-59	-136
Cape Breton	99 943	-460	99	-513	-353	-767	-1 227
Victoria	6 895	-13	-9	-23	-39	-71	-84
Nouveau-Brunswick	**753 914**	**-9**	**2 365**	**-4 077**	**0**	**-1 712**	**-1 721**
Saint John	76 169	-21	456	-837	-58	-439	-460
Charlotte	25 898	-37	43	-185	-139	-281	-318
Sunbury	27 662	199	11	-196	-104	-289	-90
Queens	10 560	-85	4	-33	-93	-122	-207
Kings	69 296	126	88	-625	28	-509	-383
Albert	29 169	21	62	-69	-9	-16	5
Westmorland	150 864	229	637	-406	975	1 206	1 435
Kent	30 132	-64	31	-18	-276	-263	-327
Northumberland	47 242	-101	2	-159	-222	-379	-480
York	101 481	165	927	-621	811	1 117	1 282
Carleton	26 542	-14	38	-207	-53	-222	-236
Victoria	18 868	-50	-6	-212	-194	-412	-462

Tableau 3.5 (suite)
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Madawaska	32 793	-56	7	-164	-94	-251	-307
Restigouche	31 530	-118	5	-82	-160	-237	-355
Gloucester	75 708	-203	60	-263	-412	-615	-818
Québec	**8 214 672**	**27 450**	**46 590**	**-13 339**	**0**	**33 251**	**60 701**
Les Îles-de-la-Madeleine	12 484	-36	2	-27	-75	-100	-129
Le Rocher-Percé	17 494	-93	2	22	-111	-87	-137
La Côte-de-Gaspé	17 770	-22	0	-4	-63	-67	-193
La Haute-Gaspésie	11 762	-74	7	0	-40	-33	-141
Bonaventure	17 789	-24	13	-52	-127	-166	-113
Avignon	15 173	-8	16	-9	9	16	-55
La Matapédia	18 107	-8	3	11	-148	-134	-242
Matane	21 594	-19	-12	-4	-71	-87	-184
La Mitis	18 548	-12	6	3	-259	-250	-130
Rimouski-Neigette	57 169	94	11	7	292	310	590
Les Basques	8 939	-40	0	3	-75	-72	-42
Rivière-du-Loup	34 475	46	17		8	24	-83
Témiscouata	20 247	-51	-4	4	-136	-136	-205
Kamouraska	21 213	-15	27	-5	-32	-10	-107
Charlevoix-Est	16 161	-21	6	-4	-25	-23	-118
Charlevoix	13 301	-44			-13	-15	8
L'Islet	18 363	15	0	-3	-84	-87	-125
Montmagny	22 701	-76	-4	2	-74	-76	-55
Bellechasse	36 587	71	6	-4	256	258	356
L'Île-d'Orléans	6 680	11	6	10	-112	-96	68
La Côte-de-Beaupré	27 164	109	2	-7	126	121	353
La Jacques-Cartier	40 445	596	4	-174	482	312	1 082
Québec	576 176	1 110	2 716	-691	2 373	4 398	3 562
Lévis	142 887	853	144	-90	16	70	744
La Nouvelle-Beauce	36 692	299	20	-27	176	169	370
Robert-Cliche	19 412	58	8	21	-94	-65	-17
Les Etchemins	16 850	10	-14	9	-171	-176	-164
Beauce-Sartigan	52 418	288	-10	11	-17	-16	295
Le Granit	22 120	65	13	7	-97	-77	-194
Les Appalaches	42 962	-61	21	31	-73	-21	-79
L'Érable	23 418	50	-7	-6	-100	-113	-21
Lotbinière	30 883	182	23	-44	8	-13	304
Portneuf	51 911	127	24	5	503	532	629
Mékinac	12 673	-29	10	3	-101	-88	-99
Shawinigan	49 428	-247	51	-45	34	40	-254
Francheville	153 093	-52	265	-151	490	604	974
Bécancour	20 313	29	6	-4	72	74	-109
Arthabaska	71 311	228	49	-6	143	186	642
Les Sources	14 448	-24	-7	-8	-10	-25	-141
Le Haut-Saint-François	22 258	117	2	-29	10	-17	67
Le Val-Saint-François	30 022	97	6	-18	-108	-120	120
Sherbrooke	162 638	546	1 025	-375	605	1 255	1 348
Coaticook	18 873	50	7	13	-126	-106	3
Memphrémagog	49 649	29	53	-32	348	369	397
Brome-Missisquoi	57 129	-7	-9	-21	432	402	446

Tableau 3.5 (suite)

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
La Haute-Yamaska	87 495	253	163	-118	96	141	487
Acton	15 435	48	-2	-11	-67	-80	-24
Drummond	102 028	296	184	-113	347	418	849
Nicolet-Yamaska	22 920	-9	14	-24	-28	-38	8
Maskinongé	36 491	20	-2	-3	-85	-90	71
D'Autray	41 767	81	2	-9	-153	-160	10
Pierre-De Saurel	51 037	-111	35	-9	-8	18	85
Les Maskoutains	86 148	154	263	-65	-100	98	275
Rouville	36 772	154	19	-27	36	28	239
Le Haut-Richelieu	117 008	401	92	-150	416	358	444
La Vallée-du-Richelieu	121 759	790	54	-64	472	462	1 083
Longueuil	416 522	1 326	3 630	-812	421	3 239	3 288
Lajemmerais	76 996	569	-19	-56	-79	-154	795
L'Assomption	123 455	417	111	-37	476	550	531
Joliette	66 813	-6	142	-62	748	828	842
Matawinie	51,141	-28	5	-30	180	155	208
Montcalm	51 543	250	8	-2	576	582	909
Les Moulins	157 515	1 319	177	-61	842	958	1 678
Laval	420 870	1 790	2 659	-598	557	2 618	3 850
Montréal	1 988 243	7 804	32 227	-6 952	-14 677	10 598	23 578
Roussillon	179 785	950	179	-223	1 073	1 029	1 545
Les Jardins-de-Napierville	27 044	116	15	-17	-78	-80	430
Le Haut-Saint-Laurent	24 539	7	2	-22	-19	-39	52
Beauharnois-Salaberry	63 679	-6	13	-24	279	268	531
Vaudreuil-Soulanges	146 779	1 006	-20	-545	1 327	762	1 715
Deux-Montagnes	100 199	507	73	-99	38	12	509
Thérèse-De Blainville	158 419	759	196	-106	146	236	651
Mirabel	47 209	366	23	-26	1 083	1 080	1 780
La Rivière-du-Nord	124 730	422	112	-131	2 312	2 293	2 475
Argenteuil	32 456	-18	0	-76	156	80	-68
Les Pays-d'en-Haut	41 962	-44	-33	-64	549	452	437
Les Laurentides	45 917	25	-2	-116	173	55	267
Antoine-Labelle	35 159	-103	11	-18	-19	-26	-95
Papineau	22 916	-42	6	-7	77	76	153
Gatineau	276 338	1 458	1 552	-765	-26	761	1 944
Les Collines-de-l'Outaouais	49 065	329	-18	-59	263	186	645
La Vallée-de-la-Gatineau	20 689	-10	7	7	-38	-24	-164
Pontiac	14 174	-25	-6	-91	-29	-126	-79
Témiscamingue	16 271	47	-4	52	-41	7	-97
Rouyn-Noranda	41 926	171	15	-8	-92	-85	203
Abitibi-Ouest	20 957	41	8	4	-51	-39	-114
Abitibi	24 895	108	-9	3	-34	-40	156
La Vallée-de-l'Or	43 819	191	53	10	-36	27	-13
La Tuque	15 109	33	12	3	-60	-45	-94
Le Domaine-du-Roy	31 924	71	2	-15	-132	-145	33
Maria-Chapdelaine	25 061	55	5	-11	-170	-176	-117
Lac-Saint-Jean-Est	53 093	64	34	-22	-106	-94	76
Le Saguenay-et-son-Fjord	167 708	376	69	-69	-117	-117	6
La Haute-Côte-Nord	11 249	3	5	1	-62	-56	-158

Tableau 3.5 (suite)
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Manicouagan	31 984	75	8	10	-168	-150	-229
Sept-Rivières--Caniapiscau	40 027	272	-3	-15	-108	-126	-217
Minganie--Le Golfe-du-Saint-Laurent	11 646	34	2	-35	-29	-62	-81
Nord-du-Québec	44 256	577	18	18	-72	-36	192
Ontario	**13 678 740**	**45 583**	**96 208**	**-13 980**	**0**	**82 228**	**127 811**
Stormont, Dundas and Glengarry	115 011	-166	44	193	-321	-84	-250
Prescott and Russell	89 248	207	19	152	-36	135	342
Ottawa	947 031	4 211	4 679	947	1 387	7 013	11 224
Leeds and Grenville	101 355	-287	0	-46	66	20	-267
Lanark	67 645	-63	65	-25	156	196	133
Frontenac	157 056	66	98	339	546	983	1 049
Lennox and Addington	43 589	-71	22	17	11	50	-21
Hastings	138 340	-48	-15	-194	245	36	-12
Prince Edward	25 532	-132	20	-35	110	95	-37
Northumberland	85 730	-310	70	-136	911	845	535
Peterborough	139 721	-199	75	-397	903	581	382
Kawartha Lakes	75 804	-224	9	-156	514	367	143
Durham	653 567	2 778	1 006	-1 211	5 943	5 738	8 516
York	1 121 631	6 447	10 477	-769	1 077	10 785	17 232
Toronto	2 808 503	13 496	41 116	35	-23 352	17 799	31 295
Peel	1 416 075	10 480	25 081	-2 910	-8 015	14 156	24 636
Dufferin	60 073	164	-2	-141	616	473	637
Wellington	220 477	827	535	-214	406	727	1 554
Halton	551 027	2 663	3 566	-228	5 069	8 407	11 070
Hamilton	551 751	1 136	2 371	-743	2 387	4 015	5 151
Niagara	446 192	-584	560	-1081	1806	1285	701
Haldimand-Norfolk	111 351	22	81	-207	23	-103	-81
Brant	143 506	188	179	-63	963	1 079	1 267
Waterloo	538 302	2 825	1 738	-691	294	1 341	4 166
Perth	78 025	119	94	-114	114	94	213
Oxford	110 512	213	93	-207	258	144	357
Elgin	90 506	310	166	-261	-77	-172	138
Chatham-Kent	105 672	-27	113	-179	-236	-302	-329
Essex	401 824	694	969	-1 221	-350	-602	92
Lambton	129 917	-180	65	-451	-8	-394	-574
Middlesex	465 347	1 355	2 096	-1 129	1 248	2 215	3 570
Huron	58 975	-51	-11	-51	-172	-234	-285
Bruce	68 036	8	-9	-134	214	71	79
Grey	95 478	-169	42	-201	577	418	249
Simcoe	479 040	671	500	-930	6 229	5 799	6 470
Muskoka	62 382	-141	53	-69	569	553	412
Haliburton	17 907	-91	12		162	173	82
Renfrew	104 231	6	-28	69	6	47	53
Nipissing	87 427	-104	-31	-158	225	36	-68
Parry Sound	42 740	-195	9	-109	74	-26	-221
Manitoulin	13 524	-35		-3	76	72	37
Sudbury	20 887	-43	12	-23	-193	-204	-247
Grand Sudbury	165 279	-107	158	-312	303	149	42
Timiskaming	33 308	-98	4	-20	-104	-120	-218

Tableau 3.5 (suite)

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014 Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Cochrane	82 303	104	47	-71	-363	-387	-283
Algoma	117 133	-350		-229	-175	-405	-755
Thunder Bay	149 365	-214	80	-362	168	-114	-328
Rainy River	20 138	1	-19	-98	-99	-216	-215
Kenora	70 267	481	1	-152	-155	-306	175
Manitoba	**1 282 043**	**5 683**	**15 782**	**-4 827**	**0**	**10 955**	**16 638**
Division No. 1	17 209	-26	31	-9	5	27	1
Division No. 2	72 319	725	430	-88	768	1 110	1 835
Division No. 3	55 555	532	780	-183	-26	571	1 103
Division No. 4	9 574	-17	50	11	8	69	52
Division No. 5	13 403	47	51	12	-55	8	55
Division No. 6	10 526	64	31	-22	35	44	108
Division No. 7	67 798	308	623	-434	190	379	687
Division No. 8	14 703	88	38	-24	39	53	141
Division No. 9	23 720	76	43	-112	4	-65	11
Division No. 10	11 715	99	23	-34	283	272	371
Division No. 11	712 671	2 064	13 035	-3 134	-1 356	8 545	10 609
Division No. 12	23 316	87	19	8	249	276	363
Division No. 13	50 040	12	18	-121	699	596	608
Division No. 14	19 289	64		26	105	130	194
Division No. 15	21 809	-33	174	10	-58	126	93
Division No. 16	9 926	37	-3	-50	-46	-99	-62
Division No. 17	21 844	-52	40	-64	-96	-120	-172
Division No. 18	23 777	-6	91	-79	62	74	68
Division No. 19	18 092	355	1	-2	-275	-276	79
Division No. 20	9 701	-1	21	-27	-93	-99	-100
Division No. 21	21 922	180	47	-255	-7	-215	-35
Division No. 22	43 647	863	230	-238	-351	-359	504
Division No. 23	9 487	217	10	-18	-84	-92	125
Saskatchewan	**1 125 410**	**5 670**	**12 271**	**1 222**	**0**	**13 493**	**19 163**
Division No. 1	33 633	135	190	283	-144	329	464
Division No. 2	23 831	26	193	110	-49	254	280
Division No. 3	12 704	-47	61	68	-115	14	-33
Division No. 4	11 244	7	39	-36	7	10	17
Division No. 5	32 720	-65	187	262	-206	243	178
Division No. 6	266 040	1 435	4 465	106	581	5 152	6 587
Division No. 7	48 478	57	125	34	-63	96	153
Division No. 8	31 052	39	201	-2	-36	163	202
Division No. 9	36 675	-49	173	171	-200	144	95
Division No. 10	17 100	-54	42	-32	-137	-127	-181
Division No. 11	310 441	1 866	5 440	40	1 899	7 379	9 245
Division No. 12	23 936	117	47	18	-155	-90	27
Division No. 13	23 752	68	84	30	-178	-64	4
Division No. 14	37 521	23	142	0	-309	-167	-144
Division No. 15	87 750	487	310	62	-354	18	505
Division No. 16	39,367	212	243	-15	-285	-57	155
Division No. 17	49 504	676	303	101	14	418	1 094
Division No. 18	39 662	737	26	22	-270	-222	515

Tableau 3.5 (suite)
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Alberta	**4 121 692**	**33 298**	**42 478**	**38 717**	**0**	**81 195**	**114 493**
Division No. 1	84 216	391	396	503	-402	497	888
Division No. 2	170 736	1 369	2 077	517	-918	1 676	3 045
Division No. 3	40 444	296	57	5	-161	-99	197
Division No. 4	10 047	19	4	17	-68	-47	-28
Division No. 5	57 098	245	133	217	180	530	775
Division No. 6	1 511 767	12 896	20 426	14 046	3 575	38 047	50 943
Division No. 7	41 687	128	133	324	-546	-89	39
Division No. 8	212 326	1 772	1 235	1 932	467	3 634	5 406
Division No. 9	22 247	216	33	167	-49	151	367
Division No. 10	99 837	432	482	686	-232	936	1 368
Division No. 11	1 371 307	9 992	15 078	13 539	3 681	32 298	42 290
Division No. 12	73 356	808	166	384	-182	368	1 176
Division No. 13	71 235	299	135	304	-577	-138	161
Division No. 14	30 070	234	76	119	-386	-191	43
Division No. 15	40 286	270	311	469	-268	512	782
Division No. 16	80 502	1 327	1 025	3 036	-2 215	1 846	3 173
Division No. 17	65 656	1 030	303	257	-793	-233	797
Division No. 18	15 644	163	28	130	-119	39	202
Division No. 19	123 231	1 411	380	2 065	-987	1 458	2 869
Colombie-Britannique	**4 631 302**	**10 771**	**35 639**	**2 267**	**0**	**37 906**	**48 677**
East Kootenay	58 572	106	114	51	63	228	422
Central Kootenay	59 288	-45	-49	106	-62	-5	621
Kootenay Boundary	30 910	-126	-57	38	-146	-165	-261
Okanagan-Similkameen	80 907	-487	37	265	-58	244	779
Fraser Valley	292 187	1 261	1 586	-450	934	2 070	1 727
Greater Vancouver	2 470 277	8 996	31 498	-1 097	-3 455	26 946	31 506
Capital	374 568	-411	960	1 544	1 388	3 892	1 210
Cowichan Valley	82 130	-87	42	129	31	202	747
Nanaimo	152 437	-341	212	600	767	1 579	1 713
Alberni-Clayoquot	31 009	20	-6	-51	-212	-269	13
Strathcona	44 449	-2	22	11	8	41	621
Comox Valley	64 864	-6	-2	113	-4	107	213
Powell River	19 928	-72	-6	29	4	27	11
Sunshine Coast	29 148	-68	-13	64	-107	-56	479
Squamish-Lillooet	42 582	375	193	340	105	638	646
Thompson-Nicola	132 738	74	193	-197	502	498	1 536
Central Okanagan	191 226	-11	333	845	1 464	2 642	3 382
North Okanagan	83 306	-83	45	117	3	165	758
Columbia-Shuswap	51 570	-41	47	170	-53	164	779
Cariboo	62 514	73	16	-79	-376	-439	225
Mount Waddington	11 363	38	35	12	-114	-67	-66
Central Coast	3 258	26	1	11	-7	5	-23
Skeena-Queen Charlotte	18 568	64	38	8	-166	-120	-379
Kitimat-Stikine	38 605	187	30	100	-134	-4	476
Bulkley-Nechako	39 903	225	36	34	-399	-329	318
Fraser-Fort George	93 626	468	204	-77	-141	-14	-547
Peace River	64 908	544	108	-262	272	118	1 803

Tableau 3.5 (fin)

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	Population 2014 (1er juillet)	2013-2014					
		Accroissement naturel	Solde de la migration internationale	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration infraprovinciale	Solde de la migration totale	Accroissement total
		nombre					
Stikine	573	6	3	13	-33	-17	-12
Northern Rockies	5 888	88	19	-120	-74	-175	-20
Yukon	**36 510**	**225**	**229**	**-308**	**0**	**-79**	**146**
Yukon	36 510	225	229	-308	0	-79	146
Territoires du Nord-Ouest	**43 623**	**501**	**62**	**-781**	**0**	**-719**	**-218**
Region 1	6 834	94	-3	-69	-74	-146	-52
Region 2	2 492	32	-9	-14	-4	-27	5
Region 3	2 861	35	0	-23	-34	-57	-22
Region 4	3 361	39		-49	-15	-65	-26
Region 5	7 251	84	-4	-80	-49	-133	-49
Region 6	20 824	217	79	-546	176	-291	-74
Nunavut	**36 585**	**710**	**1**	**440**	**0**	**441**	**1 151**
Baffin	19 365	364	3	290	17	310	674
Keewatin	10 584	263	-8	88	-12	68	331
Kitikmeot	6 636	83	6	62	-5	63	146

Note : À l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, les estimations provisoires sont produites à l'aide de la méthode des composantes. Les estimations de la population pour ces deux provinces ont été préparées ou sont basées sur les estimations de leur agence statistique respective. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Section 4 : Cartes

Carte 4.1
Répartition de la population au 1er juillet 2014 selon la division de recensement (DR), Canada

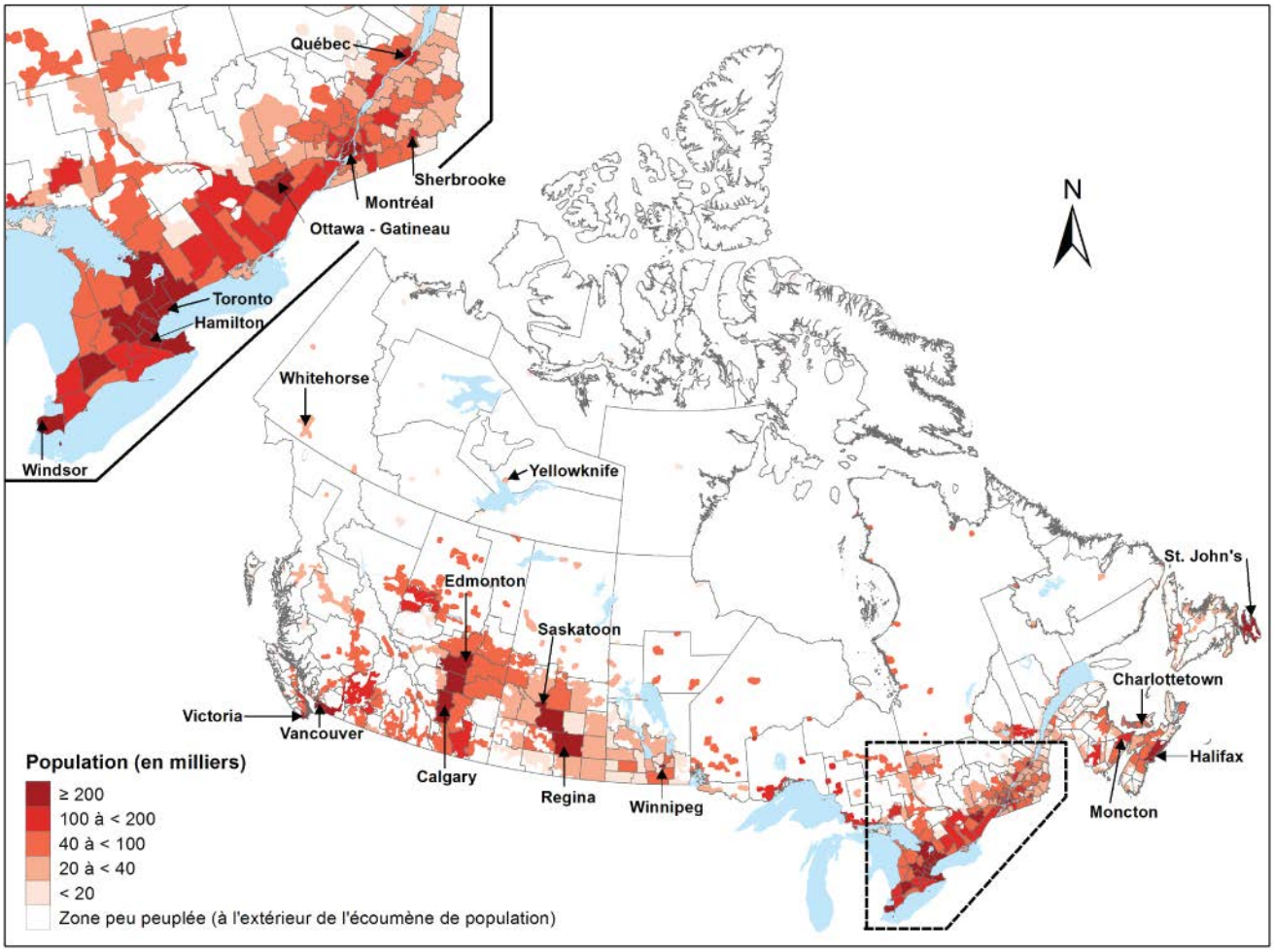

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 4.2

Taux d'accroissement démographique entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la division de recensement (DR), Canada

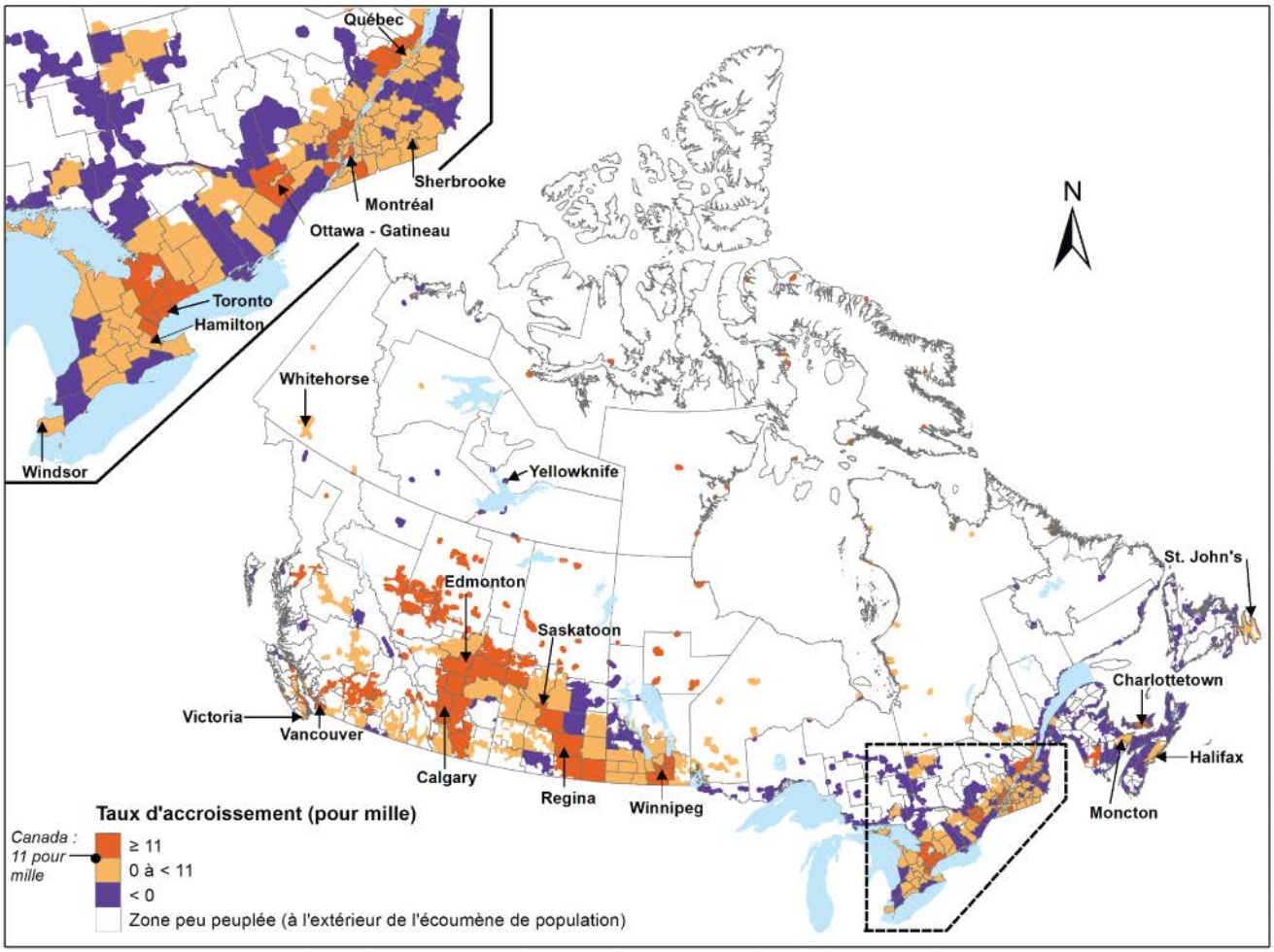

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 4.3
Taux de la migration interne nette entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014 selon la division de recensement (DR), Canada

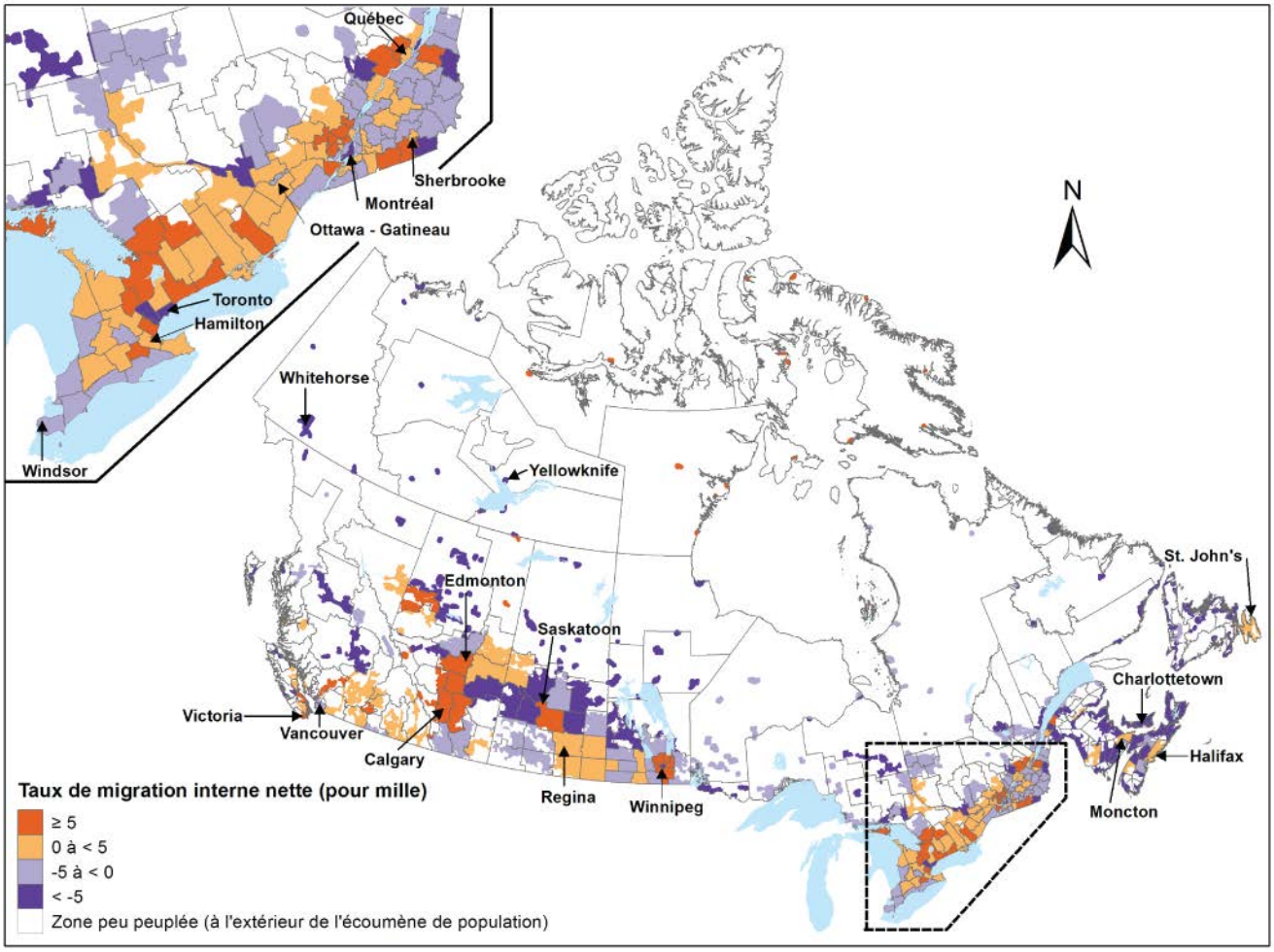

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 4.4
Âge médian au 1er juillet 2014 selon la division de recensement (DR), Canada

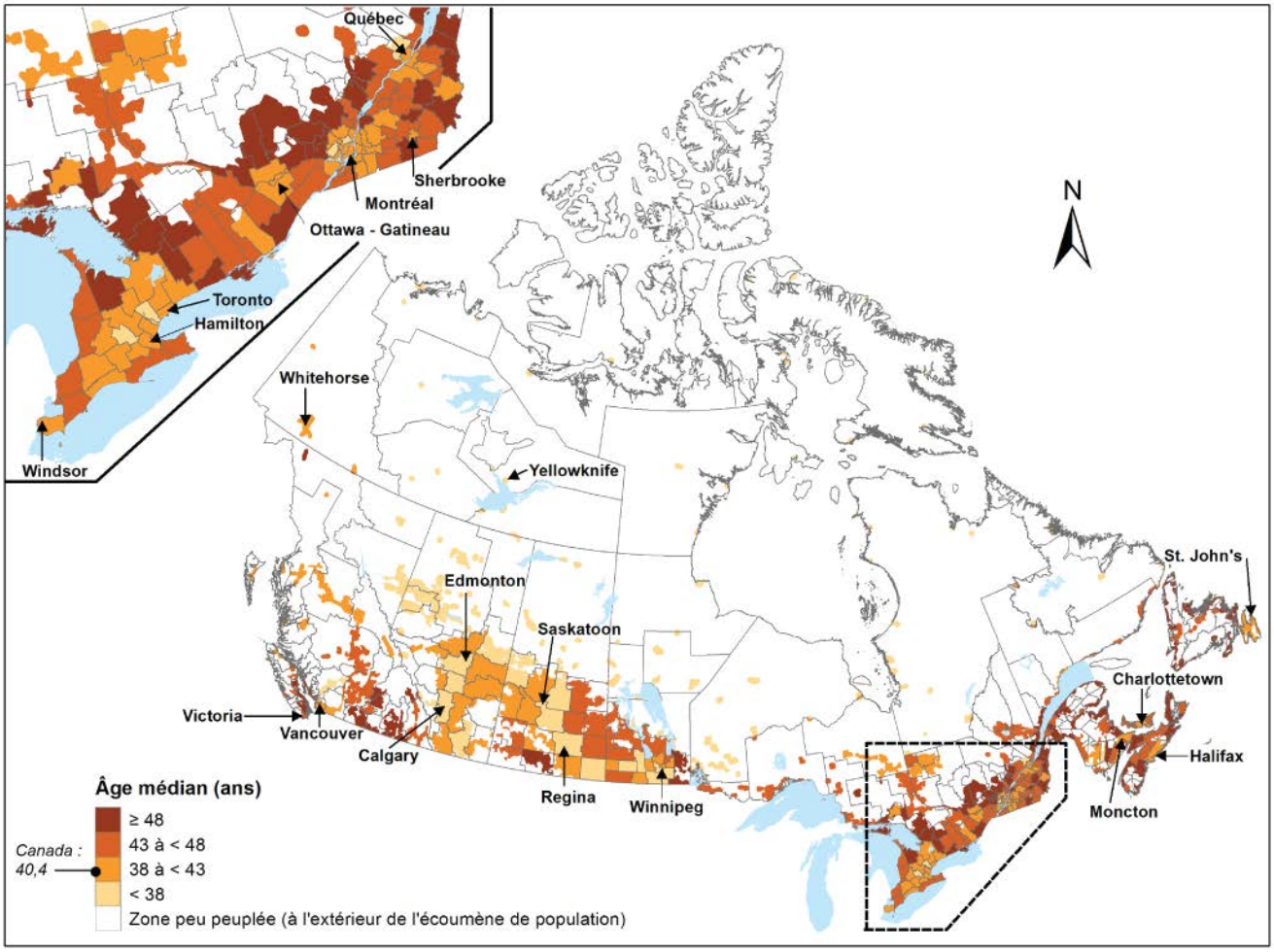

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Carte 4.5
Proportion de la population âgée de 65 ans et plus au 1er juillet 2014 selon la division de recensement (DR), Canada

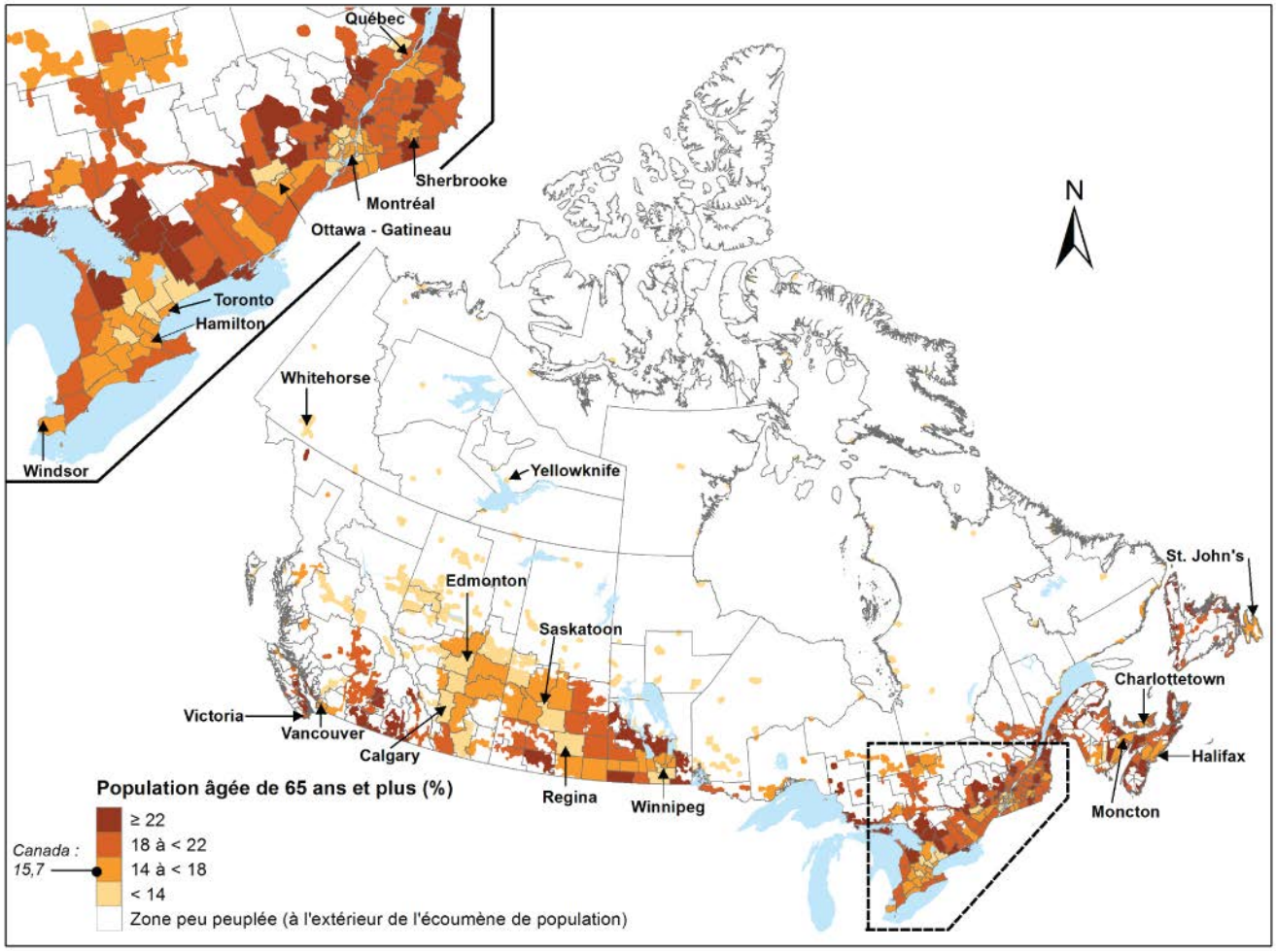

Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Qualité des données démographiques

Notes relatives à la qualité des estimations démographiques

Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées.

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : erreurs de réponse et de traitement, et erreurs de couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement du recensement et à un degré moindre au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on oublie des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006 et 2011, où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement pour chaque province et territoire. La Division de la démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire avec ces estimations. Au niveau infraprovincial, ces taux sont appliqués à chacune des régions géographiques de la province ou du territoire selon l'âge et le sexe.

Tableau 1
Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001, 2006 et 2011

	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
			nombre		pourcentage
2011					
Canada	**33 476 688**	**759 125**	**37 392**	**34 273 205**	**2,32**
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006					
Canada	**31 612 897**	**868 658**	**40 115**	**32 521 670**	**2,79**
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001					
Canada	**30 007 094**	**924 430**	**34 539**	**30 966 063**	**3,10**
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

Note : Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et de l'étude du surdénombrement et comprennent les résidents non permanents.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Lors de l'élaboration des populations de départ, le programme des estimations corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le programme des estimations utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donné la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et par sexe sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou de ce territoire. En ce qui concerne les études de couverture, les tests statistiques indiquent que l'ajustement, quoique non exempt d'erreur en soi, améliore la qualité des données du recensement (Royce, 1993). Les hypothèses sélectionnées ont l'avantage d'être cohérentes dans le temps et par région géographique, ainsi que de fournir des résultats logiques. Les utilisateurs doivent se rappeler que lorsque l'on calcule les taux de sous-dénombrement net du recensement (SDNR) pour de petites régions, il se pourrait que les hypothèses sous-jacentes ne soient pas respectées. Si tel était le cas, les taux de SDNR utilisés les induiraient en erreur. Cependant, les erreurs associées à ces hypothèses sont très difficiles à quantifier.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le sexe et par province et territoire.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes des réserves indiennes partiellement dénombrées pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- L'erreur en fin de période et sa distribution par âge et sexe à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des moins de 5 ans en 1981. En utilisant les données de recensement non rajustées pour le SDNR, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR que la taille de la cohorte augmente, comme attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du recensement de 1996, 2001, 2006 et 2011 sur la couverture.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigration et résidents non permanents

En ce qui concerne les immigrants et les résidents non permanents (RNP), Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) administre des fichiers propres à ces deux composantes. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les RNP sont systématiquement recueillies à leur arrivée au Canada. Ces données ne concernent que l'immigration « légale » et excluent donc les immigrants illégaux. Ainsi, les données sur les entrées internationales « légales » au Canada sont considérées d'une qualité supérieure. Toutefois, des biais peuvent exister quant à la destination : celle envisagée par l'immigrant au moment de l'arrivée

peut différer de celle où il résidera de fait. Enfin, parce que l'information fournie par le Système sur les visiteurs (SV) de CIC est incomplète (l'âge et le sexe des personnes à charge, la province de résidence pour certains groupes de détenteurs de permis), les estimations de RNP sont plus sujettes aux erreurs que les données sur les immigrants.

C. Émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire

Parmi les composantes qu'utilise le programme des estimations de population, l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont bien documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces trois composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants et des émigrants de retour provient d'informations tirées du fichier des Prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et en dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'information courante sur les personnes temporairement à l'étranger, les estimations sont basées sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire, réparties également entre les cinq années, sont maintenues constantes pour la période postcensitaire. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données provinciales/territoriales par région infraprovinciale. Toute variation géographique peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale et migration infraprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers des Prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE). Sous ce programme, seulement 76 % des enfants âgés de 0 à 17 ans à l'échelle du Canada étaient bénéficiaires au 1er juillet 2001. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires basées sur les PFCE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles définitives établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

De plus, comme il n'y a pas de données provisoires disponibles pour la migration infraprovinciale, nous devons faire l'hypothèse que les niveaux de migration sont les mêmes que ceux de l'année précédente de sorte que les données des deux plus récentes années sont les mêmes. Elles peuvent cependant être différentes en raison de certains ajustements qui permettent de corriger les populations négatives.

E. Ventilation des composantes

La finesse de la ventilation des données accroît les risques d'erreur de sorte que la qualité de l'estimation des composantes devient plus douteuse avec le fractionnement par âge et sexe. Il semble qu'en général, les erreurs initiales soient moindres en ce qui concerne la ventilation des nombres annuels de naissances, de décès et d'immigrants, qu'en ce qui a trait à celle des autres composantes (résidents non permanents, émigrants, émigrants de retour, solde de l'émigration temporaire et migrants interprovinciaux et infraprovinciaux). Enfin, l'importance de l'erreur causée par la distinction selon l'âge et le sexe peut varier selon la période, et l'erreur relative à certaines composantes peut avoir un effet plus prononcé sur certains groupes d'âge ou sur un sexe donné.

Changement de géographie

Les limites des régions géographiques infraprovinciales peuvent changer d'un recensement à l'autre. Pour faciliter les études chronologiques, les estimations démographiques pour la période allant de 2001 à 2013 ont été établies, dans la présente publication, selon les limites définies par la Classification géographique type (CGT) 2011 pour les DR, les RMR ainsi que les RÉ.

Afin de préciser l'importance démographique des changements de limites géographiques, les effectifs de la population au Recensement de 2006 sont dans un premier temps convertis vers la CGT 2011. Par la suite, on compare ces effectifs convertis aux effectifs de la population de 2006 selon la CGT 2006. Les chiffres présentés ici

s'appliquent à la population dénombrée au Recensement de 2006 et ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net du recensement.

Régions métropolitaines de recensement (RMR)

Parmi les 34 RMR définies selon la CGT 2006, sept ont connu des changements de limites géographiques avec le passage vers la CGT 2011. Si les nouvelles limites avaient été appliquées en 2006, la population de l'ensemble des 34 RMR aurait été non pas de 21 509 000, mais de 21 534 000, soit une légère hausse de 25 000 (0,1 %).

L'importance démographique des changements de limites est relativement faible pour la plupart des RMR, soit en dessous de 5 % pour Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal et Ottawa-Gatineau. La RMR de Guelph a la proportion la plus élevée à 5,3 %.

Régions économiques (RÉ)

Quatre RÉ ont changé de limites sur les 76 avec le passage de la CGT 2006 vers celle de 2011. Comme les RÉ couvrent l'ensemble du pays et que leur nombre n'a pas changé, les changements sont plutôt simples. Au Nouveau-Brunswick, il y a eu des changements entre les limites de Campbellton-Miramichi et Fredericton-Oromocto. En Colombie-Britannique, la RÉ de Côte-nord a reçu une partie de la population de la RÉ de Nechako. Les écarts avoisinent plus ou moins 1 %.

Divisions de recensement (DR)

Des changements de limites ont affecté 22 des 293 DR au pays. Dans six cas, les changements de limites géographiques n'ont eu aucun effet marqué sur la population, les pertes ou les gains relatifs ne dépassant pas 0,1 %.

Aux Territoires du Nord-Ouest, les DR ont été restructurées et leur nombre est passé de deux à six. Par conséquent, l'ancienne DR de Fort Smith, aujourd'hui appelé Région 6, a vu sa population chuter de 40,5 %. En Colombie-Britannique, une nouvelle DR a été formée à partir de la DR de Comox-Strathcona, les deux DR sont désormais désignées par Strathcona et Comox Valley. Une seule autre DR a connu un changement majeur de ses limites, soit Stikine, qui a perdu 43,0 % de sa population au profit de la DR de Kitimat-Stikine.

Évaluation de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreurs de précocité

La qualité des estimations démographiques provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité correspond à la différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité est calculée comme suit :

L'erreur de précocité d'une composante nous renseigne sur l'ampleur de l'erreur entre l'estimation provisoire et définitive de la population. L'analyse de l'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les différents niveaux géographiques ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. À noter qu'en comparant à la population totale d'une région, les différences entre les estimations provisoires et définitives des composantes sont minimes. Il existe toutefois des écarts quant à l'incidence de ce type d'erreur entre les composantes et entre les régions géographiques.

Règle générale pour les estimations infraprovinciales, les soldes migratoires interprovincial et infraprovincial sont associés aux erreurs de précocité les plus importantes. Cet état des choses est dû à l'utilisation de sources de données différentes pour les estimations provisoires et définitives. Pour la plupart des années et des provinces/territoires, des erreurs de précocité plus faibles sont associées aux estimations de l'immigration, des naissances et des décès. Dans le cas des estimations de l'immigration, cette situation est attribuable à l'intégralité des

sources de données et à l'accessibilité des données permettant de produire des estimations provisoires plus à jour. En ce qui a trait aux naissances et aux décès, les petites erreurs de précocité s'expliquent par l'utilisation de projections à court terme pour la production des estimations provisoires.

Dans l'hypothèse où la qualité des données de base demeure inchangée, les présentes estimations postcensitaires devraient présenter un niveau de fiabilité fort acceptable si l'on en juge par l'analyse des dernières erreurs de précocité observées.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée et corrigée du sous-dénombrement net du recensement (SDNR). Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de deux sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement et les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le sexe.

En ramenant cette différence à la population censitaire, on obtient un taux qui, à l'échelle du pays, est peu important (0,2 % en 2001, 0,1 % en 2006 et 0,5 % en 2011). À l'échelle des provinces et des territoires, de même qu'au niveau infraprovincial, les différences sont généralement plus élevées, cette différence étant due à la plus forte variabilité associée aux estimations de la migration interprovinciale et infraprovinciale. Ceci étant dit, les estimations postcensitaires provinciales et territoriales diffèrent généralement de moins de 1 % des populations censitaires rajustées, sauf pour les territoires et à quelques exceptions près.

Au niveau des régions métropolitaines de recensement (RMR), les estimations démographiques ont surestimé la population de l'ensemble des RMR (0,9 %) ainsi que de 24 des 34 RMR du pays. Les estimations démographiques différaient de plus de 2 % des chiffres censitaires rajustés pour 4 RMR : Winnipeg (3,0 %), Victoria (2,4 %), St. John's (-2,1 %) et Halifax (2,0 %).

Les estimations démographiques ont surestimé la population de 33 des 76 régions économiques (RÉ) du pays. L'écart entre les estimations démographiques et les chiffres censitaires rajustés surpasse 3 % pour 4 RÉ : Nechako, C.-B. (-4,4 %), Yorkton – Melville, Sask. (-3,3 %), Nord, Sask. (-3,2 %) et Montréal, Qc (3,1 %).

La population de 124 des 293 divisions de recensement (DR) du pays a été surestimée par les estimations démographiques. Pour 99 DR, la différence entre les estimations démographiques et les chiffres du recensement rajusté est inférieure à 1 %. L'erreur en fin de période de 267 DR, c'est-à-dire 91 % des DR, se situe entre -3 % et 3 %. Les erreurs en fin de période les plus prononcées se trouvent dans la Division No. 11 de Terre-Neuve-et-Labrador (8,8 %), dans la Région 4 des Territoires du Nord-Ouest (6,4 %) et dans la Division No. 19 du Manitoba (6,0 %). Dans les deux premiers cas, il s'agit de DR pour lesquelles la population est inférieure à 4 000 habitants.

Tableau 2
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001, 2006 et 2011

	2001		2006		2011	
	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage
Canada	**49 948**	**0,2**	**44 127**	**0,1**	**171 115**	**0,5**
Terre-Neuve-et-Labrador	11 381	2,2	-1 634	-0,3	-10 983	-2,1
Île-du-Prince-Édouard	1 483	1,1	-6	0,0	2 155	1,5
Nouvelle-Écosse	9 005	1,0	-4 193	-0,5	5 059	0,5
Nouveau-Brunswick	4 587	0,6	2 729	0,4	1 529	0,2
Québec	-222	0,0	22 806	0,3	-20 451	-0,3
Ontario	11 288	0,1	22 684	0,2	123 478	0,9
Manitoba	-1035	-0,1	-5 812	-0,5	22 088	1,8
Saskatchewan	16 017	1,6	-3 755	-0,4	-7 741	-0,7
Alberta	1 604	0,1	-50 407	-1,5	-1 259	0,0
Colombie-Britannique	-4 347	-0,1	64 074	1,5	56 932	1,3
Yukon	-360	-1,2	-1 026	-3,2	111	0,3
Territoires du Nord-Ouest	497	1,2	-919	-2,1	674	1,6
Nunavut	50	0,2	-414	-1,4	-477	-1,4

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 10 mai 2011

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions métropolitaines	**221 543**	**0,9**
Abbotsford-Mission	2 295	1,3
Barrie	1 515	0,8
Brantford	638	0,5
Calgary	9 257	0,7
Edmonton	-5 711	-0,5
Grand Sudbury	-1 012	-0,6
Guelph	2 411	1,7
Halifax	8 060	2,0
Hamilton	8 211	1,1
Kelowna	-563	-0,3
Kingston	-195	-0,1
Kitchener-Cambridge-Waterloo	6 882	1,4
London	7 741	1,6
Moncton	725	0,5
Montréal	38 096	1,0
Oshawa	3 480	1,0
Ottawa-Gatineau, partie ontarienne	-4 156	-0,4
Ottawa-Gatineau, partie québécoise	-4 931	-1,6
Peterborough	436	0,4
Québec	-10 847	-1,4
Regina	1 900	0,9
Saguenay	-2 586	-1,6
Saint John	206	0,2
Saskatoon	2 895	1,1
Sherbrooke	692	0,3
St. Catherines-Niagara	3 494	0,9
St. John's	-4 172	-2,1
Thunder Bay	2 252	1,8
Toronto	82 158	1,4
Trois-Rivières	-2 389	-1,6
Vancouver	38 755	1,6
Victoria	8 341	2,4
Windsor	5 028	1,5
Winnipeg	22 637	3,0

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RÉ), 10 mai 2011

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions économiques	**171 115**	**0,5**
Terre-Neuve-et-Labrador		
Avalon Peninsula	-5 167	-1,9
Côte-sud–Burin Peninsula	-708	-1,9
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	-2 275	-2,1
Notre Dame–Central Bonavista Bay	-2 833	-2,6
Île-du-Prince-Édouard		
Île-du-Prince-Édouard	2 155	1,5
Nouvelle-Écosse		
Cape Breton	693	0,5
Côte-nord	-874	-0,5
Annapolis Valley	-1 523	-1,2
Sud	-1 197	-1,0
Halifax	7 960	2,0
Nouveau-Brunswick		
Campbellton–Miramichi	-869	-0,5
Moncton–Richibucto	1 910	0,9
Saint John–St. Stephen	523	0,3
Fredericton–Oromocto	676	0,5
Edmundston–Woodstock	-711	-0,9
Québec		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-1 973	-2,1
Bas-Saint-Laurent	-1 632	-0,8
Capitale-Nationale	-8 924	-1,3
Chaudière-Appalaches	-9 108	-2,2
Estrie	-691	-0,2
Centre-du-Québec	-3 213	-1,4
Montérégie	-15 940	-1,1
Montréal	59 452	3,1
Laval	-1 718	-0,4
Lanaudière	-8 101	-1,7
Laurentides	-12 469	-2,2
Outaouais	-5 412	-1,5
Abitibi-Témiscamingue	-906	-0,6
Mauricie	-3 480	-1,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	-5 183	-1,9
Côte-Nord	-419	-0,4
Nord-du-Québec	-734	-1,7
Ontario		
Ottawa	-4 503	-0,4
Kingston–Pembroke	-3 572	-0,8
Muskoka–Kawarthas	3 984	1,1
Toronto	84 316	1,4
Kitchener–Waterloo–Barrie	18 056	1,4
Hamilton–Niagara Peninsula	8 815	0,6
London	9 085	1,4
Windsor–Sarnia	7 110	1,1
Stratford–Bruce Peninsula	1 885	0,6
Nord-est	-2 261	-0,4

Tableau 4 (fin)
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RÉ), 10 mai 2011

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Nord-ouest	563	0,2
Manitoba		
Sud-est	-259	-0,2
Centre sud	918	1,5
Sud-ouest	-1 696	-1,5
Centre nord	1 425	2,9
Winnipeg	18 818	2,8
Interlake	1 502	1,7
Parklands	-443	-1,0
Nord	1 823	2,0
Saskatchewan		
Regina–Moose Mountain	-582	-0,2
Swift Current–Moose Jaw	-1 044	-1,0
Saskatoon–Biggar	729	0,2
Yorkton–Melville	-2 825	-3,3
Prince Albert	-2 812	-1,3
Nord	-1 207	-3,2
Alberta		
Lethbridge–Medicine Hat	355	0,1
Camrose–Drumheller	148	0,1
Calgary	5 651	0,4
Banff–Jasper–Rocky Mountain House	1 616	1,8
Red Deer	3 070	1,6
Edmonton	-8 696	-0,7
Athabasca–Grande Prairie–Peace River	-2 895	-1,1
Wood Buffalo–Cold Lake	-508	-0,4
Colombie-Britannique		
Île de Vancouver et la côte	10 959	1,4
Lower Mainland–Sud-ouest	45 262	1,7
Thompson–Okanagan	-778	-0,1
Kootenay	1 126	0,8
Cariboo	-319	-0,2
Côte-nord	1 321	2,3
Nechako	-1 796	-4,4
Nord-est	1 157	1,7
Yukon	111	0,3
Territoires du Nord-Ouest	674	1,6
Nunavut	-477	-1,4

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Tableau 5
Répartition des divisions de recensement (DR) selon l'erreur en fin de période, Canada, provinces et territoires, 10 mai 2011

	Erreur en fin de période							
	Moins que 1,0%	1,0 à 1,9%	2,0 à 2,9%	3,0% à 3,9%	4% et plus	Nombre total des divisions de recensement	Erreur absolue moyenne	Nombre de divisions de recensement ayant une erreur positive
	nombre						pourcentage	nombre
Canada	**99**	**85**	**62**	**21**	**26**	**293**	**1,8**	**124**
Terre-Neuve-et-Labrador	1	5	2	2	1	11	2,7	0
Île-du-Prince-Édouard	0	2	0	1	0	3	2,3	1
Nouvelle-Écosse	9	4	3	1	1	18	1,4	10
Nouveau-Brunswick	9	5	1	0	0	15	1,0	10
Québec	23	28	30	8	9	98	2,0	15
Ontario	21	17	9	1	1	49	1,2	28
Manitoba	9	4	5	1	4	23	2,1	18
Saskatchewan	6	2	3	3	4	18	2,5	5
Alberta	9	7	2	0	1	19	1,3	11
Colombie-Britannique	10	9	5	3	2	29	1,8	19
Yukon	1	0	0	0	0	1	0,3	1
Territoires du Nord-Ouest	0	1	2	1	2	6	3,5	5
Nunavut	1	1	0	0	1	3	2,3	1

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population au jour du recensement et les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net. Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net, le tout multiplié par 100.
Les valeurs absolues de ces pourcentages sont utilisées pour les répartitions dans ce tableau.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Méthodologie

Notes relatives à la méthodologie

La méthode itérative bidimensionnelle est aussi appelée « méthode Deming », « méthode d'ajustement proportionnel itératif » ou calage (voir Shryock, Siegel et coll., 1976 : 547-549).

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

Ce document décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon diverses caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial, territorial et infraprovincial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2011.

Estimations de la population

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)[1] et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR[1].

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR[1] et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR[1], mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La mise à jour des estimations de la population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR[1] (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires internes et internationales.

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

A. Estimation infraprovinciale

Estimations de la population au niveau des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement

La méthode des composantes est utilisée pour produire des estimations à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des divisions de recensement (DR) selon l'âge et le sexe. Cette dernière est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ.

Les équations de la méthode des composantes pour estimer la population par âge et sexe des RMR et DR sont les suivantes :

Pour l'âge 0 :

$$P^{0}_{(t+1)} = B_{(t,t+1)} - D^{-1}_{(t,t+1)} + I^{-1}_{(t,t+1)} - [E^{-1}_{(t,t+1)} + \Delta TE^{-1}_{(t,t+1)}] + RE^{-1}_{(t,t+1)} + NPR^{0}_{(t+1)} + \Delta Ninter^{-1}_{(t,t+1)} + \Delta Ninfra^{-1}_{(t,t+1)} + Resid^{-1}_{(t,t+1)}$$

Pour les âges de 1 an à 89 ans :

$$P^{a+1}_{(t+1)} = P^{a}_{(t)} - D^{a}_{(t,t+1)} + I^{a}_{(t,t+1)} - [E^{a}_{(t,t+1)} + \Delta TE^{a}_{(t,t+1)}] + RE^{a}_{(t,t+1)} - NPR^{a}_{(t)} + NPR^{a+1}_{(t+1)} + \Delta Ninter^{a}_{(t,t+1)} + \Delta Ninfra^{a}_{(t,t+1)} + Resid^{a}_{(t,t+1)}$$

Pour l'âge 90 ans et plus :

$$P^{90+}_{(t+1)} = P^{89+}_{(t)} - D^{89+}_{(t,t+1)} + I^{89+}_{(t,t+1)} - [E^{89+}_{(t,t+1)} + \Delta TE^{89+}_{(t,t+1)}] + RE^{89+}_{(t,t+1)} - NPR^{89+}_{(t)} + NPR^{90+}_{(t+1)} + \Delta Ninter^{89+}_{(t,t+1)} + \Delta Ninfra^{89+}_{(t,t+1)} + Resid^{89+}_{(t,t+1)}$$

où, pour chaque région infraprovinciale :

(t,t+i)	=	intervalle entre les temps t et t+i;
$P_{(t+i)}$	=	estimations de la population au temps t+i;
$P_{(t)}$	=	population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR[1] ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
ΔTE	=	solde de l'émigration temporaire;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
NPR	=	effectifs de résidents non permanents;
ΔNinter	=	solde de la migration interprovinciale;
ΔNinfra	=	solde de la migration infraprovinciale;
Resid	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

Dans le but de s'assurer de la concordance entre les estimations infraprovinciales et les estimations provinciales et territoriales par âge et sexe, on utilise la méthode itérative bidimensionnelle.

Estimations de la population au niveau des régions économiques

La méthode d'estimation de la population utilisée pour les régions économiques (RÉ) est différente. Dans ce cas, la méthode d'agrégation des divisions de recensement (DR) est utilisée. Selon cette méthode, les RÉ sont d'abord

définies à partir des DR selon les spécifications de la Classification géographique type (CGT de 2011). Dans le cas où la délimitation géographique des DR égale celle de la RÉ, aucun rajustement n'est requis; on procède à la sommation des estimations de chaque DR composant la RÉ.

Cependant, dans le cas où la délimitation géographique des DR n'égale pas celle de la RÉ, c'est-à-dire lorsqu'une DR se retrouve dans plus d'une RÉ, on répartit les composantes démographiques de cette DR proportionnellement à son poids démographique dans chacune des RÉ concernées. Ces proportions sont également nommées facteurs de conversion. Ces facteurs sont calculés à l'aide des comptes du plus récent recensement.

Il est alors possible d'allouer à chaque RÉ, les composantes démographiques (naissances, décès et composantes de la migration) initialement mesurées à l'échelle des DR. La méthode d'agrégation des DR selon le découpage géographique des RÉ permet ainsi d'estimer la population et les composantes de ces dernières.

Par contre, la méthode d'agrégation des DR, pour estimer les entrants et les sortants de la migration infraprovinciale des RÉ, ne permet pas d'obtenir le bon nombre d'entrants et de sortants. Cette méthode surestime ces deux composantes. En effet, le nombre d'entrants pour une DR donnée ayant comme origine une autre DR à l'intérieur d'une même RÉ ne devrait pas être comptabilisé puisque la migration a eu lieu à l'intérieur des frontières de cette même RÉ. Ce sont en fait de faux entrants. Il en est de même pour les sortants d'une DR ayant comme destination une autre DR à l'intérieur d'une RÉ. Ces derniers constituent de faux sortants. Par contre, si on calcule le solde à partir des comptes mesurés avec la méthode d'agrégation des DR, on obtient un résultat cohérent puisque les faux entrants et faux sortants s'annulent. Ainsi, seul le solde de la migration infraprovinciale des RÉ peut être estimé avec exactitude par la méthode d'agrégation des DR. C'est par ailleurs pour cette raison que les entrants et sortants infraprovinciaux à l'échelle des RÉ ne sont pas disponibles.

Traitement particulier dans le cas des estimations postcensitaires provisoires du Québec et de la Colombie-Britannique

Une méthode différente a été employée pour le calcul des estimations postcensitaires provisoires de la population du Québec aux niveaux des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR). On utilise les estimations de population par âge et sexe de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ces estimations de population proviennent des données tirées du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Dans le cas de la Colombie-Britannique, les estimations postcensitaires provisoires aux niveaux RMR et DR sont obtenues en appliquant les taux de croissance de la population totale fournis par l'Agence statistique de la Colombie-Britannique (« BC STATS ») aux estimations de l'année précédente de la Division de la démographie. Les estimations postcensitaires provisoires totales sont par la suite éclatées selon l'âge et le sexe en fonction de la répartition par âge et sexe dérivée par la méthode des composantes de la Division de la démographie. Les estimations de population de la Colombie-Britannique ayant servi au calcul des taux sont produites au moyen d'un modèle de régression utilisant des données provenant des services résidentiels d'électricité (Hydro) et du Registre des assurés du Ministère de la Santé comme indicateurs symptomatiques.

Enfin, on utilise la méthode itérative bidimensionnelle afin de s'assurer que les estimations concordent avec les totaux provinciaux par âge et sexe. Cette situation s'applique également aux RÉ dont les estimations ont été dérivées à partir des estimations faites à l'échelle des DR.

B. Niveaux des estimations

Pour le Québec et la Colombie-Britannique, les méthodes particulières décrites à la section précédente dans le cadre du calcul des estimations postcensitaires de la population ne sont utilisées que pour les estimations postcensitaires provisoires. Pour les estimations postcensitaires mises à jour et définitives, on utilise la méthode des composantes.

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires et définitives réside dans l'actualité des composantes. Dans le cas où toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). À l'inverse, si elles sont toutes définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

C. Population de départ et composantes de l'accroissement démographique

Population de départ

Les populations de départ sont issues des recensements quinquennaux de 2001 à 2011. L'univers de la population du Recensement de 2011 comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont à l'étranger, dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et de navires gouvernementaux canadiens;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles;

Aux fins du recensement, les personnes des trois derniers groupes de la liste sont des résidents non permanents (RNP). Ils sont inclus dans l'univers du recensement depuis 1991, mais celui-ci ne comprend pas les résidents étrangers. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en voyage d'affaires avec ou sans permis de visiteur).

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- rajustement de la population pour le SDNR;
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées en 2001, 2006 et 2011;
- à l'échelle provinciale, l'estimation de la population de départ au 1er juillet est obtenue par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre la date du recensement et le 30 juin. À l'échelle infraprovinciale, l'estimation de la population de départ au 1er juillet est obtenue en appliquant entre la date du recensement et le 30 juin une fraction d'année aux composantes annuelles. Ces dernières sont ajustées aux composantes provinciales et territoriales respectives.

Rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

Le rajustement pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Pour estimer le SDNR à l'échelle infraprovinciale, on applique les taux provinciaux et territoriaux du SDNR par âge et sexe à chacune des régions (régions métropolitaines de recensement (RMR) et divisions de recensement (DR)) de la province.

D. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès à l'échelle des divisions de recensement (DR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) proviennent directement des statistiques de l'état civil de la Division

de la statistique de la santé de Statistique Canada. Celle-ci gère le Système national de statistiques de l'état civil, mais ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil correspond à celui du recensement. Ces univers comprennent les naissances et les décès de l'ensemble des Canadiens, des immigrants et des résidents non permanents (RNP) et excluent les résidents étrangers.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par âge et sexe. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires.

Niveaux des estimations

Les estimations de naissances et de décès seront qualifiées définitives lorsqu'elles sont directement issues des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Lorsque l'on ne dispose pas de données sur les naissances et les décès, on répartit les estimations provisoires provinciales ou territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé afin d'obtenir les estimations par région. Le cas échéant, les estimations de naissances et de décès seront qualifiées de provisoires. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires du Québec et de la Colombie-Britannique

Il existe une particularité quant aux totaux provinciaux à partir desquels les estimations infraprovinciales des décès et des naissances sont rajustées. Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès à l'échelle provinciale. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires. Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

E. Immigration

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Citoyenneté et immigration Canada (CIC) recueille et traite les dossiers administratifs des immigrants. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL). Cette information permet d'estimer au niveau provincial et territorial le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée. Pour la Division de la démographie, les termes « immigrant » et « résident permanent » font référence au même concept.

Un immigrant est une personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada. Le nombre de personnes nées à l'étranger de parents canadiens qui ne séjournent que provisoirement hors du pays n'est pas inclus dans le nombre d'immigrants.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Comme on n'utilise pas de données de Citoyenneté et immigration Canada (CIC) sur les immigrants à l'échelle infraprovinciale, on répartit les estimations provisoires et définitives provinciales et territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des fichiers T1FF afin d'obtenir les estimations par région. Les données étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17,18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011).

Cette distribution est issue de la question sur la mobilité un an auparavant. À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre d'immigrants proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives l'année suivante.

F. Solde des résidents non permanents

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents non permanents (RNP) sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Citoyenneté et immigration Canada (CIC) recueille et traite les dossiers administratifs des RNP au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de RNP.

Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires. Les cas humanitaires comprennent les demandeurs d'asile et les résidents temporaires autorisés à demeurer au Canada pour des motifs d'ordre humanitaires et qui ne sont pas considérés comme des travailleurs étrangers ou des étudiants étrangers. Pour la Division de la démographie, les termes « RNP » et « résident temporaire » font référence au même concept.

Les estimations du nombre de RNP sont fondées sur l'estimation de l'effectif et non sur l'estimation du solde. À l'échelle provinciale et territoriale, on estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif de CIC à une date déterminée pour la période sous étude. On estime tout d'abord le nombre de RNP en fin de période duquel on retranche le nombre de RNP en début de période. Ces estimations permettent de calculer le solde des RNP.

Est sélectionnée toute personne ayant obtenu le statut de résident non permanent, admise à une date antérieure à la période à l'étude. Dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, on utilise la date de leur demande. Pour leur exclusion de la population, les possibilités diffèrent pour les détenteurs de permis et les demandeurs d'asile. Pour un détenteur de permis, celui-ci est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent ou s'il est déporté. Pour les demandeurs d'asile, aux conditions précédentes s'ajoutent deux ans d'inactivité dans le dossier.

À l'échelle infraprovinciale, il n'existe pas de données administratives fiables pour estimer directement les soldes des RNP. Afin de contourner cette lacune, les estimations des effectifs des RNP par âge et sexe à l'échelle provinciale et territoriale sont distribuées par région, âge et sexe selon la répartition observée lors du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Pour les années 2005-2006 et 2010-2011, le calcul des soldes des RNP a recours à des effectifs basés sur deux distributions différentes, soit les recensements de 2001 et 2006 pour l'année 2005-2006 et le Recensement de 2006 et l'ENM de 2011 pour l'année 2010-2011. Cette démarche suppose que les deux distributions utilisées sont semblables. Si la répartition régionale des RNP varie entre les deux distributions utilisées, le solde des RNP des années 2005-2006 et 2010-2011 absorbera l'ensemble du changement attribuable à la différence entre les deux distributions utilisées. Pour cette raison, les soldes des RNP pour 2005-2006 et 2010-2011 ne devraient pas être comparés avec le reste de la série historique.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives est l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers SSOBL sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations des soldes de RNP. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mises à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

Comme les estimations des soldes de RNP proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

G. Émigration

Pour estimer le nombre d'émigrants à l'échelle provinciale et territoriale, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme fédéral de Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille T1FF. La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de PFCE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de la PFCE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles des fichiers T1FF;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus. Il est obtenu en calculant tout d'abord la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données de T1FF. Deuxièmement, en calculant la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». Le facteur final est obtenu en faisant la moyenne de ces deux taux. On calcule ce facteur uniquement pour le Canada.

Le taux d'émigration des adultes est ensuite appliqué à la population des adultes. L'émigration des adultes est répartie par province et territoire selon des données du fichier T1FF. On calcule un ratio entre le nombre des adultes et des enfants émigrants du fichier T1FF que l'on applique au nombre d'enfants émigrants du PFCE par province. Ce qui nous permet d'obtenir des nombres d'adultes émigrants dont la distribution provinciale sera différente de celle des enfants.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration pour l'ensemble de la population.

L'émigration est répartie par province et territoire selon le nombre d'enfants émigrants une fois rajustés pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle.

Comme pour les immigrants, la répartition d'émigrants à l'échelle infraprovinciale est tirée des fichiers T1FF. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives est l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre d'émigrants proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

H. Solde de l'émigration temporaire

Des personnes quittent le Canada pour s'établir temporairement à l'étranger alors que d'autres qui étaient temporairement à l'étranger reviennent au pays. Le solde résultant de ces départs et de ces retours définit la composante « solde de l'émigration temporaire ». Les estimations du nombre de départs sont tirées de l'étude de la Contre-vérification des dossiers (CVD), la plus importante des études de couverture du recensement. L'étude de la CVD donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période. Les estimations du nombre de retours sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations d'émigrants de retour de la Division de la démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Ce nombre comprend tous les émigrants de retour. Pour déduire les retours d'émigrants temporaires, on soustrait de ce nombre la composante des émigrants de retour estimée par la Division de la démographie. Avec les estimations du nombre de départs (CVD) et de retours (recensement et Division de la démographie), on obtient le solde de l'émigration temporaire.

Le solde estimé est celui de l'ensemble de la période intercensitaire; il est ensuite réparti également entre les cinq années de la période, puis mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration.

Le solde de l'émigration temporaire est d'abord calculé à l'échelle du Canada. Il est ensuite distribué par province ou groupe de provinces selon les estimations de l'émigration temporaire tirées de la CVD. Pour le groupe des provinces de l'Atlantique, on répartit le solde du groupe par province au prorata de la population de la province et, pour les territoires, au prorata de la population du territoire.

Enfin, le solde ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période en cours, on suppose que le solde sera le même que celui de la période précédente pour chaque province et territoire.

À l'échelle infraprovinciale, on distribue le solde provincial et territorial de l'émigration temporaire selon la répartition par région, âge et sexe des émigrants infraprovinciaux. Ils sont subséquemment rajustés aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives provient de l'actualité de l'estimation de l'émigration qui sert au calcul de la saisonnalité du solde de l'émigration temporaire. La méthode d'estimation utilisée est la même.

I. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, on utilise des données tirées des fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF pour estimer le nombre d'émigrants de retour à l'échelle provinciale ou territoriale. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si l'on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de la PFCE;

- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF;
- du ratio adultes-enfant, qui est obtenu à partir du recensement par âge et sexe.

Pour l'estimation des émigrants de retour à l'échelle infraprovinciale, on distribue les émigrants de retour provinciaux selon la répartition par région, âge et sexe des émigrants de retour infraprovinciaux (T1FF). Ils sont subséquemment rajustés aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives provient de l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre d'émigrants de retour proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

J. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraîne un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. La composante migration interprovinciale par grand groupe d'âge et sexe des régions infraprovinciales est tirée du fichier T1FF pour chaque région infraprovinciale. Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les répartitions issues de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Les données du fichier T1FF sont utilisées pour les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives provient de l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations du nombre de migrants proviennent des estimations à l'échelle provinciale et territoriale, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

K. Migration infraprovinciale

Comme pour la migration interprovinciale, les composantes de la migration infraprovinciale par grand groupe d'âge et sexe sont extraites du fichier T1FF pour chaque région infraprovinciale. Les estimations par grand groupe d'âge et sexe sont réparties par âge selon les répartitions issues de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (à partir de 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille.

Ces sources sont utilisées pour les estimations provisoires et les estimations définitives.

Niveaux des estimations

La disponibilité des données du fichier T1FF qui servent à estimer cette composante explique la différence entre les estimations provisoires et définitives.

Puisqu'il n'existe pas de sources de données fiables pour les estimations provisoires de la migration infraprovinciale, les données de l'année la plus récente, pour laquelle existent des estimations finales, sont utilisées. L'hypothèse que les comportements migratoires infraprovinciaux de la présente année sont similaires à ceux de la dernière année pour laquelle des estimations définitives sont disponibles est adoptée.

L. Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement.

La production d'estimations intercensitaires comporte trois étapes principales :

- La concordance des frontières géographiques entre les deux recensements;
- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période (écart résiduel).

Pour assurer la concordance géographique pour la période 2001 à 2011, il faut tout d'abord convertir les populations de départ ainsi que les composantes de l'accroissement démographique de 2001 à 2011 selon les frontières géographiques en vigueur au moment du Recensement de 2011. Pour les régions dont la délimitation géographique a été modifiée entre les deux recensements (Classification géographique type (CGT) 2006 et 2011), on applique des facteurs de conversion établis d'après les subdivisions de recensement du Recensement de 2011. Généralement, les corrections apportées aux divisions de recensement (DR), aux régions métropolitaines de recensement (RMR) et aux régions économiques (RÉ) sont mineures (voir la section « Qualité des données démographiques »).

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR[1].

Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois.

Les estimations intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées de la même façon, c'est-à-dire en répartissant uniformément l'erreur en fin de période entre les diverses cohortes d'âge et sexe.

Comme pour les estimations postcensitaires, les estimations infraprovinciales intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées afin d'assurer la concordance avec les estimations provinciales à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle.

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

Appendice A : Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge

Âge au 1er juillet.

Âge médian

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à« x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Année

À moins d'indication contraire, le terme « année »désigne la période qui s'étend du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte des mariés de 2006 désigne donc l'ensemble des personnes qui se sont mariées en 2006. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Complétude du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès, migrations sont des composantes qui altèrent l'effectif de la population totale.

Coefficient de Sprague

Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une

distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et regional district) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Les divisions de recensement ont été établies en vertu de lois provinciales afin de faciliter la planification régionale et la prestation de services qui peuvent être fournis avec plus d'efficacité à une plus grande échelle que la municipalité. Les lois provinciales ou territoriales de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne prévoient pas la création de ces régions géographiques administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada, en collaboration avec ces provinces et territoires, pour la diffusion des données statistiques. Au Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la **population** entre deux dates et celui obtenu par la **somme des composantes** pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) entre les différentes années de la période quinquennale concernée.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir en permanence dans un autre pays.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par l'estimation définitive de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur absolue moyenne en fin de période

Moyenne des valeurs absolues des écarts relatifs entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du **recensement rajusté pour le sous-dénombrement net.**

Erreur en fin de période

Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Estimation de la population

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date

de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période données. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Immigrant

Dans le cadre de cette publication, le terme immigrant fait référence à celui d'immigrant reçu. Un immigrant est une personne qui n'a pas le statut de citoyen canadien de naissance et à laquelle les autorités de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada en permanence.

Migration infraprovinciale

La migration infraprovinciale représente l'ensemble des déplacements d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou territoire, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa région d'origine et un **entrant** pour sa région de destination.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour**, le **solde de l'émigration temporaire** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique

La somme des populations âgées entre 0 à 19 ans et de 65 ans et plus que l'on rapporte sur la population âgée entre 20 à 64 ans.

Rapport de masculinité

Rapport de l'effectif de sexe masculin à l'effectif de sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance désigne le rapport des naissances masculines aux naissances féminines. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Région économique (RÉ)

Terme qui constitue un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Au Québec, les régions économiques sont désignées en vertu d'une loi (elles ont pour nom « régions administratives »). Dans toutes les autres provinces ou territoires, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province ou le territoire en question. L'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires forment chacun une région économique. En Ontario, les limites de l'une des régions économiques ne correspondent pas à celles de la **division de recensement** (**la division de recensement** de Halton est fractionnée entre la RÉ de Hamilton –Niagara Péninsule et la RÉ de Toronto).

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Une RMR restera une RMR même si la population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants qui sont comprises à l'intérieur des RMR sont appelés banlieue, tandis que toutes les régions des RMR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

La RMR d'Ottawa-Gatineau (Ontario-Québec) s'étend au-delà d'une frontière provinciale. Lorsque le niveau géographique sélectionné est l'ensemble du Canada, les totaux obtenus englobent le territoire de la RMR qui s'étend des deux côtés de la frontière provinciale. Si le niveau géographique choisi est une province, les totaux n'englobent que la partie de la RMR située dans cette province.

Résidents non permanents

Un résident non permanent appartient à l'un des cinq groupes suivants :

- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'étudiant;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail;
- les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis ministériel (y compris les prolongements);
- toutes les personnes à charge des demandeurs du statut de réfugié, des détenteurs de permis d'étudiant, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel qui sont nées à l'extérieur du Canada et résident au Canada.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Solde de la migration infraprovinciale

Le solde de la migration infraprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une région infraprovinciale donnée. Cette région peut se définir comme étant une **division de recensement**, une **région économique** ou une **région métropolitaine de recensement**.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants** + **émigrants de retour** + **solde des résidents non permanents**– (**émigrants** + **solde de l'émigration temporaire**).

Solde de la migration interne

Somme des **soldes de la migration infraprovinciale** et de la **migration interprovinciale**.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la **migration internationale** et de la **migration interne**.

Solde des résidents non permanents

Le solde des résidents non permanents représente la variation des effectifs de **résidents non permanents** entre deux dates.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le Bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration etc. Ces taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la **population** entre l'année t et t+1 à la **population** moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net de la population : Différence entre le **taux de sous-dénombrement** et le **taux de surdénombrement**.

Vieillissement démographique

Accroissement de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.

Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux

Estimations annuelles de la population au 1er juillet, perspective infraprovinciale

Population

Les estimations de population au 1er juillet sont intercensitaires définitives pour 2006 à 2010, postcensitaires définitives pour 2011, postcensitaires mises à jour pour 2012 et 2013 et postcensitaires provisoires pour 2014.

Estimations annuelles des composantes démographiques

Naissances

Les nombres de naissances sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Décès

Les nombres de décès sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Immigrants

Les nombres d'immigrants sont définitifs jusqu'en 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Émigrants

Les nombres d'émigrants sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Émigrants de retour

Les nombres d'émigrants de retour sont définitifs jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Solde de résidents non permanents

Le solde de résidents non permanents est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Entrants interprovinciaux

Les nombres d'entrants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Sortants interprovinciaux

Les nombres de sortants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Entrants infraprovinciaux

Les nombres d'entrants infraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Sortants infraprovinciaux

Les nombres de sortants infraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2012-2013 et provisoires pour 2013-2014.

Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Accroissement naturel

L'accroissement naturel est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale est définitif jusqu'en 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Solde de la migration infraprovinciale

Le solde de la migration infraprovinciale est définitif jusqu'en 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Solde de la migration totale

Le solde de la migration totale est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Accroissement total

L'accroissement total est définitif jusqu'en 2010-2011, mis à jour pour 2011-2012 et 2012-2013 et provisoire pour 2013-2014.

Tableau 1
Sommaire des niveaux

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Population	ID	ID	PD	PR	PR	PP

[D] Définitive
[R] Mise à jour
[P] Provisoire
ID Intercensitaire définitive
PD Postcensitaire définitive
PR Postcensitaire mise à jour
PP Postcensitaire provisoire
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Tableau 2
Sommaire des niveaux

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Naissances	D	D	R	R	P
Décès	D	D	R	R	P
Immigrants	D	D	D	D	P
Émigrants	D	D	R	R	P
Émigrants de retour	D	D	R	R	P
Solde de l'émigration temporaire	D	D	R	R	P
Solde de résidents non permanents	D	D	R	R	P
Entrants interprovinciaux	D	D	D	D	P
Sortants interprovinciaux	D	D	D	D	P
Entrants infraprovinciaux	D	D	D	D	P
Sortants infraprovinciaux	D	D	D	D	P

[D] Définitive
[R] Mise à jour
[P] Provisoire
ID Intercensitaire définitive
PD Postcensitaire définitive
PR Postcensitaire mise à jour
PP Postcensitaire provisoire
Source : Statistique Canada, Division de la démographie

Appendice C : Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 10 mai 2011 rajusté au 1er juillet et corrigé pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Recensement de 2011 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2011, 98-310-X2011001 au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 26 septembre 2013.

Réserves indiennes partiellement dénombrées : Voir Le Quotidien du 26 septembre 2013.

Naissances et décès

Statistique Canada, Division de la statistique de la santé.

Migration

Les composantes (immigration, émigration, émigration de retour, migration interprovinciale et migration infraprovinciale) par grands groupes d'âge et par sexe des régions infraprovinciales sont extraites des données fiscales. Selon la composante, les données sont réparties par année d'âge et sexe en se servant des données sur la mobilité de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ou selon la répartition provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux afin d'en assurer la cohérence (à l'exception de la migration infraprovinciale).

Solde de l'émigration temporaire

Statistique Canada, Division de la démographie – établi à partir des données de la contre-vérification des dossiers (CVD) du Recensement de 2011 et des données de l'ENM de 2011. Les données sont réparties par région, année d'âge et sexe selon la répartition infraprovinciale des émigrants.

Résidents non permanents

Statistique Canada, Division de la démographie – établis à partir des données provenant de Citoyenneté et Immigration Canada. Les données sont réparties par région, année d'âge et sexe selon la répartition de l'ENM de 2011.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

91-002-X	Estimations démographiques trimestrielles
91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

Les tableaux 051-0056 à 051-0065 contiennent les données qui réfèrent à la présente publication.

051-0056	Estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement, le sexe et le groupe d'âge au 1er juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0057	Composantes de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1er juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0058	Naissances selon la région métropolitaine de recensement et le sexe pour la période allant du 1er juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0059	Estimations de la population selon la région économique, le sexe et le groupe d'âge au 1er juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0060	Composantes de l'accroissement démographique selon la région économique, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1er juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0061	Naissances selon la région économique et le sexe pour la période allant du 1er juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0062	Estimations de la population selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge au 1er juillet, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0063	Composantes de l'accroissement démographique selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge pour la période allant du 1er juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0064	Naissances selon la division de recensement et le sexe pour la période allant du 1er juillet au 30 juin, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011
051-0065	Migrants interprovinciaux et infraprovinciaux, selon la région métropolitaine de recensement d'origine et de destination pour la période allant du 1er juillet au 30 juin
051-0001	Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0002	Estimations des décès, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0004	Composantes de l'accroissement démographique, Canada, provinces et territoires, annuel
051-0005	Estimations de la population, Canada, provinces et territoires, trimestriel
051-0006	Immigrants au Canada, selon le pays de dernière résidence permanente, trimestriel

051-0011 Migrants internationaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel

051-0012 Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel

051-0013 Estimations des naissances, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel

051-0017 Migrants interprovinciaux, Canada, provinces et territoires, trimestriel

051-0018 Migration interprovinciale entrants, sortants et solde migratoire, Canada, provinces et territoires, annuel

051-0019 Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, annuel

051-0020 Nombre de résidents non permanents, Canada, provinces et territoires, trimestriel

051-0037 Composantes de la migration internationale, Canada, provinces et territoires, trimestriel

051-0041 Nombre de résidents non permanents, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, annuel

051-0042 Estimations de la population selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires

051-0045 Migrants interprovinciaux, selon la province ou territoire d'origine et de la destination, trimestriel

053-0001 Estimations des naissances, décès et mariages, Canada, provinces et territoires

102-0502 Décès, selon le mois, Canada, provinces et territoires, annuel

102-0503 Décès, selon l'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel

102-0504 Décès et taux de mortalité, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel

102-4502 Naissances vivantes, selon le mois, Canada, provinces et territoires, annuel

102-4503 Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires, annuel

102-4505 Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes), Canada, provinces et territoires, annuel

109-5335 Estimations de la population (Recensement de 2011 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues

109-5336 Rapport de dépendance (Recensement de 2011 et données administratives), selon le groupe d'âge au 1er juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3231 Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances

3233 Statistique de l'état civil - Base de données sur les décès

3601 Estimations de la population totale, Canada, provinces et territoires

3604 Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

3605 Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

3608 Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques (Méthode des composantes)

Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- Naissances et indice synthétique de fécondité, par province et territoire
- Naissances, estimations, par province et territoire
- Décès, estimations, par province et territoire
- Composantes de la croissance démographique, par province et territoire
- Population par année, par province et territoire
- Population selon le sexe et le groupe d'âge
- Population selon le sexe et le groupe d'âge, par province et territoire
- Population des régions métropolitaines de recensement
- Population, selon l'état matrimonial et le sexe, par province et territoire
- Population, selon l'état matrimonial et le sexe